

L'emploi du conditionnel dans *Les choses* par Georges Perec et la traduction en norvégien de ce temps verbal

Tora Asheim



**Masteroppgave i fransk språk ved Institutt for
litteratur, områdestudier og europeiske språk
Det humanistiske fakultet**

UNIVERSITETET I OSLO

15.05.2014

L'emploi du conditionnel dans *Les choses* par Georges Perec et la
traduction en norvégien de ce temps verbal

Tora Asheim

Masteroppgave i fransk språk ved Institutt for litteratur,
områdestudier og europeiske språk
Det humanistiske fakultet

UNIVERSITETET I OSLO

Veileder: Marianne Hobæk Haff

© Forfatter

År 2014

L'emploi du conditionnel dans *Les choses* par Georges Perec et la traduction en norvégien de ce temps verbal

Forfatter Tora Asheim

<http://www.duo.uio.no/>

Trykk: Reprosentralen, Universitetet i Oslo

Sammendrag

Denne masteroppgaven er en kontrastiv studie som går ut på å sammenligne bruken av den franske verbalformen *le conditionnel* og den tilsvarende norske formen. Jeg har gjort dette valget fordi en slik sammenligning, så langt jeg har kunnet bringe på det rene, hittil bare har vært gjort av Marianne Hobæk Haff gjennom sin publikasjon (2010), "Counterfactual conditionals in focus: A contrastive analysis of French and Norwegian". Hennes analyse dreier seg om bruken av kondisjonalis i beskrivelsen av kontrafaktuelle eksempler. Min oppgave tar utgangspunkt i morfologien, strukturen i selve betegnelsen av de franske og de norske formene. Grunnlaget, corpus, for min analyse er romanen *Les choses* av Georges Perec, publisert i 1965, og oversettelsen til norsk ved Truls Winther, som ble utgitt i 1999. Jeg har begrunnet dette valget med at *Les choses* inneholder svært mange eksempler på begge former av kondisjonalis, *le conditionnel présent* og *le conditionnel passé*. Den norske oversettelsen av disse formene gjør bruk av modale hjelpeverb, fortrinsvis *skulle* og *ville*, i kombinasjon med hovedverbet i infinitiv eller perfektum partisipp. Hjelpeverbet avgjør betydningen som uttrykkes gjennom setningen. Oversettelsen inneholder mer enn dobbelt så mange eksempler på *skulle* som på *ville*. Det avspeiler innholdet i romanen. Den dreier som om et studentektepar som er fascinert av alt som kan skaffes ved hjelp av penger, noe de dessverre mangler. Bruken av *skulle* uttrykker deres fantasier og ønsker når det gjelder fremtiden. Masteroppgaven har to hoveddeler. Den første er en gjennomgang av franske og norske grammatikkers beskrivelse av kondisjonalis, en nødvendig bakgrunn for å kunne analysere eksemplene i *Les choses* og i oversettelsen. Andre del er viet analysen av eksemplene og en konklusjon til avslutning.

Remerciements

Mes remerciements vont, en premier lieu, à ma directrice de mémoire, Marianne Hobæk Haff, qui m'a suivie fidèlement avec ses précieux conseils au cours de mon travail avec le mémoire. Ensuite, je tiens à remercier les professeurs qui ont été d'une grande inspiration pour moi par leurs cours à l'Université d'Oslo, chacun dans son domaine, Karin Gundersen, Claire Thévenin, Gro Bjørnerud Mo, Svein Erling Lorås et Hans Petter Helland. Je remercie chaleureusement aussi mon mari Ivar et mes fils Nils Henrik et Håkon pour leur encouragement infatigable.

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	1
2	PREMIÈRE PARTIE	7
	LE CONDITIONNEL VU PAR LES GRAMMAIRIENS ET LES LINGUISTES	7
	2.1.1 Le conditionnel en français	7
	2.1.2 Le conditionnel en norvégien	23
3	DEUXIÈME PARTIE	42
	ANALYSE DE MON CORPUS	42
	3.1.1 Le conditionnel présent	42
	3.1.2 Le conditionnel passé	72
	Bibliographie	91

1 INTRODUCTION

Mon mémoire de master est consacré à l'étude de l'emploi du conditionnel en français comparé à la traduction en norvégien de ce temps verbal. À ma connaissance, il n'y a qu'une seule étude jusqu'ici à avoir abordé l'emploi du conditionnel d'un point de vue contrastif français – norvégien, à savoir: Marianne Hobæk Haff (2010), "Counterfactual conditionals in focus : A contrastive analysis of French and Norwegian". Son analyse porte sur les constructions hypothétiques exprimant l'irréel, comme l'indique le titre. Mon étude prend pour point de départ la morphologie du conditionnel. En comparant ce temps en français au temps correspondant en norvégien, il saute aux yeux qu'ils sont structurés de façons différentes. Le conditionnel présent du français a une forme simple construite sur la base du futur simple et au moyen de sa marque -r-, suivie des désinences de l'imparfait : *Il parle-r-ait, Il parti-r-ait*. Le temps correspondant en norvégien, traditionnellement appelé 1. kondisjonalis, a une forme composée, où le verbe principal à l'infinitif se lie à un verbe auxiliaire, *skulle* ou *ville*, au preteritum¹: *Han skulle / ville snakke / reise*. Le conditionnel passé en français et le temps correspondant en norvégien ont tous deux une forme composée. En français, le verbe principal au participe passé est lié à l'auxiliaire *avoir* ou *être* au conditionnel présent: *Il aurait parlé, Il serait parti*. En norvégien, le verbe principal au perfektum infinitiv (l'infinitif passé) ou seulement au participe passé se combine avec le verbe auxiliaire au preteritum: *Han skulle / ville (ha) snakket / (ha) reist*. Le conditionnel passé du français peut aussi se traduire en norvégien au moyen du preteritum perfektum (le plus-que-parfait): *Si Pierre était venu hier, il aurait rencontré Henri – Hvis Pierre hadde kommet i går, hadde han møtt Henri*.

Objectif et plan du mémoire

En passant du français au norvégien, le traducteur se trouve face à un problème de choix: laquelle des alternatives morphologiques présentées ci-dessus convient pour rendre en norvégien tel ou tel sens du conditionnel en français? Je me suis proposé pour objectif de mon étude contrastive d'essayer de trouver quelques critères susceptibles de répondre à cette question. Le mémoire est divisé en deux parties: La première partie comporte une description

¹ En ce qui concerne les temps verbaux en norvégien, j'utilise la terminologie de Faarlund et al. (1997). Voir plus loin §2.1.2.

des caractéristiques du conditionnel vues par les grammairiens et les linguistes qui ont fait des études de ce temps verbal en français et en norvégien. Je me réfère aux études dont j'ai profité dans mon travail avec ce mémoire. La deuxième partie est consacrée à l'analyse de mon corpus et à la conclusion que j'ai pu en tirer.

Mon choix de corpus

J'ai choisi d'utiliser le roman français, *Les choses* par Georges Perec, comme corpus de mon mémoire. J'avais lu ce roman pour la première fois peu de temps après sa parution en 1965. Environ quarante ans après, je me trouve étudiante à un cours de grammaire française portant sur les temps verbaux, à l'Université d'Oslo. L'étude du conditionnel y a éveillé mon souvenir de *Les choses*, qui doit m'avoir impressionnée, certes par son contenu, mais aussi par son abondance de verbes au conditionnel. Ayant relu le roman, j'ai eu envie de lire aussi la traduction en norvégien, *Tingene*, par Truls Winther, parue en 1999, notamment pour voir sous quelles formes y apparaissent les verbes au conditionnel - lecture qui m'a fait choisir le sujet de ce mémoire: avec *Les choses* comme corpus, faire une étude contrastive entre l'emploi du conditionnel en français comparé à la traduction en norvégien de ce temps verbal.

Dans son roman *Les choses*, qui porte le sous-titre *Une histoire des années 60*, Georges Perec nous décrit la vie quotidienne d'un jeune couple parisien issu des classes moyennes. Nous suivons Jérôme et Sylvie dans leur recherche du bonheur, un bonheur qu'ils pensent lié aux choses que l'on acquiert. Mais tant que l'argent leur manque, ces choses sont inaccessibles. Constamment préoccupés du souhait d'un changement de l'état présent des choses, leurs rêves et leurs espérances concernent l'avenir – un avenir imaginé correspondant à leurs souhaits. Rêves, visions, hypothèses, imaginations – voilà ce qui est au cœur du roman de l'incipit jusqu'à l'épilogue. Rien d'étonnant alors que les verbes au conditionnel y abondent, car, selon les grammairiens, le conditionnel est le temps verbal qui se prête à décrire ces phénomènes. Nous le voyons déjà à la première page: *L'oeil, d'abord, glisserait sur la moquette grise d'un long corridor... Les murs seraient des placards de bois clair* (Perec: 11). La description de cet appartement idéal dont les deux protagonistes rêvent continue sur six pages, avec tous les verbes au conditionnel présent. Après, c'est le conditionnel passé qui domine: *Ils auraient aimé être riches. Ils croyaient qu'ils auraient su l'être* (*ibid.*: 17). Et ensuite, l'un et l'autre temps apparaissent tout le long du récit.

Je me suis rendu compte que le conditionnel n'est pas le seul temps verbal qu'il serait intéressant d'étudier dans *Les choses*. Entre les passages au conditionnel, les temps du passé sont employés pour décrire le monde réel de Jérôme et de Sylvie, descriptions souvent introduites par la conjonction *mais* comme marqueur d'opposition. Perec emploie aussi l'imparfait pour raconter les imaginations des deux héros. Nous le voyons dans le dernier chapitre de la première partie du roman, où l'écrivain nous présente, sur sept pages entières, les visions que nourrissent Jérôme et Sylvie tout en effectuant leur métier d'enquêteurs, une activité purement technique qui ne parvient pas à les engager: *Mais leur esprit était ailleurs*. (Perec: 87). Le lecteur est amené avec eux dans un rêve vécu comme réel, qui nous montre toutes les merveilles du monde : des objets de luxe de toute espèce, des expériences de voyages épatants, des spectacles éblouissants. L'imparfait contribue à nous faire tout "voir" comme si c'était réel, autant que le font les héros.

L'écrivain utilise le temps verbal du futur dans deux passages du roman. La première fois, c'est l'avenir probable envisagé par un jeune étudiant qui est décrit. La deuxième fois, dans l'épilogue: nous suivons Jérôme et Sylvie, toujours obsédés par le rêve d'une vie dans le luxe, en route pour une situation nouvelle et une demeure nouvelle qui correspondent, pensent-ils, à leur souhait. Ils avaient passé huit mois en Tunisie et auraient pu y rester. *Mais il ne leur sera pas si facile d'échapper à leur histoire. Le temps, encore une fois, travaillera à leur place* (*ibid.*: 123). Leur "histoire" est en effet celle de la recherche éternelle d'une vie meilleure. Ainsi les suivons-nous finalement dans le wagon-restaurant du train pour Bordeaux, où la vie nouvelle les attend: *Mais le repas qu'on leur servira sera franchement insipide* (*ibid.*: 130). L'écrivain a eu recours à une métaphore qui indique nettement le contraste entre le monde des réalités et le monde rêvé des deux héros. Et c'est le futur historique qui s'applique pour décrire l'histoire à laquelle ils ne sauraient échapper.

Je trouve que l'emploi de Perec des temps verbaux du passé dans les contextes relevés ci-dessus est intéressant. Mais comme sujet d'étude contrastive français – norvégien il ne serait guère sensationnel, étant donné que ces temps du passé employés dans le roman sont aussi rendus en norvégien au moyen de temps du passé correspondants. L'emploi des temps du futur et leur traduction, par contre, serait un sujet intéressant à analyser d'un point de vue contrastif. Mais dans *Les choses*, le futur n'apparaît, à l'exception de trois fois, qu'à la forme simple, alors que les deux formes du conditionnel s'y trouvent en abondance, dans leurs emplois temporel et modal. Parmi les temps verbaux dans *Les choses*, c'est donc le

conditionnel qui offre les meilleures possibilités pour observer des contrastes entre le français et le norvégien. Le roman comporte 170 exemples du conditionnel présent et 72 exemples du conditionnel passé. J'examinerai les emplois du conditionnel temporel aussi bien que ceux du conditionnel modal.

Les choses vu comme roman

Si la fréquence de l'emploi du conditionnel dans *Les choses* m'a frappée, il n'est pas moins vrai que j'aie été impressionnée aussi par la valeur littéraire de ce roman. Le sous-titre de son roman, *Une histoire des années 60*, révèle l'idée qui a dû inspirer Georges Pérec à l'écrire. Il a voulu capter l'atmosphère du temps, de ces années qui suivent la période de l'après-guerre. Je pense qu'il l'a bien fait, mais, il faut le dire, aux dépens de la peinture des personnalités du roman, de leur caractère et de leur physionomie. Rarement, il parle de ses deux héros comme des individus. Il se contente de les présenter à la troisième personne: *Ils savaient ce que serait leur bonheur* (Pérec: 25); *la vie qu'ils auraient aimé mener* (*ibid.*: 46). Et les amis et les collègues de Jérôme et de Sylvie ne sont jamais présentés autrement qu'en groupe. Pourtant, c'est en dépersonnalisant ainsi ses figures que le romancier obtient de nous faire reconnaître quelque chose de typique dans le temps. Ce jeune couple et leurs contemporains avaient connu la pénurie de biens matériels persistant encore pendant les premières années après la Deuxième Guerre mondiale et la guerre d'Algérie. Ils avaient eu l'expérience d'avoir toujours à économiser et à se passer de certains aliments. Viennent ensuite les années soixante, avec l'accroissement de la prospérité, avec les tentations nouvelles dans les magasins de Paris, les possibilités de faire des voyages. Il devient difficile de ne pas y succomber, difficile, au moins, d'éviter d'en avoir envie.

Il faut ajouter, tout de même, que Jérôme et Sylvie ne sont pas insensibles, par moments, aux *choses* simples et gratuites de tous les jours: le plaisir éprouvé en se promenant une nuit aux bords de la Seine, le bonheur à entendre le matin le pépiement des oiseaux... Très beau est le passage où Pérec décrit leur sentiment de dépaysement dans l'appartement froid à Sfax, en Tunisie, et le soulagement que leur apportent des *choses* emmenées de Paris, les tableaux, les livres, les disques: *C'était comme si la musique, qui, dans cette grande pièce peu meublée, presque une salle, acquérait une résonance étonnante, se mettait à l'habiter et la transformait soudain : c'était un invité, un ami très cher, perdu de vue, retrouvé par hasard, qui partageait leur repas, qui leur parlait de Paris...* (*ibid.*: 103). Mais une telle joie de vivre ne dure jamais

longtemps: *Ils rêvent de richesse et pourraient s'enrichir : c'est ici que leurs malheurs commencent* (*ibid.*: 59).

Les innombrables énumérations de *choses* dans ce roman pourraient nous sembler fatigantes mais elles parviennent, singulièrement, à me fasciner. Perec a perçu comment l'influence de toutes ces *choses* devait inévitablement imprégner l'air du temps. À mon avis, un grand romancier a créé une synthèse remarquable des deux titres, *Les choses. Une histoire des années 60*. Ayant vécu la même époque que Jérôme et Sylvie, je trouve que Georges Perec a admirablement réussi à la dépeindre. Je ne suis pas loin de m'y reconnaître.

Alternatives de traduction - Hypothèses

Revenons aux alternatives morphologiques du conditionnel en norvégien que j'ai montrées comme traduction du conditionnel en français. Ayant examiné, d'un point de vue sémantique, des exemples tirés de mon corpus et de leur traduction je me propose de formuler quelques hypothèses sur *l'emploi* de ces différentes alternatives:

- Le verbe auxiliaire *skulle* au preteritum lié au verbe principal à l'infinitif peut s'employer pour traduire le conditionnel présent de valeur modale exprimant un souhait ou un procès hypothétique potentiel de l'avenir : *Les murs seraient des placards de bois clair* (Perc: 11) – *Veggene skulle være plater av lyst tre* (Winther: 9).

- Le verbe auxiliaire *ville* au preteritum lié au verbe principal à l'infinitif peut s'employer pour traduire le conditionnel présent temporel exprimant un procès hypothétique *probable* de l'avenir : *Un seul salaire leur permettrait de vivre* (P: 100) – *én lønn ville sette dem i stand til å overleve* (W: 108).

- Le verbe auxiliaire *skulle* au preteritum lié au verbe principal au perfektum infinitiv peut s'employer pour traduire le conditionnel passé modal exprimant un procès hypothétique potentiel du futur : *Ils auraient oublié leur richesse* (P: 17) – *De skulle (ha) glemt sin rikdom* (W: 16).

- Le preteritum perfektum peut s'employer pour traduire le conditionnel passé modal exprimant un procès hypothétique irréel du présent dépendant d'une condition sous-entendue: *Ils n'auraient pas manqué d'argent* (P: 123) – *De hadde ikke manglet penger* (W: 135). La condition sous-entendue se voit dans le contexte préalable. Le preteritum perfektum employé dans la traduction équivaut ici à l'emploi de l'auxiliaire *ville* au preteritum lié au verbe

principal au perfektum infinitiv: *De ville ikke ha manglet penger*. Le preteritum peut s'employer pour traduire le conditionnel présent temporel dans un texte au style indirect libre, où il transpose le futur simple employé au discours direct: *on les laisseraient aller où ils voulaient aller, on ne les inquiéterait pas* (P: 110) – *Man lot dem gå omkring hvor de ville, man uroet dem ikke* (W: 120)

Le traducteur a aussi choisi d'autres alternatives que celles suggérées ici. En fait, il n'y a pas de solution automatique de ce problème de choix. L'expression *ils auraient aimé...*, apparaissant plusieurs fois dans *Les choses*, est traduite en norvégien à l'aide de l'auxiliaire *skulle* aussi bien que de *ville* et du preteritum perfektum. Le système morphologique du conditionnel semble plus souple et plus complexe en norvégien qu'en français. Se peut-il, en revanche, que la langue norvégienne possède des moyens d'expression plus nuancés dans ce domaine que ne le fait le français? Voilà un problème que je vais aborder dans l'analyse de mon corpus.

2 PREMIÈRE PARTIE

LE CONDITIONNEL VU PAR LES GRAMMAIRIENS ET LES LINGUISTES

2.1.1 Le conditionnel en français

Je me réfère, dans ce chapitre, aux ouvrages suivants en ce qui concerne le conditionnel en français.

M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul (2009), *Grammaire méthodique du français*

H. P. Helland (2006), *Ny fransk grammatikk*

J. Pedersen, E. Spang-Hanssen , C. Vikner (2000), *Fransk grammatik*

M. Hobæk Haff (2010), "Counterfactual conditionals in focus"

K. Togeby (1982), *Grammaire Française*, Volume II

M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul (2009), *Grammaire méthodique du français*

Le conditionnel – un mode à part ou un temps verbal ? (p. 555)

C'est une question que les linguistes se sont posée au cours des années sans pouvoir toujours s'accorder d'une réponse unanime. Regardons à titre d'exemple la définition traditionnelle remontant au XVI^e siècle qui est présentée dans le *Petit Robert* (2006: 505): "*Le mode conditionnel*, ou n.m. *le conditionnel*: mode du verbe (comprenant un temps présent et deux passés) exprimant un état ou une action subordonnée à quelque condition ou éventualité."

Riegel *et al.* donnent leur commentaire sur cette définition en disant que tous les emplois du conditionnel ne dépendent pas d'une condition, et qu'il connaît, comme le futur auquel il s'oppose, deux séries d'emplois, temporels et modaux, dans des cadres syntaxiques en grande partie analogues. Leur conclusion est qu'il convient de ranger le conditionnel parmi les temps de l'indicatif, à la suite du futur. Cette opinion est partagée aussi par les autres grammairiens à qui je me réfère. Ayant constaté que le conditionnel, selon Riegel *et al.*, se définit comme un temps verbal plutôt qu'un mode, mais qu'il connaît deux emplois, temporels et modaux, je le trouve sensé de se renseigner sur ces termes grammaticaux.

Temps et modes – temporalité et modalité

La *Grammaire méthodique du français* (GMF) distingue cinq **modes** (p. 510) parmi lesquels on oppose les modes personnels ou conjugués, l'indicatif, le subjonctif et l'impératif, et les modes impersonnels ou non conjugués, l'infinitif et le participe (auquel on associe le gérondif).

Les **modalités** sont considérées comme des éléments qui expriment l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé (p. 975). Riegel *et al.* montrent (p. 511) que les modes assument cette fonction : l'indicatif présente le procès comme un fait (*Il est venu*); le subjonctif indique que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait (*Qu'il vienne*); l'impératif présente le procès comme un ordre ou une prière de la part du locuteur (*Venez*). Riegel *et al.* ajoutent, cependant, qu'en réalité, un mode, en premier lieu, l'un des modes impersonnels, n'exprime pas en soi la modalité, même s'il peut y contribuer. Et le même mode peut exprimer diverses modalités: *Je veux / souhaite / doute / crains qu'il vienne*. Le temps du verbe employé peut déterminer la modalité, notamment le futur et le conditionnel, qui portent sur l'avenir en évaluant la possibilité et la probabilité de la réalisation du procès en question (p. 979). D'autres facteurs contextuels peuvent exprimer modalité: des moyens lexicaux, comme les noms et les adjectifs affectifs ou évaluatifs, les adverbes modificateurs, les verbes de sentiments et de jugement personnel. À l'oral, l'intonation n'est pas sans influence sur l'effet produit par ce qui est prononcé. Et l'écrivain se sert entre autres de la ponctuation, que ce soit le point d'exclamation ou d'interrogation, les parenthèses, les guillemets ou les deux points, pour obtenir l'effet voulu de son message.

Chaque mode comporte différents **temps verbaux**, qui ont pour fonction de situer le procès dans l'une des trois époques, le passé, le présent ou l'avenir. Les temps verbaux sont regroupés respectivement en temps du passé, du présent et de l'avenir. Mais le temps verbal employé ne correspond pas toujours au temps réel de référence, surtout au cas du présent, qui en effet peut situer le procès dans n'importe quelle époque (p. 529). Il n'est cependant pas dans le cadre de ce travail de rendre compte des emplois de tous les temps verbaux. Je passe donc à la présentation du conditionnel dans la GMF (p. 555):

Les deux valeurs du conditionnel peuvent parfois se mêler: la valeur temporelle peut se charger de la valeur modale. Selon Riegel *et al.*, le conditionnel présent et le conditionnel passé, "dans les emplois temporels, s'opposent sur le plan aspectuel, comme toutes les

formes simples et composées; dans les emplois modaux, ils s'opposent plutôt sur le plan chronologique".

Le conditionnel temporel

Riegel *et al.* (p. 555 – 556) font, pour commencer, la comparaison entre le futur et le conditionnel: Comme le futur exprime l'avenir par rapport au présent: *Virginie pense que Paul viendra*, le conditionnel exprime l'avenir par rapport au passé, à partir d'un point référentiel dans le passé: *Virginie pensait que Paul viendrait*. Le procès exprimé par le conditionnel peut se situer au passé, au moment de l'énonciation ou à l'avenir par rapport au présent du locuteur. Un adverbe de temps peut localiser le procès après le présent du locuteur: *Je pensais que Paul viendrait demain*.

Le conditionnel s'emploie aussi en phrase indépendante, au style indirect libre, où le conditionnel transpose le futur simple employé au discours direct.— La *GMF* en donne cet exemple: *Elle changerait de peau, de vie ou de gare, de cela il était sûr, et rien, plus jamais, ne serait possible* (Guimard). Cela nous intéresse, puisque George Perec s'exprime dans *Les choses* en grande partie au style indirect libre. Riegel *et al.* soulignent que, pour tous ces emplois temporels, la valeur modale n'est pas exclue. Avec un adverbe comme *éventuellement*, ou au moyen d'un auxiliaire modal comme *pouvoir* ou *vouloir*, on peut ajouter au sens temporel une nuance de possibilité.

Le conditionnel modal

L'emploi modal du conditionnel est traité dans la *GMF* sous l'en-tête "Le conditionnel et l'hypothèse" (p. 557). Riegel *et al.* déclarent que la valeur *fondamentale* du conditionnel se manifeste le plus nettement en corrélation avec l'expression d'une hypothèse. Il s'agit en premier lieu d'une hypothèse le plus souvent formulée dans une subordonnée introduite par *si* (ou dans une structure équivalente). L'imparfait dans la subordonnée se relie au conditionnel présent dans la proposition principale, et le plus-que-parfait se combine avec le conditionnel passé. Dans ce système de constructions hypothétiques, le conditionnel indique le potentiel ou l'irréel. Selon Riegel *et al.*, les deux formes du conditionnel modal s'opposent sur le plan chronologique: Le conditionnel présent modal exprime le potentiel de l'avenir ou l'irréel du présent, dépendant du contexte. Le conditionnel passé modal exprime l'irréel du passé. La distinction entre potentiel et irréel est un thème d'intérêt en vue de l'étude des constructions et

des énoncés hypothétiques dans *Les choses* aussi bien que dans sa traduction. La GMF donne son explication du potentiel et de l'irréel (p. 558 – 559) en déclarant d'abord que le conditionnel présent est en soi ambigu. C'est l'attitude du locuteur que est décisive pour l'interprétation du procès en question. Un exemple sert d'illustration: *Ah, si vous vouliez devenir mon élève, je vous ferais arriver à tout* (Balzac). Le locuteur considère le procès exprimé par le conditionnel comme possible, bien que la condition de sa réalisation n'ait pas eu lieu au moment de l'énonciation. C'est cela qu'on appelle le *potentiel*.

Riegel *et al.* montrent ensuite comment le conditionnel peut exprimer l'irréel. Leur exemple décrit une situation imaginée et inexistante au présent du locuteur. Il sait donc que le procès qui serait la conséquence de cette situation ne peut pas se réaliser. Nous avons là affaire à un *irréel du présent*.

Ensuite, Riegel *et al.* présentent, par des exemples, l'emploi du conditionnel passé modal exprimant une situation située dans le passé, une situation imaginée par le locuteur, qui sait, au moment de l'énonciation, que le procès qui aurait été la conséquence, ne s'est pas réalisé. Il s'agit donc d'un *irréel du passé*.

Comme expliqué ci-dessus, il est de règle que le verbe de la proposition introduite par *si* est à l'imparfait ou au plus-que-parfait et que le verbe principal est au conditionnel. L'usage populaire permet que le conditionnel s'emploie dans les deux propositions (p. 558): *Si j'aurais su, j'aurais pas venu* (Y. Robert). Une telle uniformisation des temps de la principale et de la subordonnée se voit également dans certaines constructions hypothétiques ou concessives, comme dans les trois exemples cités ensuite: - *Quand (même) il reviendrait, je ne le recevrais pas*; - *Je la verrais à tout instant, que je ne croirais pas la voir assez*; - *J'aurais un peu d'argent, je m'achèterais l'intégrale de Mozart*.

La GMF présente quelques exemples d'emploi du conditionnel modal où il n'est pas nécessaire ou naturel de formuler la condition :

- "Le conditionnel de politesse", une demande ou un conseil atténué: *Je voudrais / J'aurais voulu rencontrer le président. Vous devriez / auriez dû approfondir cette question*. Le conditionnel est généralement associé à un auxiliaire modal, comme ici, à *vouloir* et *devoir*. Avec le conditionnel passé, l'atténuation est perçue comme plus forte.

– Une opinion illusoire: *On se croirait / se serait cru revenu au Moyen Âge*.

- Une éventualité: *Elle cherche une théorie qui expliquerait l'univers.*
- Une situation imaginaire: *Je serais Robin des Bois.*

Dans certains contextes, le conditionnel est employé sans qu'il soit mis en relation avec une condition:

- "Le conditionnel de rumeur": La presse écrite et parlée fait un large usage du conditionnel pour présenter une information incertaine. Le conditionnel présent s'emploie pour décrire un procès situé dans le présent ou dans l'avenir (1), et le conditionnel passé dénote un événement passé (2) : *Une navette spatiale partirait bientôt pour Mars* (1); *Un chercheur français aurait découvert un traitement miracle du cancer* (2).

- L'interrogation oratoire: *Il habiterait à Strasbourg ? / Il aurait habité à Strasbourg ?* Ce type de question indiquant un soupçon, plutôt au sens négatif, ne demande pas de réponse.

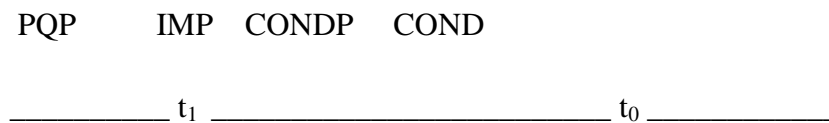
Une *variante littéraire* du conditionnel passé modal est montrée sous *Remarque*, p. 555: un "conditionnel passé deuxième forme", *il eût chanté*. Il s'agit en fait du plus-que-parfait du subjonctif employé dans la langue classique pour exprimer une supposition. Mon corpus contient des exemples de cette variante du conditionnel passé.

Hans Petter Helland (2006), *Ny fransk grammatikk*

H. P. Helland range le conditionnel, comme Riegel *et al.*, parmi les temps verbaux du français. Dans le chapitre 4, "Tempus og modus" (p. 91 – 94), il nous montre la localisation des temps verbaux français sur *l'axe du temps*, une représentation qui visualise les relations entre catégories grammaticales et le temps réel. Je trouve opportun, dans le cadre de mon mémoire, de regarder ce que Helland présente comme le système du présent et le système du passé. Il convient de commencer par la représentation du *système du présent*, qui prend pour point de départ le moment de l'énonciation et le présent (temporel) de l'énonciateur, marqué par t_0 sur l'axe du temps. Le présent verbal (PR) situe l'événement en même temps que le moment de l'énonciation. Au temps simple PR correspond le passé composé (PC), qui situe l'événement au passé par rapport au moment de l'énonciation. Le futur simple (FUT) situe à son tour l'événement dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation. Le temps composé futur antérieur (FUTANT) marque le passé du futur. Toutes ces relations se laissent illustrer par le schéma suivant:



L'énonciateur peut aussi choisir un temps du passé, t₁, comme point de départ de la localisation sur l'axe du temps. C'est cela qui se fait dans *le système du passé* où appartient le conditionnel. L'imparfait (IMP), souvent appelé "le présent du passé", marque la coïncidence avec un temps de référence dans le passé. Autrement dit: l'imparfait constitue le centre dans le système temporel du passé. Un temps composé, le plus-que-parfait, marque le passé par rapport à l'imparfait. Un parallèle correspondant se voit entre la forme simple et la forme composée du conditionnel: Le conditionnel présent (COND) situe l'événement dans le futur, "le futur du passé", et le conditionnel passé (CONDP) marque le passé par rapport au conditionnel présent, "le passé du futur du passé". Le système du passé se présente donc ainsi:



Ces illustrations schématiques des systèmes du présent et du passé montrent les relations entre catégories grammaticales et facteurs temporels dans des énoncés comme (p. 93):

- *Il me dit qui'il viendra quand il aura terminé son travail*

- *Il me disait qu'il viendrait quand il aurait terminé son travail*

Or, il faut prendre en compte, selon Helland, que les modèles des systèmes du présent et du passé montrés ici n'impliquent que les emplois des formes verbales dans leur sens fondamental et temporel. Les emplois exclusivement modaux des verbes ne se laissent pas incorporer dans ces schémas. Helland explique, en plus, que le français a d'autres alternatives de constructions que le futur et le conditionnel pour localiser un procès sur l'axe du temps, et les autres temps verbaux figurant sur les schémas peuvent revêtir d'autres rôles que ceux qui leur sont attribués ici. Le présent, par exemple, peut localiser l'événement non seulement au moment de l'énonciation mais aussi à l'avenir ou au passé par rapport au moment de l'énonciation. Le passé composé peut alterner avec le passé simple. Il n'est pas clair, selon Helland, comment il faut placer le passé simple par rapport à l'imparfait dans le modèle des deux systèmes. Ces schémas sont utiles pour illustrer la localisation temporelle du procès en question, mais la construction verbale exprimant le procès a aussi une *structure interne*

nécessaire à examiner pour l'interprétation du sens de l'énoncé dans sa totalité. Il s'agit là, en effet, de facteurs grammaticaux relevés par Riegel *et al.* auxquels j'ai référé plus haut.

Passons à la description des emplois du conditionnel tels qu'ils sont illustrés par les schémas présentés dans *Ny fransk grammatikk*:

COND temporel (p. 119 – 123)

Ny fransk grammatikk s'accorde en principe avec la *Grammaire méthodique du français* dans sa présentation du COND temporel: il peut exprimer un futur vu à partir d'un moment du passé, un point référentiel, généralement fourni au moyen d'un verbe principal au passé qui précède la subordonnée: *Il m'a écrit qu'il viendrait* (Helland: 119), *Virginie pensait que Paul viendrait* (Riegel *et al.*: 555). Selon Helland, il s'agit normalement d'une subordonnée nominale (comme les deux complétives ici citées). Riegel *et al.* (p. 556) y ajoutent les relatives et les circonstancielles de temps. J'ai constaté que mon corpus comporte des exemples de toutes ces alternatives. Le COND temporel est en soi ambigu: L'événement décrit par *viendrait* dans les deux phrases citées peut, théoriquement, avoir lieu avant, en même temps que, ou après le moment de l'énonciation (comme montré aussi dans la GMF). Le facteur important, c'est que le temps de référence précède le moment de l'énonciation, comme Helland le montre p. 119:

COND temporel I: R avant le moment de l'énonciation, le temps de l'événement après R

Regardons maintenant la description dans *Ny fransk grammatikk* (p. 121 - 122) du conditionnel passé (CONDP) :

CONDP temporel

La forme du CONDP est composée de l'auxiliaire au conditionnel présent et du verbe principal au participe passé: *Il aurait parlé – Il serait parti*. Voilà une structure qui, dans l'emploi temporel du CONDP, indique à la fois l'avenir et le passé. On peut dire que CONDP temporel exprime "le passé du futur du passé", comme COND exprime "le futur du passé". Nous avons vu que le COND temporel se trouve souvent dans une subordonnée précédée d'une proposition principale à un temps du passé marquant le temps de référence du verbe au COND. Le CONDP a besoin d'une construction plus complexe, comme montrée dans l'exemple suivant: *Elle était en bas, et le père pensa que ce se serait sans doute là qu'on le*

coucherait aussi un jour ou l'autre, quand il aurait fini d'user sa peine (Clavel, *Les Fruits de l'hiver*, 1968: 322). Les deux verbes au COND sont précédés d'un verbe principal au PS marquant le temps de référence, R1, demandé par les verbes au COND. Ceux-ci, en combinaison avec *un jour ou l'autre*, exprimant le "futur du passé", établissent à leur tour un temps de référence nouveau, R2, demandé par le verbe au CONDP, *aurait fini*, qui exprime "le passé du futur du passé". D'après Helland, la localisation temporelle avec CONDP se laisse donc formuler ainsi:

R1 avant le moment de l'énonciation, R2 après R1 et le temps de l'événement avant R2

COND modal

Helland introduit le paragraphe intitulé *COND modal* avec un renseignement intéressant (p. 120): Les différents emplois du conditionnel présent modal tiennent leur sens par les contributions que lui fournissent les éléments morphologiques constituant la forme de ce temps verbal, à savoir le radical du futur associé aux désinences de l'imparfait. L'aptitude du COND temporel d'exprimer "le futur du passé" n'est pas focalisée dans le COND modal. Ce sont le sens basal d'aspect non borné de l'imparfait et le sens temporellement ambigu du futur qui opèrent ensemble pour attribuer d'autres valeurs au COND modal, celles que nous avons présentées et commentées dans la GMF et que je ne répète pas ici.

L'emploi du COND modal dans des constructions hypothétiques introduites par la conjonction *si* est commenté dans *Ny fransk grammatikk*, p.121. On y reconnaît les mêmes règles et une description semblable à celles présentées par Riegel *et al.*

Helland fait la comparaison entre les deux constellations *si* + IMP, COND et *si* + PR, FUT, pour montrer que l'une aussi bien que l'autre peut exprimer une situation hypothétique portant sur l'avenir. Cependant, la dernière est considérée d'avoir un degré plus fort de probabilité (*sannsynlighet*) que la première. Ici, je me pose une question de vocabulaire: Il me semble clair que *si* + PR, FUT dénote une situation hypothétique *probable* (*sannsynlig*), mais je me demande si l'on peut conférer à *si* + IMP, COND, qui exprime le *potentiel*, un degré plus ou moins fort de probabilité. Le terme de *possibilité* (*mulighet*) serait peut-être à préférer.

CONDP modal

Helland montre (p. 121) que le conditionnel passé (CONDP) peut s'employer avec les mêmes valeurs déviées (modales) que le COND, mais cette fois-ci comme une variante portant sur le passé.

Selon Helland, le CONDP employé dans des constructions hypothétiques peut décrire *l'irréel*, le plus souvent l'irréel du passé exprimé par une subordonnée introduite par *si*, où le verbe est au plus-que-parfait: *Si tu avais continué l'école, tu serais déjà reparti à Lons depuis plusieurs jours* (p. 122). Helland finit sa présentation des constructions hypothétiques introduites par *si* en déclarant que les combinaisons standard *Si PR, FUT* et *Si IMP, COND* expriment des hypothèses concernant le présent et l'avenir, et que les hypothèses exprimées par la structure *Si PQP, CONDP* portent sur le passé.

Comme dans la GMF, on trouve aussi dans *Ny fransk grammatikk* une présentation du plus-que-parfait du subjonctif employé comme alternative littéraire au lieu du conditionnel passé. Il y a trois exemples de constructions hypothétiques dont le premier comporte cette variante dans la subordonnée, le deuxième dans la principale, et le troisième dans les deux propositions. Le fait que ces exemples sont tirés de littérature parue en 1920, en 1981 et en 1982 prouve que l'usage de cette variante stylistique du conditionnel passé persiste aussi en français moderne.

John Pedersen, Ebbe Spang-Hanssen, Carl Vikner (2000), *Fransk grammatik*

Le chapitre 18 de cette grammaire concerne l'emploi des formes verbales finies, où le conditionnel est présenté dans la partie intitulée "Tempus". Pedersen *et al.* remarquent au début de leur présentation (p. 358) que l'emploi temporel du conditionnel dépend de la syntaxe, par son association à une subordonnée ou par son emploi au style indirect libre. Les emplois modaux du conditionnel associé à une subordonnée introduite par *si* occupent un paragraphe à part (p. 367), et un paragraphe particulier est aussi réservé à la présentation du conditionnel employé au style indirect libre (p. 366).

Le conditionnel (présent) temporel

Pedersen *et al.* (p. 358) font valoir les mêmes règles au sujet du conditionnel temporel que les auteurs déjà présentés mais donnent quelques suppléments d'intérêt:

Le conditionnel exprimant le futur du passé apparaît surtout dans une subordonnée interrogative ou complétive: *Tu ne t'es jamais demandé ce que tu ferais, à ta sortie de prison?* (Sartre, *Mains*: 28); *Quantin ne savait pas quelle serait la réaction d'Isabelle* (Clavel, *Voyage*: 55).

Employé dans une subordonnée temporelle, le verbe doit être au conditionnel (présent ou passé) quand le verbe principal est au conditionnel: *Elle lui a demandé s'il l'aimerait encore quand elle deviendrait laide* (Cau, *Pitié*: 27); *Personne ne toucherait à cette lettre tant que l'homme serait là* (Clavel, *Voyage*: 43). Dans la première phrase, la conjonction *s(i)* introduit une subordonnée interrogative. Mon analyse va montrer que le norvégien permet deux temps verbaux différents dans une même proposition de valeur temporelle. La traduction des deux exemples cités ci-dessus serait: 'Hun spurte ham om han ville elske henne når hun ble stygg'; 'Ingen ville røre dette brevet så lenge mannen var der'.

Le conditionnel présent modal

Les emplois modaux du conditionnel représentent un éventail de nuances variées (p. 359). Ils ont en commun qu'ils dénotent une projection du monde réel à un monde imaginé, irréel. Le conditionnel présent dans cet emploi est une variante du présent ou du futur. Pedersen *et al.* donnent des exemples semblables à ceux que nous avons déjà vus dans ma présentation de la GMF. Ici, quelques-uns sont traduits en danois. Les auteurs ont bien fait, car beaucoup de ces expressions comportent des tournures qui ne se laissent pas traduire mot à mot.

Notre attention est portée sur les constructions concessives (p. 360) où le verbe est au conditionnel dans les deux propositions (montrées aussi par des exemples dans la GMF). Dans *Fransk grammatik*, quatre types particuliers de ces constructions sont présentés préalablement dans le chapitre portant sur les subordonnées (p. 75). Il s'agit, selon Pedersen *et al.*, de constructions assez répandues dans le français standard: *Il vivrait cent ans qu'il ne l'oublierait pas*; *Vivrait-il cent ans, il ne l'oublierait pas*; *Vivrait-il cent ans qu'il ne l'oublierait pas*; *Il vivrait cent ans, il ne l'oublierait pas*.

Comme dans la GMF, on trouve dans *Fransk grammatik* un exemple d'un emploi particulier du verbe *croire* au conditionnel, au sens d'une opinion illusoire, et en plus du verbe *dire*: *On dirait un tabouret de piano* (Sartre, *Mains*: 125). Pedersen *et al.* soulignent, à propos de l'exemple suivant, que la subordonnée complétive est au présent, même si le verbe principal est au conditionnel: *On dirait qu'il est ivre*.

Le conditionnel passé temporel

Le conditionnel passé, comme temps verbal composé, exprime des événements accomplis (p. 361). Il peut exprimer le passé du futur du passé, notamment dans une subordonnée temporelle: *il se disait que Marie-Louise allait retrouver tout cela, et que lorsqu'elle serait arrivée, ils pourraient vivre tous ensemble un vrai moment de bonheur* (Clavel, *Voyage*: 41).

Le conditionnel passé modal

Le conditionnel passé modal peut s'employer pour exprimer des *rumeurs*, comme une variante du passé composé, illustré par les exemples suivants: - *Les assaillants auraient perdu l'ancien territoire biafrais* (*Monde* 3-4-70, 3).

Le conditionnel passé modal est employé dans des constructions concessives portant sur le passé: *On aurait voulu le faire qu'on n'aurait pas mieux réussi* (Aragon, *Cloches*: 325).

Le conditionnel passé dans les trois expressions figées "aurait dit", "aurais aimé" et "aurait voulu" est illustré par des exemples: - *M. Lambrusque ne bougea pas. Il était seulement un peu penché: on aurait dit qu'il offrait son dos* (Bazin, *Chapeau*: 49); *J'entrai comme un voleur alors que j'aurais aimé y entrer comme un hôte attendu* (Cayrol, *Corps*: 179); - *la mère aurait voulu un frigo* (Rochefort, *Enfants*: 21).

La variante littéraire du conditionnel passé mentionnée précédemment est présentée aussi par Pedersen *et al.* (p. 320), avec référence à des grammaires traditionnelles d'école, où le plus-que-parfait du subjonctif est défini comme "le conditionnel passé 2^e forme", une variante que l'on peut trouver en français soutenu.

Transposition de temps verbaux dans le discours indirect et dans le style indirect libre

Voilà un facteur linguistique qu'il importe de remarquer. Il affecte la syntaxe, en français aussi bien qu'en norvégien. Regardons l'aperçu présenté dans *Fransk grammatik* (p. 366), qui montre comment le changement de temps verbaux s'effectue. En passant du discours direct

au discours indirect, le temps verbal de départ est transposé au temps marqué à la même ligne à droite:

Présent	imparfait
futur	conditionnel
futur antérieur	conditionnel passé
passé composé	plus-que-parfait
imparfait	plus-que-parfait
passé simple	plus-que-parfait
passé antérieur	plus-que-parfait

Cette transposition se réalise quand le verbe principal est à un temps du passé:

Discours direct: “*Elle pleure*”, discours indirect: *Il affirma qu’elle pleurait.*

Selon Pedersen *et al.*, l’imparfait se transforme rarement; le plus-que-parfait et les deux formes du conditionnel ne se transforment jamais.

Les mêmes transpositions ont lieu dans un texte au style indirect libre, où l’écrivain s’exprime en phrases indépendantes (p. 367): L’espoir s’effaça: *elle n’arriverait jamais à Gien* (Sartre).

Dans cet exemple, le conditionnel présent transpose le futur simple employé au discours direct.

Marianne Hobæk Haff (2010), "Counterfactual conditions in focus"

Cet article est une étude contrastive des conditionnelles contrefactuelles introduites par la conjonction *si* en français et par une conjonction correspondante en norvégien, *hvis*, *dersom* ou *om*. L’article est écrit en anglais et les exemples étudiés sont présentés en français, norvégien et anglais. C’est la comparaison des exemples français à ceux du norvégien qui sont d’intérêt pour mon devoir de master, qui contient des exemples du contrefactuel, généralement appelé *l’irréel* dans les grammaires françaises. Dans les grammaires que j’ai présentées nous avons vu des exposés sur des constructions hypothétiques exprimant *le potentiel* et *l’irréel* dans des contextes portant sur *le présent* et *le passé*, mais la possibilité d’un *irréel de l’avenir* n’est pas discutée. Hobæk Haff, par contre, montre dans cet article que

l'irréel de l'avenir se laisse aussi observer, sous certaines conditions. Elle a analysé des exemples d'une provenance variée, la plupart du *Oslo-korpuset*, d'un corpus électronique du journal *Le Monde* de la période 1996 – 1997, ou du *Oslo Multilingual Corpus (OMC)*. Elle a aussi cherché des exemples sur Internet et dans des romans qui ne sont pas inclus dans le *OMC*. Finalement, quelques exemples sont contenus dans un questionnaire qu'elle a développé et soumis à 20 Français et à 20 Norvégiens. Hobæk Haff montre que les deux langues disposent de deux schémas pour exprimer un procès irréel, A et B :

A *Si + l'imparfait + le conditionnel présent*

A' *Hvis + preteritum + 1. Kondisjonalis*

B *Si + le plus-que-parfait + le conditionnel passé*

B' *Hvis + pluskvamperfektum + 2. Kondisjonalis ou pluskvamperfektum*

Il s'avère que les préférences des deux schémas ne sont pas les mêmes en français et en norvégien: Le français a une préférence claire pour le schéma A. En norvégien standard, les deux schémas sont acceptés pour exprimer l'irréel du présent, mais le schéma B est clairement préféré. Quant à l'irréel de l'avenir, l'analyse de Hobæk Haff montre que le schéma B peut être accepté comme une possibilité en français et en norvégien. Le type de verbe, perfectif ou imperfectif, est important pour l'interprétation du procès, de même que l'ajout éventuel d'un adverbe temporel et des indications apparaissant dans le contexte.

Knud Togeby (1982) , Grammaire française, Volume II

Grammaire française, ouvrage comprenant cinq volumes, “est une véritable mine de renseignements”, comme disent les éditeurs au verso du livre. Le conditionnel est traité dans le volume II (Les Formes Personnelles du Verbe), où il est présenté sous plusieurs angles de vue et avec une grande quantité d'exemples. Togeby constate qu'on distingue pour le conditionnel, comme pour l'imparfait et le futur, des emplois temporels et modaux, et il conteste la conception de certains d'avoir affaire à deux homonymes, un conditionnel temps et un conditionnel mode. “Il s'agit d'une seule et même forme” (p. 381).

Regardons maintenant les paragraphes concernant l'emploi du conditionnel dans d'autres constructions hypothétiques que celles introduites par *si*:

Conjonctions conditionnelles composées (p. 291)

Il s'agit de locutions conjonctives employées en combinaison avec le conditionnel, *pour le cas où; au cas où; dans le cas où; dans l'hypothèse où*. En voici un exemple: *Moi, je reste ici, pour le cas où il réapparaîtrait en France* (Grenier, Palais 173). Togeby fait remarquer que *à condition que* et *à la condition que* ne sont pas suivies du subjonctif, mais du futur ou du conditionnel: *à la condition qu'il donnerait de l'eau à la citadelle de Corinthe* (Camus, Sisyphes 163). Cependant, le subjonctif est également possible, selon plusieurs grammaires.

Propositions conditionnelles non introduites (p. 292)

Une construction hypothétique peut se former en juxtaposant deux propositions avec le conditionnel, l'une exprimant la condition et l'autre la conséquence: *Vous pourriez chanter, ça lui ferait le même effet* (Bastide, Adieux 199). Aussi l'emploi du conditionnel passé dans les deux propositions peut exprimer une situation hypothétique. En voici un exemple: *J'aurais volé, tué, j'aurais mis le feu au magasin, elles me l'auraient pardonné* (Guth, Mince 31). L'imparfait peut remplacer le conditionnel dans la deuxième proposition: *Il n'y aurait pas eu la Citroën en face, je passais* (NO 4-9-67, 24).

« Emploi du temps aux dépens du mode » (p. 260-265)

Il s'agit de verbes régissant en principe le subjonctif, mais qui sont au futur ou au conditionnel pour indiquer un procès futur. Togeby nous rappelle d'abord que le système temporel du subjonctif ne comprend pas de temps futurs. Pour marquer que le procès envisagé se situe dans l'avenir, on peut employer une construction avec *devoir* ou on peut remplacer le subjonctif par la périphrase future *aller* + infinitif, qui n'existe pas au subjonctif. Mais bien souvent, on remplace simplement le subjonctif par le futur ou par le conditionnel. Togeby présente quelques exemples de cette dernière alternative:

Le conditionnel remplace le subjonctif (p. 260)

- Dans les propositions complétives sujets réels du verbe être : *Mais cela avait l'air de ne pas être certain qu'elle reviendrait* (Proust, Albertine I 76).
- Après les verbes de crainte, on peut parfois trouver le conditionnel: *M. A. craignait qu'une longue chasse marquerait ses hommes* (Ce soir, Cohen 118).
- Après le verbe *ne pas imaginer*, on peut trouver le conditionnel coordonné au subjonctif: *Ils n'imaginaient pas que la vie puisse les séparer et qu'un jour quelque chose leur*

apparaîtrait plus important (Sagan, Nuages 134).

– Dans les propositions concessives introduites par *quoique, bien que, encore que, malgré que*, l'emploi du conditionnel est très répandu: *Quoique je serais furieux que vous me réveilliez* (Proust, Swann II 274).

– Dans toutes les propositions relatives, le conditionnel s'emploie facilement à côté du subjonctif, même après un contexte volitif : *Je voulais chercher une personne qui vivrait auprès de moi* (Proust, Albertine I 186).

– Contexte négatif: *Je n'ai pas trouvé, par exemple, une femme qui m'eût compris, qui me comprenne, qui me comprendrait* (Ionesco III 237).

– Le conditionnel est fréquent dans une relative après un superlatif: *Le pire acte d'accusation que des catholiques auraient jamais dressé contre Église romaine* (Peyrefitte. Ib.).

Dans les cas cités, il était question de conditionnels dépendant d'un temps du *passé*. Selon Togeby, la tendance à employer le conditionnel au lieu du subjonctif est encore plus forte si la principale est au *présent* :

- *Il semble* au présent + le conditionnel: *certaines satisfactions dans lesquelles il semble qu'on ne pourrait avoir comme excuse que la démence complète* (Proust, Temps retrouvé I 197).

– Après *je crains* au présent : *Mais je crains bien qu'elles ne seraient jamais que de fausses diaconesses* (Harry, Prop. pgr. 9).

– Après *je ne crois pas* au présent: *Je ne crois pas qu'on me rendrait service en cherchant* (Nourissier, Bourgeois 218).

Coordination du subjonctif et du conditionnel après la forme interrogative de *croire* au présent: *croyez-vous que je ne le sache pas mieux que vous? Croyez-vous même qu'il ne me serait pas facile de vous demander de quel droit vous me jugez?* (Malraux, Condition 402).

– Dans les propositions concessives dans un contexte de présent: *Je le souhaite sans l'espérer, encore que ce ne serait là qu'une légitime récompense* (Courteline, Prop. pgr. 226).

- Dans les propositions relatives après une principale au présent: *Le Clézio cherche un livre dans lequel il pourrait* (Quinzaine litt. 16-12-71, 6).

Périphrase futurelle aller + infinitif (p. 392)

Togeby tient compte de l'emploi du temps composé *aller* + infinitif comme une variante du conditionnel en tant que futur du passé mais en soulignant qu'il est soumis à de nombreuses restrictions. Cette forme s'emploie en effet aussi pour exprimer le sens d'*aller* comme verbe de mouvement. C'est le contexte qui indique de quoi il s'agit. L'exemple suivant montre les

deux usages : *Il m'a expliqué .. qu'il n'irait pas s'installer chez Noëllie, non, mais qu'il allait prendre un petit appartement pour lui* (Beauvoir, *Femme* 240).

Verbes modaux + infinitif (p. 331)

Il s'agit de l'emploi des verbes modaux *pouvoir* et *falloir* à l'imparfait, qui peuvent avoir la valeur du conditionnel passé: *Vous pouviez fuir alors, sans appeler cet homme* (Anouilh, *Sten* 109); *Il fallait y penser ce matin* (Anouilh); *Il fallait y penser il y a une éternité, vers 1900* (Beckett, *Godot* 13).

2.1.2 Le conditionnel en norvégien

Dans ce chapitre, je fais un résumé des passages concernant les temps verbaux le *preteritum futurum* et le *preteritum perfektum futurum* contenus dans les ouvrages suivants:

J. T. Faarlund, S. Lie, K. I. Vannebo (1997), *Norsk referansegrammatikk*

Svein Lie (2006), *Norsk morfologi*

J.T. Faarlund, Svein Lie, K.I. Vannebo (1997) Norsk referansegrammatikk

Cet ouvrage est le résultat d'un projet de collaboration entre les universités d'Oslo et de Trondheim, entamé en 1992 et achevé en 1995. On y trouve des renseignements bien systématisés sur tous les éléments de la grammaire du norvégien moderne, une ressource indispensable aussi pour mon travail au sujet du conditionnel. La partie actuelle à étudier est intitulée "Verbfraser" (Groupes verbaux).

LES TEMPS VERBAUX COMME CATÉGORIES GRAMMATICALES

Terminologie, morphologie (p .540 – 542)

Faarlund *et al.* utilisent la terminologie concernant le système verbal du norvégien qui a été adoptée par les grammairiens modernes dans le dernier temps. Le terme du présent, *presens*, est resté comme auparavant, mais les temps du passé, *imperfektum*, *perfektum* et *pluskvamperfektum*, sont remplacés par *preteritum*, *presens perfektum* et *preteritum perfektum*. Les termes traditionnels de 1. et 2. *futurum* sont transformés en *presens futurum* et *perfektum futurum* et les deux formes appelées traditionnellement 1. et 2. *kondisjonalis*, s'appellent désormais *preteritum futurum* et *preteritum perfektum futurum*. Faarlund *et al.* (p. 541) expliquent que les termes nouveaux du futur et du conditionnel ont l'avantage de rendre explicitement compte de la structure de leurs formes, et qu'ils ont en commun de pouvoir indiquer un temps d'avenir, que ce soit par rapport à un point de référence du présent ou du passé. J'ai choisi de les utiliser aussi dans ce travail en parlant des formes verbales du norvégien.

Les temps verbaux simples et composés

Comme pour le français, on peut répartir les temps verbaux en norvégien en deux groupes, les temps simples et les temps composés.

Tous les temps composés du français, à savoir le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur et le conditionnel passé, sont formés avec l’auxiliaire *avoir* ou *être* associé au verbe principal. Les auxiliaires correspondants du norvégien, *ha* et *være*, s’emploient pour former les temps composés du passé: le presens perfektum (har skrevet, har/er reist) et le preteritum perfektum (hadde skrevet, hadde/var reist), tandis que les temps correspondant au futur et au conditionnel sont formés avec d’autres types d’auxiliaires. Cette particularité n’est pas sans poser problème pour la traduction de l’une des deux langues à l’autre.

Les systèmes des temps verbaux

Faarlund *et al.* rendent compte d’un système du présent (presenssystemet) et d’un système du passé (preteritumssystemet): Au système du présent appartiennent une forme simple, le presens, et les formes composées le presens perfektum, le presens perfektum futurum et le presens futurum. Le système du passé (perfektumssystemet) comporte le temps simple le preteritum et les formes composées le preteritum perfektum, le preteritum perfektum futurum et le preteritum futurum. Encore peut-on distinguer un ‘perfektumssystem’ comprenant les formes composées avec *ha* et *være* et un ‘futuraumssystem’ comprenant les formes composées avec un *auxiliaire modal* ou avec *komme til å*. Les formes les plus complexes morphologiquement, le presens perfektum futurum et le preteritum perfektum futurum, appartiennent aux deux systèmes à la fois.

Temps et modalité²

Quelques exemples sont présentés pour montrer que les mêmes formes verbales peuvent exprimer les deux valeurs, temps ou modalité (p. 543)

- (a) Jeg skulle ønske at hun *var* her
- (b) Hun *var* her for et øyeblikk siden
- (c) Han *hadde sluttet* om dette var blitt kjent

² Pour le terme modalité, voir *Norsk referansegrammatikk*, § 7.3.2

(d) Han *hadde sluttet* før dette var blitt kjent

Le preteritum du verbe *være* exprime le temps dans l'exemple (b) et la modalité dans l'exemple (a) Dans l'exemple (d), le preteritum perfektum du verbe *slutte* a une valeur temporelle, et la même forme a une valeur modale dans l'exemple (c). Selon Faarlund *et al.*, tous les verbes composés du futur, qui sont formés avec les verbes auxiliaires modaux, expriment la modalité aussi bien que la temporalité Il en est de même pour les formes composées de *komme til å* + infiniti pourvu qu'elles dénotent un procès d'avenir :

Han kommer til å reise i morgen Hun kommer sikkert til å gjøre det

Ces formes verbales du futur sont traitées dans *Norsk referansegrammatikk* § 7.3.1 pour leur emploi temporel, ensuite dans § 7.3.2 pour leur emploi modal.

Voici la présentation sur l'axe du temps du preteritum perfektum futurum (før-datidsframtid = le passé du futur du passé) basée sur l'énoncé (p. 549): *På den tida skulle vi ha reist* :

Før-datidsframtid

P1 H P2 U

Il s'agit d'un événement H qui a lieu après un point de référence P1 dans le passé par rapport au moment de l'énonciation U et avant un autre point P2 représentant le futur du passé. Cela correspond aussi à la description dans *Ny fransk grammatikk* (p. 122) au sujet du conditionnel passé en français :

R1 avant le moment d'énonciation, R2 après R1 et le temps de l'événement avant R2

Faarlund *et al.* rendent compte ensuite de l'emploi des formes verbales selon leur appartenance au système du passé ou au système du présent. C'est le système du passé qui nous intéresse ici, et nous passons donc à la description de l'emploi des deux formes en question, le preteritum futurum et le preteritum perfektum futurum.

L'emploi du preteritum futurum (le futur du passé) (p. 559 – 560)

Cette forme verbale composée peut exprimer, comme nous l'avons vu ci-dessus, un procès qui a lieu à un moment défini ou indéfini dans l'avenir vu d'un point de référence dans le passé (datidsframtid). Exemples:

Jeg hadde på følelsen at noe ville gå galt

Det skulle snart vise seg at han fikk rett

Det var avtalt at vi skulle reise dagen etter

Jeg regnet med at de ville forsøke på nytt neste år.

Dans les deux derniers exemples, la localisation temporelle de l'événement est indiquée par les adverbiaux *dagen etter* et *neste år*, alors qu'il n'y a aucun renseignement sur le temps exact de l'événement dont il s'agit dans les deux autres exemples.

Faarlund *et al.* remarquent que les expressions indiquant un procès du futur du passé apparaît habituellement après un verbe de pensée, de sentiment, de supposition, etc. – comme dans les exemples cités et dans l'exemple suivant (p. 560):

Jeg trodde at hun ville komme

Nous avons vu que le même type de proposition en français s'emploie pour introduire une complétive avec le conditionnel présent exprimant le futur du passé: *Virginie pensait que Paul viendrait* (Riegel *et al.*, 2009: 555).

Selon Faarlund *et al.* (p. 560), le preteritum peut s'employer à la place du preteritum futurum

Jeg trodde at hun kom (= ville komme)

Vi kunne ikke vite hva det førte til (= ville føre) med seg

Jeg var overbevist om at hun stod (= ville stå) til eksamen

Eg visste at vi fekk (= ville få) lov

L'emploi du preteritum dans ce type de phrase est principalement limité aux verbes perfectifs (ikke-durative). Cela se voit à l'exemple agrammatical ci-dessous, où le verbe, *skulle stå*, est imperfectif (durativt): * *Det var bestemt av andre hva som sto (= 'skulle stå') i brevet.*

Faarlund *et al.* remarquent, cependant, que le preteritum futurum exprime le sens de futur d'une façon plus claire que ne le fait le preteritum

L'emploi du preteritum perfektum futurum (le passé du futur du passé) (p. 560 - 561)

Le preteritum perfektum futurum exprime un procès futur qui a lieu après un point de référence dans le passé et avant un point représentant le preteritum futurum (før-datidsframtid) :

De ville ha klart det innen den tid

Vi kom likevel til å ha avsluttet arbeidet innen kvelden, så vi behøvde ikke å forhaste oss

Jeg håpte at boka snart ville ha vært ferdig

Parallèlement à l'emploi du preteritum au lieu du preteritum futurum, on peut remplacer le preteritum perfektum futurum par le preteritum perfektum (p. 561):

Vi hadde likevel avsluttet arbeidet innen kvelden, så vi behøvde ikke å forhaste oss

Jeg håpte at boka snart hadde vært ferdig

L'emploi du preteritum perfektum pour exprimer la relation temporelle du passé du futur du passé est justifié ici par le fait que les adverbiaux *innen kvelden* et *snart* dénotent un procès d'avenir et que le preteritum perfektum situe le temps du procès avant un point de référence qui à son tour est antérieur au moment de l'énonciation.

Encore est-il possible dans ce type d'énoncé de remplacer le preteritum perfektum futurum par le preteritum futurum, pourvu qu'il y ait un adverbial temporel marquant un moment d'avenir :

Vi ville likevel avslutte arbeidet innen kvelden, så vi behøvde ikke å forhaste oss
(= ville ha avsluttet)

Vi regnet med at vi kom til å begynne før jul (= kom til å ha begynt)

Faarlund *et al.* montrent enfin que la même relation temporelle peut s'exprimer par le preteritum si le contexte contient un élément indiquant un moment d'avenir:

Vi regnet med at vi begynte før jul (= ville ha begynt)

Ils soulignent que c'est le preteritum perfektum futurum qui exprime de la façon la plus claire le "før-datidsframtid". Et cette forme ne se laisse pas toujours remplacer par le preterium perfektum, le preteritum futurum ou le preteritum.

Nous reconnaissons aux exemples cités du preteritum futurum et du preteritum perfektum futurum la correspondance au conditionnel présent et au conditionnel passé du français. Les formes du norvégien se distinguent de celles du français par l'emploi de verbes auxiliaires alternatives, *skulle* ou *ville*, et par la possibilité d'employer encore d'autres formes d'auxiliaires. D'ailleurs, en français aussi, il est possible d'exprimer le sens du conditionnel autrement que par les formes canoniques. Nous avons vu que la forme composée d'*aller* + infinitif et certains verbes modaux + infinitif peuvent avoir la valeur du conditionnel (Togeby II, 1982: 392 et 331).

Transposition de temps verbaux dans la représentation indirecte (p. 572)

Faarlund *et al.* préfèrent utiliser ici le terme de *représentation* (framstilling) au lieu de *discours* pour signaler qu'il s'agit aussi de pensées et de reproduction de pensées. Une phrase prononcée ou écrite de manière directe peut se reproduire indirectement dans une subordonnée introduite par un verbe au passé signifiant *dire* ou *penser*. Le passage de la représentation directe à la représentation indirecte demande la transposition de temps et de personne (p. 573):

(Jeg *studerer* språk) – Hun sa at hun *studerte* språk.

On obtient en transposant le temps de presens au preteritum, une correspondance de temps entre le verbe de la principale et celui de la subordonnée. La transposition implique le remplacement des formes du système du présent par les formes du système du passé. Le même procédé a lieu dans le passage du discours direct au discours indirect en français, comme je l'ai montré dans ma présentation de *Fransk grammatik* (Pedersen *et al.*, 2000: 366).

Regardons un exemple de transposition du presens futurum au preteritum futurum (p. 573):

(Dette *vil* jeg *gjøre*) - Hun sa at dette *ville* hun *gjøre*

et un exemple montrant la transposition du presens perfektum futurum au preteritum perfektum futurum:

(*Da skal vi ha reist*) – Han trudde at *da skulle dei ha reist*.

Le temps verbal transposé se réfère à la localisation temporelle de l'événement décrit aussi bien qu'au moment de l'énonciation, ce qui peut entraîner la transposition d'adverbiaux temporels en plus de personnes (p. 574):

(Jeg vil reise til byen i morgen) *Hun sa hun ville reise til byen dagen etter*

(Komitéen vil ha levert innstillinga innen utgangen av dette året) *De mente at komitéen ville ha levert innstillinga innen utgangen av dette året* (p. 575)

La transposition *facultative* après un verbe au preteritum dans la représentation indirecte est montrée par cet exemple:

Han sa at han kom / kommer i morgen

Suivant la règle générale, la transposition est toujours possible, mais pas toujours obligatoire. Elle est obligatoire si le contexte montre que le message exprimé par la subordonnée n'est plus valable au moment de l'énonciation (p. 575):

Statsråden opplyste i fjor at det var tinginger i gang om en ny handelsavtale. Det viste seg imidlertid at disse tingingene skulle opphøre allerede før årsskiftet.

Opprinnelig ble det sagt at Wilson skulle besøke (*skal besøke) selve slum- og uroområdene i Belfast og Londonderry under besøket der, men det er det ikke blitt noe av (NRK fjernsyn 1971).

Le principe de la correspondance entre les temps verbaux est parfois enfreint pour des raisons stylistiques (p. 576):

Da Torfinn ville vite hvorfor, svarte hun at Groa er kongsdatter, og at hun ikke vil gifte henne bort til en vanlig bonde (Henriksen, 1991).

On se serait attendu à ce que les verbes des deux subordonnées complétives de cet exemple soient mis au preteritum pour correspondre au temps du verbe de la principale, mais nous remarquons l'emploi efficace du présent dramatique, *vil gifte bort*, apte à exprimer la volonté de la personne qui parle, volonté qui est maintenue au moment de l'énonciation. Il importe en effet de remarquer ici que le verbe *ville* est employé dans son sens primaire de volonté. Il y a un rapport temporel au futur aussi bien qu'au présent, et nous avons affaire à une phrase

verbale exprimant à la fois une valeur temporelle et une valeur modale. On peut comparer au verbe modal français *vouloir*, qui peut être suivi d'une complétive ou d'un complément nominal, selon Riegel *et al.* (2009: 454). Dans notre exemple, la phrase *vil gifte bort* est constitué par un verbe et un complément nominal infinitif. Le présent de la première complétive dénote la parenté royale de la fille, un facteur justifiant aussi le maintien du présent. Là, également, on peut comparer à un exemple semblable présenté par Riegel *et al.* (2009: 1013 – 1014): "Un présent de définition ou de vérité générale peut être maintenu dans le discours indirect: *Elle pensait que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.*" La traduction en français de la deuxième complétive de l'exemple cité ci-dessus demanderait, à mon avis, un verbe de volonté au présent associé à la forme *gifte bort*. Une alternative de traduction serait le preterim futurum, *ville gifte bort*, mais cette forme ne saurait guère exprimer suffisamment la volonté de la mère.

Les formes verbales non-finies (p. 577)

L'emploi des temps verbaux présenté jusqu'ici, concerne les formes *finies* du verbe. Le système des temps verbaux comporte aussi les formes *non-finies*. Le perfektum partisipp (le participe passé), qui est une forme non-finie, est déjà traité en relation avec les formes verbales composées. Il nous reste à regarder l'emploi des formes infinitives. Le groupe verbal non-fini peut se constituer avec quatre formes infinitives différentes:

Presens infinitiv	<i>koste</i>
Perfektum infinitiv	<i>ha kostet</i>
Futurum infinitiv	<i>skulle / ville / komme til å koste</i>
Perfektum futurum infinitiv	<i>skulle / ville / komme til å ha kostet</i>

Faarlund *et al.* présentent des exemples de phrases avec ces quatre formes infinitives:

Presens infinitiv	(1) Øvelsen antas å koste over 10 millioner
Perfektum infinitiv	(2) Øvelsen antas å ha kostet over 10 millioner
Futurum infinitiv	(3) Øvelsen antas å ville koste over 10 millioner
Perfektum futurum infinitiv	(4) Øvelsen antas å ville ha kostet over 10 millioner

Selon les paradigmes de conjugaison des verbes, le français n'a que deux formes infinitives, l'infinitif présent (*écrire*) et l'infinitif passé (*avoir écrit /être parti*), ce qui se voit aussi à la traduction des quatre formes norvégiennes:

		<u>Norvégien</u>	<u>Français</u>
Presens infinitiv	(1)	antas å koste	est présumé coûter
Perfektum infinitiv	(2)	antas å ha kostet	est présumé avoir coûté
Futurum infinitiv	(3)	antas å ville koste	est présumé coûter
Perfektum futurum inf.	(4)	antas å ville ha kostet	est présumé avoir coûté

La question se pose s'il y a une différence de sens entre l'exemple (1) et (3) et entre (2) et (4). Autrement dit: le presens infinitiv et le futurum infinitiv sont-ils aptes à exprimer une autre valeur que le font respectivement le perfektum infinitiv et le perfektum futurum infinitiv? Je pense que l'on peut l'affirmer par le raisonnement suivant :

Au cas où il s'agit d'un procès projeté et fixé à un temps défini dans l'avenir, le presens infinitiv (1) convient. Si le procès est souhaité mais fait encore l'objet de discussion, c'est le futurum infinitiv (3) qui s'applique. Le perfektum infinitiv (2) indique que le procès a déjà eu lieu. Le perfektum futurum infinitiv (4) décrit une situation marquée par la non-réalisation du procès projeté. J'ajoute qu'il faut faire des réserves sur la validité d'un raisonnement semblable pour d'autres types de verbe constituant la forme infinitive ainsi que d'un autre type de verbe régissant.

Faarlund *et al.* montrent la correspondance entre les formes infinitives et les formes équivalentes avec une forme verbale finie (p. 578). Il nous intéresse pour ce travail de remarquer les formes infinitives équivalentes au preteritum futurum et au preteritum perfektum futurum :

Hun var spent på å *skulle reise* så langt (Futurum infinitiv) =

Hun var spent på at hun *skulle reise* så langt (Preteritum futurum)

De påstås å *ha reist* så langt (Perfektum infinitiv) =

Det ble påstått at de *skulle ha reist* så langt (Preteritum perfektum futurum)

MODE ET MODALITÉ COMME CATÉGORIES GRAMMATICALES

Selon Faarlund *et al.* (p.579), la modalité, au sens large du mot, s'exprime grammaticalement de différentes façons :

- (a) par **les différents modes** du verbe (l'impératif, le subjonctif, l'indicatif)
- (b) par **des moyens lexicaux**, notamment par des adjectifs et des adverbes. Fréquemment utilisés sont les adverbes *vel, visst, nok, da, jo, nå, kanskje*, qui apparaissent seuls ou en combinaison avec d'autres moyens exprimant la modalité
- (c) par **des constructions syntaxiques comportant un verbe modal associé à une forme infinitive**
- (d) par **d'autres constructions verbales qui se composent du verbe *ha, bli* ou *være* + une construction infinitive**

Pour entamer l'étude des méthodes décrites sous (a) de cette liste, je me réfère à Svein Lie, *Norsk morfologi* (2006: 86).

Modalité exprimée par les modes

Le verbe exprime une valeur modale par le mode auquel il se présente, à l'indicatif ou à l'impératif, qui sont les modes en usage en norvégien moderne.

L'indicatif est à considérer comme une sorte de "mode général", selon Svein Lie. L'indicatif est le mode employé partout où l'on s'exprime oralement ou par écrit en phrases énonciatives, pour présenter un fait.

L'impératif exprime un ordre: *Gi meg pengene!*; une demande: *Vennligst bruk utgangen bak!*; une permission: *Bare stig på!*; une mise en garde: *Ikke gå over på rødt lys!*; un souhait: *Sov godt!*

Le subjonctif (konjunktiv), un troisième mode toujours très vivant en français, ainsi qu'en allemand, est presque disparu en norvégien moderne. Quelques expressions en langue solennelle et religieuse et en jurons s'entendent encore : *Leve kongen!*; *Komme ditt rike!*; *Pokker ta!*

Ce sont les temps verbaux de l'**indicatif** qui nous intéressent dans ce devoir, à savoir, *le preteritum*, *le preteritum perfektum* et les temps du futur, *le preteritum futurum* et *le preteritum perfektum futurum*. En voici un résumé de ce qu'en dit Svein Lie:

Le preteritum (p. 82 - 83)

Selon Svein Lie, le preteritum, dans son emploi modal, apparaît avant tout dans les constructions comportant une proposition principale reliée à une subordonnée conditionnelle, concessive ou (quelques fois) comparative. Il en donne ces exemples: (a) *Hvis jeg var i din situasjon, ville jeg ikke gjøre det.* (b) *Sjøl om du ga meg tusen kroner, ville jeg ikke dra dit.* (c) *De oppfører seg som om ressursene var uuttømmelige.*

La subordonnée peut exprimer le réel ou l'irréel. Quand le locuteur le juge comme irréel, le verbe de la subordonnée se met en général au preteritum, comme dans les exemples cités ci-dessus. Au cas d'une conditionnelle ou d'une concessive (a) et (b), le preteritum apparaît aussi dans la proposition principale.

La forme verbale de la proposition principale des exemples (a) et (b) indique la conséquence de l'hypothèse exprimée par la subordonnée. Les formes *ville gjøre* et *ville dra* sont à considérer comme le "preteritum futurum", suivant l'analyse de cette forme que nous avons vue dans *Norsk referansegrammatikk* (1997: 559 – 560). L'exemple (c) comporte le preteritum *var* qui peut se substituer par le preteritum perfektum *skulle være*. Cette équivalence est aussi relevée dans *Norsk referansegrammatikk*, p. 560.

Svein Lie présente des exemples de l'emploi du preteritum d'un verbe modal pour exprimer **une supposition, un souhait, une demande, une réaction émotionnelle** (p. 83):

Jeg ville gjerne få komme til dere i kveld. Du kunne ta feil. Kunne du gjøre meg den tjeneste? Var det mulig å få låne denne? Dette var god kaffe!

Le preteritum perfektum (p. 85)

Le preteritum perfektum a un emploi modal correspondant à celui du preteritum :

Sjøl om du hadde gitt meg tusen kroner den gangen, ville jeg ikke gjort det. Hvis han hadde gjort det, hadde han sagt det.

Exprimant **un souhait, une demande ou une réaction émotionnelle**, le preteritum perfektum exprime une attitude polie plus marquée que ne le fait le preteritum: *Hadde det vært mulig å få låne denne ?*

Selon Svein Lie, au cas d'un procès irréel, le preteritum perfektum peut aussi désigner une situation actuelle: *Hadde hun vært her nå, hadde det vært hyggeligere.*

C'est l'adverbe déictique *nå* qui sert à situer l'évènement au présent. On pourrait ajouter que le même temps verbal peut aussi décrire une situation du passé: *Hadde hun vært her i går, hadde det vært hyggeligere.*

Le preteritum modal – le subjonctif d'autrefois?

Nous avons vu dans les exemples montrés ci-dessus que le preteritum s'emploie pour exprimer différentes valeurs modales. Me rappelant les temps verbaux du subjonctif en allemand, *hätte, wäre, könnte*, etc., qui correspondent au preteritum en norvégien, je me suis posé la question de savoir si le preteritum de l'indicatif des verbes modaux norvégiens auraient son origine dans le subjonctif de l'ancien norvégien. Leiv Heggstad (1951: 91), *Gamalnorsk grammatikk*, nous en donne, en effet, une preuve, par une construction hypothétique avec les verbes *få* et *ha* au preteritum du subjonctif en ancien "nynorsk", dont l'origine remonte au norrois³: *finge eg detta, so hedde eg nog*. Il présente aussi un exemple en norrois avec le preteritum perfektum du subjonctif exprimant un procès potentiel du passé: *Pik hefði Þat dreymt hina fyrstu nótt, Þá hefða ek eigi gengit með Þér*. En certaines régions de Norvège, on peut encore entendre un subjonctif survécu: *Det vøre vel. ..* Le subjonctif s'employait en norrois, selon Martinsen, Lind, Raastad, *Fra rune til slang* (1983: 106), à peu près comme en allemand moderne.

Ces trouvailles, que je trouve fascinantes, m'ont amenée à étudier la liaison entre le conditionnel du français, l'imparfait du subjonctif de l'allemand et le preteritum du norvégien, tel qu'on peut l'observer entre l'original français et les traductions en allemand et en norvégien de *Les choses*. En voici quelques exemples avec le conditionnel passé en français traduits en allemand par les auxiliaires *haben* ou *sein* à l'imparfait du subjonctif associé au participe passé du verbe principal et en norvégien par l'auxiliaire *ha* ou *være* au preteritum

³ *Norrois*, langue des peuples scandinaves, appelée *ancien nordique* ou *germanique septentrional* (*Le Petit Robert*, p. 1743), en usage de ca. 750 à ca. 1350 (Martinsen, Lind, Raastad, *Fra rune til slang*, p. 105).

associé au participe passé du verbe principal. Les exemples en allemand se trouvent dans Georges Perec, *Die Dinge*, Berlin, 1967.

(F) Ils *auraient aimé*, certes, comme tout le monde, se consacrer à quelque chose (p. 26)

(A) Gewiss, sie *hätten sich* gern, wie jedermann, irgendeiner Sache ganz *gewidmet* (p. 38)

(N) De *hadde* naturligvis, som alle og enhver, gjerne *viet seg* til en eller annen oppgave (26)

(F) Ils n'*auraient pas manqué* d'argent (p. 123)

(A) An Geld *hätte* es ihnen nicht *gefehlt* (p. 209)

(N) De *hadde* ikke *manglet* penger (p. 135)

(F) Des arrangements judicieux *auraient sans doute été* possibles (p. 20)

(A) Gewiss, wohlüberlegte Veränderungen *wären möglich gewesen* (p. 27)

(N) Det *hadde* utvilsomt *vært* mulig med enkelte veloverveide tilpasninger (p. 19)

(F) Une méfiance qui, quelques mois auparavant, *aurait été impossible* (p. 77)

(A) ... wurde ein Misstrauen sichtbar, das noch wenige Monate zuvor *undenkbar gewesen wäre* (p. 130)

(N) ... en gjensidig mistro som *hadde vært utenkelig* for bare noen måneder siden (p. 83)

Les temps du futur (Lie, p. 86)

Svein Lie constate que le norvégien ne possède aucune forme verbale conjuguée propre à indiquer un procès du futur. Certaines formes composées indiquant un procès de l'avenir sont considérées cependant comme des temps verbaux. Il s'agit des formes suivantes: le presens futurum, le presens perfektum futurum, le preteritum futurum et le preteritum perfektum futurum. Nous avons déjà vu l'analyse présentée dans *Norsk referansegrammatikk* (p. 559 – 560) de l'emploi temporel du preteritum futurum et du preteritum perfektum futurum tout en admettant que ces temps verbaux expriment aussi une valeur modale. Cela nous amène au thème mentionné sous la lettre (c) de la liste présentée par Faarlund *et al.* (1997: 579):

Modalité exprimée par une construction syntaxique comportant un verbe modal associé à un infinitif

Je me réfère dans ce passage à *Norsk referansegrammatikk*, 1997, (NRG).

Il n'est pas étonnant que la valeur modale exprimée par ces constructions tienne du verbe auxiliaire. Cela se voit à cet exemple: *Vi skulle reise dagen etter* (NRG, p. 547). La localisation *temporelle* de cet énoncé est évidente et reste la même aussi avec un autre auxiliaire. Mais la valeur *modale* dépend du type d'auxiliaire. Elle changerait de caractère avec l'auxiliaire *ville*, ou avec *komme til å* comme "auxiliaire" de l'infinitif *reise*. J'ai mentionné cette problématique aussi au sujet des phrases infinitives du futur. Il nous intéresse donc de regarder de plus près le sémantisme des verbes modaux employés comme auxiliaires dans les constructions correspondant au conditionnel en français, le *preteritum futurum* et le *preteritum perfektum futurum*. Avant d'y passer, je vais donner une brève présentation de deux catégories grammaticales, les modalités *épistémiques* et *déontiques*. *Norsk referansegrammatikk* utilise quelques fois ces caractéristiques dans son analyse des verbes modaux. Selon NRG (p. 580), le verbe modal exprime la *modalité épistémique* (a) quand l'attitude du locuteur concerne la *vérité* du contenu de l'énoncé prononcé. Il s'agit de la *modalité déontique* (b) quand le locuteur considère comme *nécessaire* la réalisation du projet exprimée par le verbe. On peut mettre comme exemples:

(a) Kari må være sliten etter den lange turen. (b) Kari må ta det med ro etter turen

Le locuteur juge, d'après les circonstances connues, que l'énoncé (a) exprime la *vérité* et (b) la *nécessité*. Il s'avère donc que le même verbe peut exprimer la modalité épistémique ou déontique suivant l'attitude du locuteur à l'égard de l'énoncé qu'il prononce.

Nous passons à l'étude des verbes modaux *skulle* et *ville*, particulièrement pour leur emploi comme auxiliaires du *preteritum futurum* et du *preteritum perfektum futurum*.

Les verbes modaux (NRG, p. 526)

On compte parmi les "vrais" modaux norvégiens *kunne*, *skulle*, *ville*, *måtte*, *burde* et (en *nynorsk*) *lyte*. En tant qu'auxiliaire, un verbe modal se lie à une forme infinitive "nue", c'est-à-dire, sans l'indice introducteur *å*. Comme nous l'avons vu, un verbe modal au *preteritum* peut se lier à un verbe au *perfektum partisipp*, mais *ha* ou *være* est alors toujours sous-entendu. La grammaire relève comme exemple:

Det ville (ha) vært en ulykke om det skulle (ha) skjedd

Dans cette construction, un verbe modal au preteritum est lié à un perfektum partisipp, mais on pourrait aussi considérer cette forme verbale comme un *perfektum infinitiv* (infinitif passé), que le verbe *ha* soit visible ou non.

Nous passons à l'étude des auxiliaires modaux employés dans les constructions correspondant au conditionnel en français.

Skulle (NRG, p. 604)

Comme caractéristique générale, on peut dire que le verbe modal *skulle* exprime la *nécessité* et la *possibilité*, avec des nuances de sens à l'intérieur de ces catégories.

Faarlund *et al.* rendent d'abord compte des constructions **skal + presens infinitiv**, qui apparaît dans divers types d'énoncés exprimant *un ordre* ou *un règlement, une décision à suivre* ou *un acte projeté*. Et on l'entend parfois dans des expressions de *menace* ou de *mise en garde*. Dans tous ces emplois, il s'agit de la modalité déontique. Le contenu des phrases porte sur quelque chose considéré par l'énonciateur comme *nécessaire* ou *possible* à réaliser. La modalité épistémique exprimée par *skal + infinitiv* se produit surtout dans les énoncés comportant *une rumeur*, un fait dont on n'a pas connaissance de première main. Les constructions **skal + presens infinitiv**, constituant le futur simple, ne sont pas concernées par ce devoir, et nous passons à la présentation de **skulle + presens infinitiv / perfektum infinitiv** (p. 609 – 612)

Le procès décrit par une construction avec ces temps verbaux est souvent contrefactuel exprimant une opposition à la situation réelle. En voici quelques exemples choisis:

- **une exhortation** ou **une recommandation**

Du skulle tenke mer på din egen helse. Du skulle undersøke flere muligheter

- **un regret** ou **un reproche**

Jeg skulle ha visst bedre. Du skulle aldri ha gått med på den løsningen

- **une supposition, une rumeur**

Det skulle ikke være vanskelig å finne veien Denne medisinen skulle hjelpe

- **skulle employé dans une construction hypothétique**

Hvis du gjør ditt beste, skulle du ha mulighet til å vinne konkurransen

Det skulle være koselig å få besøk av dere på hytta

Skulle det bli regnvær, må vi holde oss hjemme

Je trouve des exemples de l'emploi de *skulle* + *perfektum infinitiv* (a) et (b) et de *presens infinitiv* (c) dans la poésie :

(a) Alf Prøysen (1975: 149):

En *skulle* *vøri* fire år i romjul'n
Da julelysa brente dagen lang -
og væla var et hus med fire vegger,
der salighetata var et bæssmorfang.

(b) Hans Børli (Georg Johannesen, 1966: 72):

Her er det kaldt og kusli, Kal,
med snø og sno frå nol,
men langt i sør fins varme land
me' palmesus og sol.
Der *skulle* vi *ha vøri*, Kal –
vi *skulle reist* i fjol.

(c) Ivar Aasen (1926: 37):

Eg veit so vel, det finst ein Barm,
med same kjensla inne,
med same Hug og same Harm
og same Von og Minne.
Og fann eg den, vardt allting rett,
Og Livet *skulde skrida* lett.
Men det er verst aa minnast:
me *skulo* aldri *finnast*

Les deux premiers poèmes concernent une situation irréaliste, (Prøysen): avoir quatre ans à "romjul'n"; (Børli): se trouver dans un endroit rêvé. C'est le preteritum perfektum futurum *skulle vøri* qui exprime leur regret. Ivar Aasen, dans la dernière strophe de son poème "Saknad", chante le regret pour une compagne éprouvant les mêmes sentiments, espérances et souvenirs que lui-même. L'énoncé de la cinquième ligne de cette strophe comporte le preteritum: *fann*, dans la subordonnée conditionnelle, et *vardt* (= *blei*), dans la proposition principale. Le preteritum *vardt* équivaut ici au preteritum futurum *ville verta* / *ville bli*. Le preteritum futurum dans la dernière ligne exprime le comble de tristesse, *Me skulo aldri finnast*. Cet emploi du verbe modal *skulle* est mentionné dans la NRG (p. 612):

Tenk at vi skulle møtes her
Det overrasker meg at vi skulle ses så snart igjen
For meg er det helt uvirkelig at jeg skulle sitte her helt alene sammen med deg

La grammatikere forklare at det s'agiter i disse eksemplene om uttale av et hendelse som har skjedd, om en overraskelse eller om noe som er uventet. I mitt syn, *skulle*, kan også uttrykke uttale av et hendelse som er bestemt (skjebnebestemt), som når man uttaler *Me skulo aldri finnast*. I fransk, verbet *devoir* kan ha dette bruket, som er nevnt i GMR (s. 1004).

Skulle + presens infinitiv / perfektum infinitiv uttrykker den epistemiske modaliteten i uttale som er mer sannsynlige (s. 610). Grammatikere presenterer disse eksemplene:

De skulle være hjemme på denne tiden
Kampen skulle være slutt nå
De skulle ha vært her nå

Det *perfektum infinitiv* i det tredje eksemplet uttrykker det uaktuelle: Uttalet antar at situasjonen som uttrykkes av verbet ikke har skjedd. *Skulle* brukes også for å uttrykke en antagelse i uttale som er nektet og i direkte og indirekte spørsmål:

Det skulle ikke være vanskelig å motbevise dette
Det skulle aldri ha sett maken
Hvorfor skulle jeg tvile på det hun sier ?
Jeg skjønner ikke hvorfor hun skulle være så sint

Skulle opptrer ofte i hovedsetningen som er knyttet til en betinget setning for å uttrykke en uttale (s. 611):

Hvis du bare får dette nøkkelkortet av meg, skulle du komme inn til alle døgnets tider
Om du bare leste litt mer på leksene, skulle nok karakterene bli bedre

Skulle brukes noen ganger i uttale som er lik en hypotetisk setning som har en betinget setning introdusert av en konjunksjon:

Det skulle lønne seg å ansette en ny (= om vi ansatte en ny)

Pour exprimer un procès hypothétique portant sur l'avenir, *skulle* est souvent employé dans la subordonnée (p. 612)

Skulle du komme i beit for penger, må du bare ringe
Hvis det skulle skje en ulykke, er det best å kontakte politiet

Skulle exprime une rumeur:

De skulle være på vei inn hit Det skulle visstnok vitne om styrke

Le verbe modal ville

Nous allons regarder l'emploi de la forme **ville** + **presens infinitif / perfektum infinitiv** (p. 620). Portant sur le passé, le preteritum *ville* peut exprimer la **volonté** ou le **désir**:

Jeg ville gå De ville flytte til Australia

Le verbe de ces énoncés exprime en premier lieu un acte du passé. Le preteritum peut aussi être le résultat de la transposition du temps verbal en passant du discours direct au discours indirect:

Du ville reise bort (= 'Du sa du ville reise bort')

De ville flytte (= 'De sa de ville flytte')

Le preteritum peut indiquer un acte situé au passé, au présent ou à l'avenir.

Il s'agit là de la modalité déontique.

Ville s'emploie au preteritum pour exprimer une demande ou une question polie:

La grammaire en donne ces exemples (p. 620):

Ville du gi meg smøret

Ville du ikke gjøre deg ferdig med studiene først

On pourrait ajouter que l'emploi du preteritum perfektum au lieu du preteritum dans le dernier exemple aurait indiqué un plus fort degré de politesse:

Ville du ikke (*ha*) gjort deg ferdig med studiene først

Ville au preteritum exprime la modalité épistémique dans ces énoncés hypothétiques:

Det ville være fint om du kunne være sammen med oss

Det beste ville være å kjøpe en ny

Hva ville du gjøre hvis du var i min situasjon ?

Le locuteur exprime une *supposition* dans les deux premiers exemples. Dans le troisième exemple, il interroge l'allocataire sur son opinion à lui..

Comparaison de *skulle* et *ville*

Un article sur l'achat controversé de l'avion 52JSF comporte quelques exemples intéressants de l'emploi de ces deux verbes auxiliaires (Aftenposten 13.6.12):

- (a) *Det beste ville være å hive dem på skraphaugen*
- (b) *... det nye flyet skulle være felles (joint) for luftforsvaret, sjøforsvaret og marinekorpset*
- (c) *Det skulle erstatte mange ulike flytyper*
- (d) *Over 80 prosent skulle være like i de tre variantene*
- (e) *Enhetsflyet ville selvfølgelig være billigere*
- (f) *... en superjager som ville ta seg av luft-til-luft-rollen*
- (g) *Men antagelsen om at det skulle bli billigere, har ikke slått til*

Il y a une différence d'effet de sens véhiculé par les deux auxiliaires: *skulle* exprime une hypothèse de la modalité épistémique basée sur les jugements du gouvernement au sujet des capacités de l'avion en question, alors que *ville* exprime l'opinion de l'écrivain concernant cet achat discutable.

3 DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE DE MON CORPUS

L'objectif de cette analyse est d'essayer de découvrir la correspondance sémantique et syntaxique entre l'emploi du conditionnel dans *Les choses* et la traduction en norvégien de ce temps verbal. Comme je l'ai dit dans l'introduction du mémoire, c'est la différence structurelle entre le conditionnel du français et la forme correspondante du norvégien qui a éveillé ma curiosité et qui m'a fait choisir le thème de cette étude contrastive. Je me suis posé une question au sujet des auxiliaires modaux qui font partie de la forme correspondante norvégien: Comment choisir l'auxiliaire approprié pour rendre en norvégien le sens de tel exemple du conditionnel français?

Les analyses du conditionnel dans les grammaires françaises que j'ai présentées ont ceci en commun de partir des aspects morphosyntaxiques pour arriver au sens. Comme le dit la *Grammaire méthodique du français* (2011), dans l'Avant-propos (p. XXX): "... mais parce que nos énoncés sont des assemblages de formes significatives et que le discours grammatical est d'abord un discours sur la forme des expressions d'une langue." Les grammaires définissent le conditionnel comme un temps verbal qui connaît deux emplois, temporels et modaux, et qu'on en distingue deux formes, le conditionnel présent et le conditionnel passé. Mon analyse est systématisée selon ces caractéristiques formelles basales, c'est-à-dire, en deux groupes principaux, le conditionnel présent et le conditionnel passé chacun étant divisé en sous-groupes comportant des emplois temporels et modaux.

3.1.1 Le conditionnel présent

EMPLOIS TEMPORELS

En cherchant des exemples du conditionnel présent d'emploi temporel, je m'en suis tenue au critère formulé dans la *Grammaire méthodique du français* (2011: 556) disant que le conditionnel, pour prendre la valeur temporelle, doit être relié à une indication explicite du passé, le plus souvent fournie par une proposition à un temps du passé dont dépend une

subordonnée au conditionnel: complétive, relative ou circonstancielle de temps. C'est le cas pour beaucoup d'exemples de ce temps verbal employé dans *Les choses*. Le conditionnel présent temporel s'emploie aussi au style indirect libre, en phrase indépendante insérée dans un récit au passé.

Norsk referansegrammatikk (1997: 559 –60) caractérise le preteritum futurum d'une façon qui correspond à celle montrée dans la *GMF* au sujet du conditionnel présent: Preteritum futurum peut indiquer un procès localisé à un moment situé après un point référenciel du passé, le plus souvent sous forme d'un verbe de pensée, d'opinion, de supposition, de sentiment, etc., comme dans ces exemples:

Jeg hadde på følelsen at noe ville gå galt

Jeg regnet med at de ville forsøke på nytt neste år

Det var avtalt at vi skulle reise dagen etter

Le verbe au preteritum futurum se trouve ici dans une subordonnée complétive. L'analyse de mes exemples va montrer que le preteritum futurum peut aussi apparaître dans une relative ou une circonstancielle de temps, comme traduction du conditionnel présent français faisant partie d'une subordonnée du même type.

Le conditionnel présent est généralement traduit en norvégien par le preteritum futurum avec le verbe auxiliaire *skulle* ou *ville*, des fois avec *kunne*, *måtte* ou *burde*. Au sens temporel peut se mêler une valeur modale qui se révèle dans l'auxiliaire employé. Le conditionnel présent peut aussi se traduire par le preteritum, et quelques-uns parmi les exemples du conditionnel présent contenus dans *Les choses* sont traduits par le preteritum perfektum futurum. Mes exemples sont regroupés selon la forme employée dans leur traduction.

Le conditionnel présent temporel traduit par le preteritum futurum avec *ville*, *ville komme til å*, ou par une transcription

Les exemples cités de l'original français sont marqués P(erec) et ceux de la traduction en norvégien sont marqués W(inther). Il y a une référence à la page où se trouve l'exemple dans l'original français et dans la traduction.

(1) P – 19 Une guerre d'usure **commençait dont** ils ne **sortiraient** jamais vainqueurs.

(1) W – 18 En utmattelseskrig **hadde begynt som** de aldri **ville komme** seirende **ut av**.

(2) P – 27 **sans se dissimuler qu'**ils avaient sans doute tort, et **que**, tôt ou tard, **viendrait** le jour où ils le regretteraient.

(2) W – 27 De **skjulte** ikke for seg selv **at** de sannsynligvis tok feil, **at** før eller siden **ville** dagen **komme** da de angret sine valg.

(3) P – 34 Il **se disaient** parfois que la vie **qu'**ils **mèneraient** aurait le charme, la souplesse, la fantaisie des comédies américaines

(3) W – 35 Innimellom **sa** de **til hverandre** at livet de **ønsket å leve** skulle ha sjarmen, lettheten, fantasien til en amerikansk filmkomedie

(4) P – 53 et **il leur semblait** alors ... lorsque arriveraient les hors-d'œuvre, **que** leur vie ne **serait** que l'inépuisable somme de ces moments propices et **qu'**ils **seraient** toujours heureux.

(4) W – 57 og **det virket på dem** ... mens forrettene ble brakt inn, **at** livet deres ikke **ville være** annet enn en uopphørlig rekke av slike gode øyeblikk, og **at** de alltid **ville være** lykkelige.

(5) P – 56 Tout irait en s'effritant; il ne leur **resterait** rien.

(5) W – 60 Det var som om alt var ved å forvitne, som om det ikke **ville bli** noe **igjen** til dem.

(6) P – 65 ils **décidaient** ... **que** les solutions, miraculeuses ou non, **viendraient** d'ailleurs.

(6) W – 70 De **bestemte** seg for ... **at** løsningene, om de innebar et under eller ikke, **ville komme** et eller annet sted fra.

(7) P – 70 ils **rêvèrent** du printemps à venir ... **lorsqu'il serait** à nouveau **possible** de flâner.

(7) W – 75 **drømte** de om våren som var på vei ... **når** det på nytt **ville være mulig** å spasere.

(8) P – 75 Ils **étaient enfoncés** jusqu'au cou dans un gâteau **dont** ils n'**auraient** jamais que les miettes.

(8) W – 80 De **satt opp til halsen** i en grøt **som** de selv bare **ville få** en liten smak **av**.

(9) P – 77 **Ce n'étaient** plus des brouilles passagères, mais des failles, des scissures profondes, des blessures **qui** ne se **refermeraient** pas d'elles-mêmes.

(9) W – 83 ... **var** ikke konflikter på overflaten, men virkelige brister i gamle vennskap, dype brudd **som** ikke **ville gro** av seg selv.

(10) P – 93 Mais ils **étouffaient** sous l'amoncellement des détails ... des lambeaux de rêves **qu'**ils ne **pourraient** jamais **saisir**.

(10) W – 101 Det **var** biter av drømmer **som** de aldri **ville kunne gripe** i sin helhet.

(11) P – 100 Jérôme parvint à résilier son engagement: un seul salaire leur **permettrait** de vivre.

(11) W – 108 Jérôme klarte derfor å få sagt opp sitt engasjement: én lønn **ville sette** dem i **stand** til å overleve.

(12) P – 109 **Il leur semblait**, certains jours, **que** nul, jamais, ne **saurait y pénétrer**.

(12) W – 119 Noen dager **virket det på dem som om** ingen noensinne **ville klare** å **vinne innpass** i den.

(13) P – 112 Ils **avaient** toujours **vécu** à Sfax et ils y **vivraient** toujours.

(13) W – 122 De **hadde** alltid **bodd** i Sfax, og de **ville** alltid **komme til å bo** der.

(14) P – 127 Alors, un jour – n'**avaient**-ils pas toujours **su que** ce jour **viendrait**?

(14) W – 139 Og så en dag – **hadde** de ikke alltid **visst at den ville komme**?

Le verbe au conditionnel présent de ces exemples apparaît dans une subordonnée complétive, relative ou circonstancielle de temps ou dans une proposition indépendante. Le type de subordonnée de l'original français est traduit, à l'exception d'un seul, par le type correspondant en norvégien. Les exemples (2), (3), (4) et (5) contiennent deux verbes au conditionnel présent. À analyser présentement est celui (écrit en caractères gras) qui est traduit par le preteritum futurum avec *ville* ou avec une *transcription*, à savoir les exemples (3) et (12). Le deuxième verbe sera analysés plus loin, dans les groupes d'exemples dont le verbe est traduit par le preteritum et par le preteritum futurum avec *skulle*. Mon analyse concerne la syntaxe aussi bien que le sémantisme des exemples. Je les cite de nouveau au cours de l'analyse pour faciliter la lecture.

Le conditionnel présent dans une subordonnée

Les complétives: (2), (4), (6), (12) et (14)

Les complétives de ces exemples sont traduites par des complétives, à l'exception de celle de l'exemple (12) étant traduite par une subordonnée circonstancielle de comparaison, *som om ingen noensinne ville klare å vinne innpass i den*. Je trouve que cette phrase rend bien le sens de la complétive de l'original français.

Les verbes principaux qui précèdent les complétives sont à un temps du passé, dans l'original français ainsi que dans la traduction. Le groupe prépositionnel infinitif de l'exemple (2), *sans se dissimuler*, est traduit par le groupe verbal *skjulte de ikke for seg selv*. On pourrait aussi le traduire par le groupe prépositionnel infinitif correspondant, *uten å skjule for seg selv*.

Nous passons à l'analyse sémantique. Il s'agit d'interpréter le sens exprimé par le conditionnel présent des exemples cités pour savoir pourquoi ce temps verbal est traduit par le preteritum futurum avec *ville* ou par une forme équivalente.

Nous avons vu que *Norsk referansegrammatikk* (1997: 560) donne deux exemples avec *ville* et un exemple avec *skulle* comme auxiliaire du preteritum futurum mais sans nous renseigner du rôle sémantique de ces auxiliaires. C'est le chapitre consacré aux verbes modaux, actuellement celui concernant le verbe *ville* (7.3.2.3.5), qu'il faut consulter à ce sujet. Cette

grammaire explique que *vil* (presens) comme auxiliaire du presens futurum peut exprimer une supposition, une présomption ou une prédiction portant sur l'avenir, comme le montrent ces exemples (p. 617):

Med en slik innsatsvilje vil hun sikkert komme langt

Tiden vil vise om du hadde rett

Vi vil savne disse hyggestundene rundt kaffebordet

Dans ces propositions au discours direct, le presens *vil* a la fonction d'auxiliaire du presens futurum. On pourrait ajouter qu'au discours indirect, le presens futurum se transposerait par le preteritum futurum, avec le verbe modal *ville* au preteritum comme auxiliaire:

Jeg mente at med en slik innsatsvilje ville hun sikkert komme langt

Jeg trodde at tiden ville vise om du hadde rett

Vi visste at vi ville savne disse hyggestundene rundt kaffebordet

Le preteritum futurum de la complétive de ces exemples exprime un procès de l'avenir vu par rapport au repère temporel constitué par le verbe principal au preteritum: *mente, sa, visste*, qui indique la valeur modale exprimée par le verbe au preteritum futurum: une supposition dans le premier et le deuxième exemple et une prédiction dans le troisième. Cela se voit aussi dans les complétives des exemples que je vais analyser. Le verbe principal au passé précédant la complétive reflète l'attitude du référent du sujet (= les héros du roman, Jérôme et Sylvie) exprimée par le verbe au preteritum futurum:

(2) sans se dissimuler = sans qu'ils se *soient dissimulé* / de *skjulte* ikke for seg selv

(3) Ils se *disaient* / *sa* de til hverandre

(4) Il leur *semblait* / det *virket* på dem

(6) ils *décidaient* / De *bestemte* seg for

(12) Il leur *semblait* / *virket* det på dem

(14) n'*avaient-ils* pas toujours *su* / *hadde* de ikke alltid *visst*

Basés sur leur savoir: (2) et (14), leur sentiment: (4) et (12), et leur opinion: (3), Jérôme et Sylvie envisagent la réalisation potentielle d'une supposition ou d'une prédiction. La traduction par le preteritum futurum avec *ville* est donc appropriée. Quant à l'exemple (6), je

me suis posé une question sur l'emploi de cet auxiliaire pour exprimer ce que Jérôme et Sylvie *décidaient*. Selon *Norsk referansegrammatikk* (1997: 604), une décision ou une intention s'exprime par le verbe modal *skulle*. Mais dans l'exemple (6), il ne s'agit que d'une décision illusoire: Les deux personnages savaient qu'ils n'étaient en mesure, réellement, de décider *que les solutions viendraient d'ailleurs*. Les solutions en question sont décrites auparavant (p. 65): "ils rêvaient de bureaux, de places fixes, de journées régulières, de statut défini." Jérôme et Sylvie s'imaginaient de pouvoir prédire que ce rêve serait réalisé. Et pour exprimer cette "prédiction", c'est la traduction par le preteritum futurum avec *ville* qui convient.

La valeur modale de l'exemple (12) est exprimée par un verbe auxiliaire au conditionnel présent, *saurait*, qui se relie au verbe principal *pénétrer*:

- (12) P – 109 **Il leur semblait**, certains jours, **que nul, jamais, ne saurait y pénétrer**.
(12) W – 119 Noen dager **virket det på dem som om** ingen noensinne **ville klare å vinne innpass** i den.

La *Grammaire méthodique du français* (2011: 556) relève dans son analyse du conditionnel présent temporel cet emploi d'un verbe auxiliaire: "Pour tous ces emplois temporels, la valeur modale n'est pas exclue: comme on se projette dans l'avenir par l'imagination, le procès peut se colorer d'une nuance de possibilité, qui peut être marquée par un adverbe comme *éventuellement* ou par un auxiliaire modal comme *devoir, pouvoir*." Dans l'exemple (12), le verbe *savoir* au conditionnel présent, *saurait*, a le sens de *pouvoir*, au conditionnel présent, *pourrait*, qui aurait pu se traduire par *kunne*, alternativement par *ville kunne*. Le traducteur a eu recours à une *transcription* par le verbe *klare*, qui n'est pas un verbe modal. Il prend pour complément d'objet direct infinitif, *vinne innpass i*, précédé du marqueur de l'infinitif *å*, à la différence du verbe modal *kunne*, qui se serait relié, en tant qu'auxiliaire, directement au verbe principal: *kunne vinne innpass i*, alternativement, *ville kunne vinne innpass i*.

Les relatives: (1), (3), (8), (9) et (10)

Les subordonnées relatives sont traduites par une relative. Le pronom *dont*, introducteur employé dans les exemples (1) et (8) relativise les formes composées (1) *de laquelle*, et (8) *duquel*. La traduction aurait pu se faire par la forme correspondante *av hvilken*, mais celle-ci n'est plus en usage en norvégien moderne, et le traducteur a choisi la forme courante *som ... av*. Le pronom sujet *qui*, introducteur de la relative de l'exemple (9), est traduit par le pronom

correspondant sujet *som*. Le même lexème sert aussi de pronom d'objet direct traduisant le pronom correspondant français *qu(e)* dans l'exemple (10). La relative de l'exemple (3), *qu'ils mèneraient*, est traduite par une relative dont le pronom est sous-entendu, (*som*) *de ønsket å leve*. C'est en accord avec les renseignements donnés par *Norsk referansegrammatikk* (1997: 1055) au sujet des pronoms relatifs: que le pronom *som* peut être omis, surtout quand il relativise l'objet direct ou indirect, mais qu'il est obligatoire en tant que pronom relativisant le sujet, comme dans notre exemple (9). Svein Lie, *Kontrastiv grammatikk - med norsk i sentrum* (1993: 90), constate qu'en français, l'omission du pronom relatif *qui / que* est toujours exclue. Le preteritum *ønsket* prend pour complément d'objet direct l'infinitif *å leve* dont l'introducteur *å* est obligatoire, à la différence du verbe *ville* qui se relie directement au complément infinitif: *ville leve*. Cela correspond à l'explication donnée dans *Norsk grammatikk for andrespråklærere* (2000: 297) disant que l'une des caractéristiques d'un verbe modal est son attachement à un groupe infinitif dépourvu de l'introducteur *å*.

Les subordonnées relatives dans l'original français sont précédées par un verbe principal à l'imparfait qui est traduit par le preteritum, à l'exception de l'exemple (1) dont le verbe à l'imparfait, *commençait*, est traduit par le preteritum perfektum, *hadde begynt*.

Les verbes au passé précédant les relatives et la circonstancielle de temps s'avèrent moins utiles qu'au cas des complétives pour l'interprétation du sens exprimé par le conditionnel. On y parvient en cherchant dans le contexte. Je répète les exemples pour faciliter la lecture de l'analyse.

- (1) P – 19 Une guerre d'usure **commençait dont** ils ne **sortiraient** jamais vainqueurs.
 (1) W – 18 En utmattelseskrig **hadde begynt som** de aldri **ville komme** seirende **ut av**.

Cet énoncé pessimiste nous n'étonne pas après la description du sentiment de tristesse qu'éprouvent les héros Jérôme et Sylvie se trouvant impuissants devant l'amoncellement d'objets de toutes sortes dans leur petit appartement. Ils ne se voient pas en état de pouvoir sortir de cette *guerre d'usure*. Nous avons affaire à une supposition exprimée par le conditionnel présent, qui se traduit par le preteritum futurum avec *ville*.

- (3) P – 34 Il **se disaient** parfois que la vie **qu'ils mèneraient** aurait le charme, la souplesse, la fantaisie des comédies américaines
 (3) W – 35 Innimellom **sa de til hverandre at** livet de **ønsket å leve** skulle ha sjarmen, lettheten, fantasien til en amerikansk filmkomedie

Le conditionnel présent de la relative, *mèneraient*, est traduit par une *transcription*, la construction infinitive *ønsket å leve*, qui exprime le désir de Jérôme et de Sylvie d'une façon plus claire que ne le ferait le preteritum futurum *ville leve*. Le sens de désir est aussi inhérent dans le conditionnel de la complétive, *aurait*, traduit par le preteritum futurum avec *skulle*. J'y reviendrai en analysant les exemples du conditionnel traduits par cette forme verbale.

(8) P – 75 Ils **étaient enfoncés** jusqu'au cou dans un gâteau **dont** ils n'**auraient** jamais que les miettes.

(8) W – 80 De **satt opp til halsen** i en grøt **som** de selv bare **ville få** en liten smak **av**.

Là, encore, les héros sont découragés, reconnaissant qu'ils sont perdus par leur convoitise de la richesse, de leur rêve de "platines Clément, de plages désertes pour eux seuls, de tours du monde, de palaces." Voilà le *gâteau dont ils n'auraient que les miettes*. Et ils savent qu'il en sera ainsi, parce qu'ils étaient devenus "les dindons de la farce. De petits êtres dociles, les fidèles reflets d'un monde qui les narguait" (p. 75). Le conditionnel présent exprime dans cet exemple une supposition qui se traduit par le preteritum futurum avec *ville*.

(9) P – 77 **Ce n'étaient** plus des brouilles passagères, mais des failles, des scissures profondes, des blessures **qui** ne se **refermeraient** pas d'elles-mêmes.

(9) W – 83 ... **var** ikke konflikter på overflaten, men virkelige brister i gamle vennskap, dype brudd **som** ikke **ville gro** av seg selv.

Jérôme et Sylvie avaient eu l'expérience décevante d'amitiés rompues: "Une méfiance qui, quelques mois auparavant, aurait été impossible" (p. 77). Ils étaient convaincus, cette fois-ci, de la persistance des blessures provoquées par les amitiés rompues. La traduction par le preteritum futurum avec *ville* s'applique pour exprimer cette prédiction, de même que celle qui se révèle dans l'exemple suivant:

(10) P – 93 Mais ils **étouffaient** sous l'amoncellement des détails ... des lambeaux de rêves **qu'ils** ne **pourraient** jamais **saisir**.

(10) W – 101 Det **var** biter av drømmer **som** de aldri **ville kunne gripe** i sin helhet.

Jérôme et Sylvie se rendaient compte que les "images scintillantes" (p. 92), qui leur avaient montré une vie en perpétuel bonheur, n'étaient que *des lambeaux de rêves*. La formule présentative *Det var*, se trouve explicitée dans la traduction norvégienne, alors qu'elle est sous-entendue dans l'original français. La valeur modale exprimée par la subordonnée est marquée à l'aide du verbe *pouvoir* au conditionnel présent, qui a la fonction d'auxiliaire du verbe principal *saisir*. Le conditionnel *pourraient* est traduit par le preteritum futurum *ville kunne*, qui se relie à l'infinitif *gripe*. Dans cette construction, le verbe *kunne* a la fonction de

verbe auxiliaire modifiant le verbe principal *gripe*, en même temps qu'il est verbe principal du verbe auxiliaire *ville*. La forme *kunne gripe* serait aussi possible, selon *Norsk referansegrammatikk* (1997: 597), qui relève six alternatives de l'emploi du verbe *kunne* pour exprimer un procès hypothétique:

1. I så fall kunne det være en god løsning
2. I så fall kunne det (ha) vært en god løsning
3. I så fall hadde det kunnet være en god løsning
4. I så fall ville det kunne være en god løsning
5. I så fall ville det kunne (ha) vært en god løsning
6. I så fall ville det (ha) kunnet være en god løsning

La grammaire constate que ces énoncés ont à peu près la même valeur modale, mais que les alternatives 1 et 4 se limitent à une construction hypothétique portant sur l'avenir, alors que les autres peuvent s'employer avec référence au passé, au présent et à l'avenir. Le conditionnel présent de l'exemple (10) peut se traduire par les formes correspondant aux alternatives 1 et 4.

Une circonstancielle de temps

- (7) P – 70 ils **rêvèrent** du printemps à venir ... **lorsqu'il serait** à nouveau **possible** de flâner.
(7) W – 75 **drømte** de om våren som var på vei ... **når** det på nytt **ville være mulig** å spasere.

La circonstancielle de temps de cet exemple est traduite par une subordonnée du même type. La conjonction introduisant la subordonnée de l'original français, *lorsqu(e)*, correspond à la conjonction de la traduction, *når*. Le verbe principal au passé simple, *rêvèrent*, est traduit par le preteritum, *drømte*.

Il s'agit d'un rêve, mais en son temps, le rêve sera transformé en réalité: le printemps va venir et avec lui, la possibilité de flâner. On peut conclure, aussi pour cet exemple, que le conditionnel présent exprime une supposition, voire une prédiction, pouvant se traduire par le preteritum futurum avec *ville*.

Le conditionnel présent dans une phrase indépendante

Dans les exemples (5), (11) et (13), le conditionnel présent apparaît en phrase indépendante, au style indirect libre, où il transpose le futur simple employé au discours direct.

(5) P – 56 Tout irait en s'effritant; il ne leur **restera**it rien.

(5) W – 60 Det var som om alt var ved å forvitne, som om det ikke **ville bli** noe **igjen** til dem.

Les deux propositions de l'exemple (5) sont traduites par une longue phrase à présentatif, où la fonction d'attribut du sujet est assumée par deux subordonnées de comparaison. C'est la subordonnée dont le conditionnel est traduit par le preteritum futurum avec *ville* que je vais analyser ici: Jérôme et Sylvie s'inquiétaient de leur situation instable. Pour le moment, "leur vie était assurée ... mais cela ne devait pas durer" (p. 56). L'énoncé *il ne leur restera*it rien exprime une supposition et la traduction par le preteritum futurum avec *ville* est justifiée. Il en est de même pour l'exemple (11), qui exprime, cette fois-ci, une supposition optimiste:

(11) P – 100 Jérôme parvint à résilier son engagement: un seul salaire leur **permettra**it de vivre.

(11) W – 108 Jérôme klarte derfor å få sagt opp sitt engasjement: én lønn **ville sette** dem i **stand** til å overleve.

L'exemple (13), par contre, exprime une supposition qui révèle une attitude résignée:

(13) P – 112 Ils **avaient** toujours **vécu** à Sfax et ils y **vivraient** toujours.

(13) W – 122 De **hadde** alltid **bodd** i Sfax, og de **ville** alltid **komme til å bo** der.

La traduction du conditionnel présent par la forme verbale *komme til å* en supplément de *ville* sert à souligner le sens temporel du preteritum futurum. Employé seul, *ville bo* pourrait exprimer la volonté de Jérôme et de Sylvie, alors qu'ils étaient plutôt hantés par la résignation, par le manque d'initiative: "Ils n'avaient plus de projets, plus d'impatience; ils n'attendaient rien, pas même des vacances toujours trop lointaines, pas même un retour en France" (p.112). La traduction par le preteritum futurum avec *ville komme til å* exprime cette supposition résignée.

Le conditionnel présent temporel traduit par le preteritum futurum avec *skulle*

(15) P – 25 Ils savaient ce que **seraient** leur bonheur, leur liberté.

(15) W – 25 De visste hva lykken var, de visste hvorledes de **skulle bli** fri.

(16) P – 34 Il se disaient parfois que la vie qu'ils mèneraient **aurait** le charme, la souplesse, la fantaisie des comédies américaines.

(16) W – 35 Innimellom sa de til hverandre at livet de ønsket å leve **skulle ha** sjarmen, lettheten, fantasien til en amerikansk filmkomedie.

(17) P – 47 Ils prenaient des décisions draconiennes: ils ne **fumeraient** plus, ne **boiraient** lus, ne **gaspilleraient** plus leur argent

(17) W – 50 De fattet drakoniske beslutninger: de **skulle** ikke **røyke** mer, ikke **drikke** mer, ikke lenger **sløse bort** sine penger.

(18) P – 76 Pendant une heure alors, ils tentaient de se mettre d'accord sur le film qu'ils **iraient voir**.

(18) W – 82 Da kunne de bruke en hel time på å prøve å bli enige om hvilken film de **skulle gå og se**.

Selon la définition donnée dans la *Grammaire méthodique du français* (2011: 814), la subordonnée de l'exemple (15) est une **relative périphrastique** où l'introducteur, le pronom démonstratif *ce* (invariable) suivi du pronom relatif *que*, représente un inanimé. La grammaire présente deux exemples de ce type de relatives périphrastiques (p. 815):

Voilà ce que j'avais à vous dire; Je ferai ce que vous me direz (de faire)

Dans ces exemples, le pronom démonstratif *ce* suivi du pronom relatif *que* a la fonction d'objet direct du verbe de la subordonnée. Notre exemple (15) montre que le pronom *ce* suivi du pronom *que* dans une relative périphrastique peut aussi constituer l'attribut du sujet: *ce que serait leur bonheur, leur liberté*.

La traduction de cet exemple a subi une transcription consistant en deux subordonnées. C'est la deuxième, *hvorledes de skulle bli fri*, que je vais analyser ici.

Norsk for andrespråklærere (2000: 205), rend compte de trois catégories de mots interrogatifs: nominaux, *hvem, hva*; adverbiaux, *hvor, når, hvorfor, hvordan*; déterminatif, *hvilken*. *Norsk referansegrammatikk* (1997: 937) présente les mêmes mots interrogatifs, en y ajoutant l'adverbe *hvorledes*. Il s'agit de mots introducteurs d'une interrogation partielle directe ou indirecte. La subordonnée de l'exemple (15) comporte une *interrogation indirecte* introduite par l'adverbe *hvorledes*. Jérôme et Sylvie ne possédaient pas encore la liberté souhaitée, mais ils savaient que la richesse serait le moyen d'y arriver. Selon *Norsk referansegrammatikk* (1997: 604), le verbe modal *skulle* exprime nécessité et possibilité. L'exemple (15) évoque la possibilité de la richesse souhaitée. Mais cette fois-ci, à mon avis, la traduction par un autre auxiliaire que *skulle* serait aussi acceptable. Le verbe principal précédant la subordonnée, *saviaient*, indique un procès indépendant d'une intention ou d'une décision, ce qui pourrait entraîner la traduction par le preteritum futurum avec *ville*. Même

une troisième alternative serait possible: *De visste hvorledes de kunne bli fri*. Selon *Norsk referansegrammatikk* (1997: 593), le verbe *kunne* peut s'employer pour exprimer une possibilité présumée ou probable, comme dans les exemples présentés:

Hun kan være syk. Du kan ha rett. Det kan gå bedre enn du tror

Au discours indirect, le présent *kan* serait transposé par le prétéritum *kunne*.

Nous passons à l'exemple (16).

Cet énoncé consiste, dans l'original ainsi que dans la traduction, en une proposition principale, une complétive et une relative, la dernière faisant partie de la complétive. La subordonnée relative, avec le conditionnel *mèneraient* étant traduit par la transcription *ønsket å leve*, est déjà analysée dans l'exemple (3). Le conditionnel présent *aurait*, traduit par le prétéritum futurum *skulle ha*, a pour objet les ingrédients imaginés de la vie future de Jérôme et de Sylvie. À regarder le contexte, c'est le sens de désir qui se présente à l'esprit. Est-ce que les renseignements des grammaires attribuent au verbe *skulle* la possibilité d'exprimer un désir?

Norsk grammatikk for andrespråklærere (2000: 301), définit le sens du verbe modal *skulle* comme "intensjonsstyrt framtidighet", c'est-à-dire, un procès futur dirigé par une intention ou une décision, soit de la part du référent du sujet, soit de la part d'une autre personne ou d'une instance quelconque. Je trouve qu'on pourrait y inclure que le prétéritum futurum avec *skulle* peut exprimer un désir, tel que nous le voyons illustré par l'exemple (16).

Norsk referansegrammatikk (1997: 604) constate, comme nous l'avons déjà vu, que le verbe *skulle* exprime principalement nécessité et possibilité, mais qu'il s'emploie aussi pour exprimer d'autres valeurs modales. La grammaire en présente plusieurs exemples, mais aucun n'exprime le sens de désir. Pourtant, la traduction de *Les choses* affirme plusieurs fois qu'un désir exprimé par le conditionnel présent peut se traduire par le prétéritum futurum avec *skulle*. Cet emploi du verbe modal *skulle* pourrait, à mon avis, être inclus aussi dans cette grammaire.

Le sens de décision est marqué de façon distincte dans l'exemple (17). Donc, l'emploi de l'auxiliaire *skulle* dans la traduction du conditionnel présent est justifié.

Dans l'exemple (18), la subordonnée relative introduite par le pronom *qu(e)* est traduite par une interrogative suivie du pronom *hvilken*. Il y a un sens interrogatif inhérent dans la proposition *tentaient de se mettre d'accord sur ...*, puisqu'il est question d'un film qu'ils n'avaient pas encore vu. Il convient donc d'employer le pronom interrogatif et déterminatif *hvilken* comme traduction du pronom relatif français. Le verbe au conditionnel de cet exemple dénote un événement futur: *... le film qu'ils iraient voir /... hvilken film de skulle gå og se*. La proposition principale, *tentaient de se mettre d'accord sur... /kunne de prøve å bli enige om...*, montre qu'il s'agit d'une décision à prendre, ce qui a provoqué la traduction du conditionnel par le preteritum futurum avec *skulle*, en accord avec la définition des grammaires norvégiennes montrée ci-dessus. *Aller* + infinitif peut, d'une façon générale, exprimer ou bien une périphrase du futur ou bien le verbe de mouvement *aller* suivi d'un infinitif adverbial, auquel cas on traduit très souvent par deux verbes coordonnés, comme l'a fait ici le traducteur. Pour constituer une périphrase du futur, il faut que le verbe *aller* soit au présent ou à l'imparfait, ce qui n'est pas le cas dans l'exemple (18), où ce verbe apparaît au conditionnel présent. Le sens propre du verbe norvégien *gå* s'exprime aussi nettement dans la traduction du conditionnel *iraient voir* par le preteritum futurum *skulle gå og se*.

Le conditionnel présent temporel traduit par le preteritum futurum avec *kunne*

(19) P – 69 Parce qu'à l'arrière de leurs voitures traînaient quelques vieux numéros de journaux dont **il y avait lieu de croire** que certains esprits chatouilleux les **trouveraient** démoralisateurs.

(19) W – 75 Fordi det bak i bilene deres lå og slang noen gamle aviser som de **hadde all grunn til å tro** at enkelte personer med irritabelt sinn **kunne oppfatte** som demoraliserende.

Le verbe au conditionnel présent, *trouveraient*, apparaît ici dans une subordonnée complétive traduite par une complétive. La proposition principale précédant la complétive, *il y avait lieu de croire*, indique une supposition exprimée par le conditionnel *trouveraient*, qui est traduit par le preteritum futurum *kunne oppfatte*. Le conditionnel présent *trouveraient* pourrait aussi se traduire par le preteritum futurum avec *ville*. *Norsk referansegrammatikk* (1997: 593) expliquent comment les deux verbes modaux, *kunne* et *ville*, se distinguent par leur aptitude d'exprimer probabilité: *kunne* exprime "en antatt eller sannsynlig mulighet" (une possibilité supposée ou probable), alors que *ville* (p. 617 – 618) exprime "en antakelse eller en prediksjon" (une supposition ou une prédiction). Suivant cette analyse, *kunne* exprime un degré de probabilité moins fort que ne le fait *ville*. La proposition principale qui précède la complétive, *il y avait lieu de croire / det var grunn til å tro*, dénote une supposition atténuée

par rapport à la forme simple de l'imparfait / preteritum, *croyaient / trodde*, qui aurait provoqué la traduction du conditionnel *trouveraient* par le preteritum futurum avec *ville*. La forme *kunne oppfatte* exprime, à mon avis, une supposition qui correspond au sens indiqué par la proposition principale, *det var grunn til å tro*. Avec référence à *Norsk referansegrammatikk* (1997: 597) que j'ai citée dans l'analyse de l'exemple (10), *ville kunne oppfatte* serait une alternative exprimant à peu près le même sens que *kunne oppfatte*.

Le conditionnel présent temporel traduit par le preteritum

(20) P - 19 Jamais ces charmes ne les lassèrent et ils y demeurèrent toujours aussi spontanément sensibles qu'aux premiers jours, mais il devint évident, après quelques mois d'une trop insouciant allégresse, qu'ils ne **sauraient suffire** à leur faire oublier les défauts de leur demeure.

(20) W - 18 Men etter noen måneder med stor glede og megen sorgløshet, ble det klart for dem at denne begeistringen ikke **var nok** til å få dem til å glemme de manglene husværet deres også hadde.

(21) P – 25 Ils savaient ce que **seraient** leur bonheur, leur liberté.

(21) W – 25 De visste hva lykken **var**, hvorledes de skulle bli fri.

(22) P – 27 sans se dissimuler qu'ils avaient sans doute tort, et que, tôt ou tard, viendrait le jour où ils le **regretteraient**.

(22) W – 27 De skjulte ikke for seg selv at de sannsynligvis tok feil, at før eller siden ville dagen komme da de **angret** sine valg.

(23) P – 53 il leur semblait alors ... lorsque **arriveraient** les hors-d'oeuvre, que leur vie ne serait que l'inépuisable somme de ces moments propices et qu'ils seraient toujours heureux

(23) W – 57 det virket på dem ... mens forrettene **ble brakt inn**, at livet deres ikke ville være annet enn en uopphørlig rekke av slike gode øyeblikk, og at de alltid ville være lykkelige.

(24) P – 55 Dans l'histoire de Jérôme et de Sylvie était déjà inscrit le jour où ils **devraient** choisir.

(24) W – 59 I historien om Jérôme og Sylvie var dagen når de **måtte** velge allerede innskrevet.

(25) P - 56 mais la vie qu'ils menaient, la paix, toute relative, qu'ils connaissaient, ne **seraient** jamais **acquise**.

(25) W – 60 Men livet de førte og den fullstendig relative freden de opplevde, **ble** aldri helt **deres**.

(26) P – 56 Tour **irait en s'effritant**; il ne leur resterait rien.

(26) W – 60 Det var som om alt **var ved å forvitne**; som om det ikke ville ikke bli noe igjen til dem.

(27) P – 60 Ils surent qu'ils n'**auraient** pas la force d'attendre.

(27) W – 65 da visste de med seg selv at de ikke **hadde** styrke nok til å vente.

(28) P – 109 Les portes ne **s’ouvriraient** jamais.

(28) W – 119 Dørene **åpnet seg** aldri.

(29) P – 110 Comme si un ordre très ancien avait été établi, une fois pour toutes, une règle stricte qui les excluait: on les **laisserait** aller où ils voulaient aller, on ne les **inquiéterait** pas, on ne leur **adresserait** pas la parole. Ils **resteraient** les inconnus, les étrangers⁴. Les Italiens, les Maltais, les Grecs du port les **regarderaient** passer en silence ... les grands oléiculteurs ... **passeraient** à côté d’eux sans les voir.

(29) W – 120 Det var som om en orden var opprettet en gang for alle i meget gammel tid, en streng regel som utelukket dem. Man **lot** dem gå omkring hvor de ville, man **uroet** dem ikke, men man **henvendte seg** aldri til dem. Italienerne, malteserne, grekerne fra havnen **så på** dem i taushet når de gikk forbi. De rike olivenoljedyrkerne ... **gikk forbi** dem uten å se dem.

Selon *Norsk referansegrammatikk* (1997: 560), le preteritum peut s’employer pour exprimer les mêmes relations temporelles que le preteritum futurum, principalement au cas d’un verbe perfectif. Je vais montrer que le conditionnel présent des exemples (20) – (29) étant traduit par le preteritum pourrait se traduire alternativement par le preteritum futurum avec *ville* :

Le conditionnel de l’exemple (20) apparaît dans une complétive. Le verbe principal, *il devint évident*, indique que le conditionnel, *sauraient suffire*, traduit par le preteritum, *var nok*, exprime une supposition pouvant se traduire également par le preteritum futurum, *ville være nok*. Le verbe *savoir* au conditionnel, *sauraient*, s’emploie ici au sens de *pouvoir* et sert d’auxiliaire pour marquer la valeur modale du verbe principal *suffire*.

Nous passons à l’analyse de la première partie de la traduction de l’exemple (21), *hva lykken var*. Au premier coup d’oeil, on dirait une interrogative, vu le mot introducteur *hva*. Mais *Norsk referansegrammatikk* (1997: 1052) rend compte d’un type de subordonnée *relative* introduite par un mot interrogatif: *hva, hvem* ou *hvilken*: Il s’agit de relatives sans antécédent exprimé: il se trouve, comme le dit la grammaire, implicite dans le mot introducteur. Le pronom *hva* dans l’exemple (21) peut se substituer à *det som*, qui traduit la formule *ce que* dans la relative périphrastique de l’original français. La proposition principale, *Ils savaient / De visste* dénote une supposition exprimée par le conditionnel présent *serait* traduit par le preteritum *var*, qui pourrait aussi prendre la forme du preteritum futurum, *ville være*.

Le verbe au conditionnel présent de l’exemple (22), *regretteraient*, apparaît dans une relative enchâssée dans une complétive, comme nous l’avons déjà vu dans l’exemple (2). Le sens

⁴ Cette proposition fait défaut dans la traduction

exprimé par le verbe principal précédant la complétive est décisif pour le choix de la forme verbale de la traduction des deux verbes au conditionnel, celui de la complétive et celui de la relative enchâssée. La construction *sans se dissimuler* précédant la complétive évoque une supposition, qui justifie la traduction des deux verbes de la complétive: l'un par le preteritum futurum avec *ville*, l'autre, par le preteritum. Les deux formes, le preteritum et le preteritum futurum, comme traduction de cet exemple, sont interchangeables. On pourrait donc aussi bien mettre le premier verbe au preteritum futurum et l'autre au preteritum: *at før eller siden kom dagen da de ville angre.*

La **circonstancielle de temps** de l'exemple (23) est reliée à deux complétives dont les verbes au conditionnel traduits par le preteritum futurum avec *ville* ont déjà été analysés dans l'exemple (4). La proposition principale, *il leur semblait*, indique que le verbe au conditionnel des complétives aussi bien que celui de la circonstancielle de temps, *arriveraient*, exprime un procès attendu. La traduction par une transcription au passé du preteritum, *ble brakt inn*, pourrait donc prendre la forme du passé du preteritum futurum, *ville bli brakt inn.*

Le verbe au conditionnel présent de l'exemple (24) se trouve dans une relative introduite par *où*, qui exprime un événement attendu: la venue du jour déjà *inscrit*. Donc, la traduction du conditionnel par le preteritum *måtte* pourrait aussi se faire par la forme équivalente, le preteritum futurum, *ville måtte velge*. Nous avons affaire dans cet exemple au verbe modal *devoir* au conditionnel présent, *devraient*, employé comme auxiliaire, pour marquer la valeur modale du verbe principal *choisir*. *Norsk referansegrammatikk* (1997: 602) fait état de six formes alternatives de l'emploi du verbe *måtte* pour exprimer un procès hypothétique en présentant les constructions suivantes:

1. I så fall måtte vi starte fra bar bakke
2. I så fall måtte vi (ha) startet fra bar bakke
3. I så fall hadde vi måttet starte fra bar bakke
4. I så fall ville vi måtte starte fra bar bakke
5. I så fall ville vi måtte (ha) startet fra bar bakke
6. I så fall ville (ha) måttet starte fra bar bakke

Selon la grammaire, ces exemples ont à peu près le même sens, mais les alternatives 1 et 4 se limitent à pouvoir exprimer une hypothétique portant sur l'avenir, alors que les autres peuvent s'employer avec référence aussi bien au passé, qu'au présent et à l'avenir. Dans l'exemple

(24), la traduction du conditionnel présent par *måtte velge* ou par la forme équivalente, *ville måtte velge*, correspond aux alternatives 1 et 4.

Les exemples (25) et (26) font partie d'une série de réflexions que Jérôme et Sylvie se font au sujet de leur situation de vie:

(25) P - 56 mais la vie qu'ils menaient, la paix, toute relative, qu'ils connaissaient, ne **seraient** jamais **acquise**.

(25) W – 60 Men livet de førte og den fullstendig relative freden de opplevde, **ble** aldri helt **deres**.

(26) P – 56 Tout **irait en s'effritant**; il ne leur resterait rien.

(26) W – 60 Det var som om alt **var ved å forvitte**; som om det ikke ville ikke bli noe igjen til dem.

Le verbe au conditionnel de l'exemple (25) apparaît dans une proposition indépendante avec deux subordonnées relatives enchâssées dont les verbes sont à l'imparfait, *menaient* et *connaissaient*. La traduction comporte les mêmes types de phrases. Je trouve que la transcription *ble aldri helt deres* traduit bien le sens de la supposition découragée qui est exprimée par le conditionnel *ne seraient jamais acquises*. Cette forme pourrait aussi se traduire par preteritum futurum, *ville aldri bli helt deres*.

L'exemple (26) consiste en deux phrases indépendantes dont celle comportant le verbe au conditionnel présent, *ville bli noe igjen*, est déjà analysée dans l'exemple (5). Le conditionnel *irait* de la première partie de cet exemple, *Tout irait en s'effritant*, appelle notre attention. *Le bon usage* (2011: 1093) en donne cette explication: "Le verbe *aller* suivi d'un gérondif marque l'aspect duratif, la continuité de l'action. Le gérondif peut être précédé ou non de *en*". Dans l'exemple (26), l'énoncé *irait en s'effritant* marque une situation en progression, jusqu'au résultat fatal exprimé par l'autre verbe au conditionnel du même exemple, *il ne leur resterait rien*. La traduction de la première partie, *var ved å forvitte*, exprime une supposition pouvant aussi se traduire par le preteritum futurum *ville forvitte*.

L'exemple (27) comporte une **complétive**, *qu'ils n'auraient pas la force*, où le verbe au conditionnel est traduit par le preteritum, *hadde*. C'est encore le verbe principal au passé, *surent*, qui nous aide à conclure que le verbe de la complétive exprime un procès futur prévu pouvant se traduire alternativement par le preteritum futurum, *ville ikke ha styrke*.

L'exemple (28) est une phrase indépendante, au style indirect libre, où le verbe au conditionnel, *s'ouvrirait*, transpose le futur simple employé au discours direct, *s'ouvrira*. Avec le verbe au conditionnel présent, les pensées de Jérôme et de Sylvie imaginées par l'écrivain sont rapportées dans un récit au passé. La traduction du conditionnel par le preteritum, *åpnet seg*, équivalent au preteritum futurum, *ville åpne seg*, exprime un procès prévu.

L'exemple (29) concernent les expériences vécues par Jérôme et Sylvie au cours de leurs promenades quotidiennes en ville. La rencontre avec l'attitude inattentive et indifférente de la part des habitants de Sfax a provoqué la supposition exprimée par les verbes au conditionnel de ce passage. Il s'agit de situations prévues, et la traduction du conditionnel par le preteritum pourrait aussi se faire par le preteritum futurum avec *ville*.

La traduction en norvégien du conditionnel présent temporel des exemples (10), (12), (19) et (20) et (24) donne lieu à une comparaison intéressante:

Le français recourt dans les exemples (10), (12) et (20) et (24) à un verbe auxiliaire pour marquer la valeur modale exprimée par le verbe principal: (10) **pourraient** saisir, (12) **saurait** pénétrer, (20) **sauraient** suffire, (24) **devraient** choisir.

C'est le verbe auxiliaire qui se met au conditionnel présent et se traduit en norvégien par une forme verbale correspondante: (10) le preteritum futurum **ville kunne** gripe, (12) le preteritum futurum **ville klare** å vinne innpass, (20) le preteritum **var nok**, équivalent au preteritum futurum **ville være nok**, (24) le preteritum futurum **måtte velge**. L'emploi des formes verbales choisies dans la traduction est expliqué dans mon analyse des exemples.

Le conditionnel présent *trouveraient* de l'exemple (19) est traduit par le preteritum futurum *kunne oppfatte*, où la valeur modale du verbe principal *oppfatte* s'exprime par l'auxiliaire *kunne*, bien qu'il n'y ait aucun verbe auxiliaire correspondant dans l'énoncé à traduire. Le conditionnel présent temporel paraît exprimer en soi une valeur modale en supplément de son sens temporel. Cela se voit explicitement dans la traduction en norvégien, qui demande un verbe auxiliaire dont le choix dépend de la valeur modale exprimée par le verbe au conditionnel présent du français. Dans l'exemple (19), il s'agit de *kunne* relié à l'infinitif *oppfatte* pour traduire la supposition exprimée par le conditionnel présent *trouveraient*.

Bilan

Le conditionnel présent temporel du français se traduit en norvégien en général par le preteritum futurum, temps verbal composé d'un verbe modal auxiliaire au preteritum relié au verbe principal à l'infinitif. Le verbe auxiliaire employé dans la traduction dépend de la valeur modale qui s'ajoute au sens temporel du verbe principal. *Skulle* s'emploie pour exprimer la nécessité et la possibilité, avec des nuances de sens à l'intérieur de ces catégories: une décision, un désir ou une situation imaginaire. *Ville* exprime une supposition, une présomption, une prédiction. Le conditionnel présent temporel peut aussi se traduire par le preteritum futurum avec le verbe modal *kunne* comme auxiliaire pour exprimer une supposition dont la réalisation est considérée comme moins sûre: Un verbe auxiliaire comme *pouvoir* ou *devoir* au conditionnel présent peut se relier au verbe principal pour marquer la valeur modale supplémentaire d'un procès de sens temporel. Dans la traduction, le verbe *kunne / måtte* exprime la valeur modale du verbe principal français, et un deuxième verbe modal modifie le preteritum futurum constitué par la forme *kunne / måtte* + le verbe principal à l'infinitif.

Les mots introducteurs de quelques subordonnées comportant le conditionnel présent

Le mot introduisant une subordonnée au conditionnel représente, à mon avis, un sujet intéressant d'un point de vue contrastif français – norvégien. Regardons les deux subordonnées de temps des exemples (23) et (7) qui sont introduites par la conjonction *lorsque*, alors que la traduction présente deux conjonctions différentes: ... ; (23) *mens* *forrettene ble brakt inn* (7) *når det på nytt ville være mulig*.

L'emploi de *når* aurait été possible les deux fois, mais l'alternative *mens* dans l'exemple (23) exprime la nuance de simultanéité des deux procès: l'expérience du sentiment dénotée par la forme verbale *il leur semblait* et l'arrivée des hors-d'oeuvre. *Norsk som fremmedspråk* (p. 262 – 263) donne un exemple de *mens* comme introducteur d'une subordonnée qui exprime un procès coïncidant avec celui de la principale:

Hun spiste mens hun så på TV

Les subordonnées **relatives** des exemples (22) et (24) sont introduites par le mot *où*:

(22) *viendrait le jour où ils le regretteraient / ville **dagen** komme **da** de angret;*

(24) *le jour où ils devraient choisir / **dagen** når de måtte velge.*

Dans les deux exemples, il s'agit d'un emploi temporel de *où*. Regardons ce qu'en disent les grammaires: La *Grammaire méthodique du français* (2011: 385) décrit *où* comme un adverbe pronominal relatif ayant la fonction d'un complément locatif ou temporel : *l'endroit/le jour où nous nous sommes rencontrés.*

Fransk grammatik (p. 244) dit que *où* est un pronom pouvant s'employer comme un adverbial locatif ou temporel. Son emploi temporel est illustré par cet exemple: *j'éclatai de rire à la seconde même où le rire général éclata* (Giono, Moulin 105).

Ny fransk grammatikk (2006: 265) décrit aussi *où* comme un *adverbial* de sens temporel, surtout après un antécédent défini : *Le matin où ...*

Les explications de ces grammaires correspondent à l'emploi de *où* dans les exemples (22) et (24). *Norsk referansegrammatikk* (1997: 1048) donne cet exemple de l'adverbial *dagen da*:

Jeg glemmer aldri den *dagen da* du fridde

Il s'agit là d'un événement du passé, alors que l'exemple (20) concerne l'avenir. Un emploi de *dagen da* pour exprimer un procès futur se trouve dans ce cantique de Ronald Fangen:

Så kommer *dagen da* alt hat skal smelte, som sne og is for sol og sommervær (*Norsk salmebok*, 1985, nr. 542)

L'adverbe *da* serait employé dans le même énoncé au discours indirect, où le presens futurum, *skal smelte*, se transposerait par le preteritum futurum, *skulle smelte*, et le presens au sens du futur, *kommer*, par le preteritum futurum, *ville komme*:

Vi trodde at *dagen ville komme da* alt hat skulle smelte

À mon avis, l'adverbe temporel *où* devrait être traduit par *da* dans l'exemple (24) aussi bien que dans (22).

EMPLOIS MODAUX

La *Grammaire méthodique du français*, 2009, constate ceci, dans le paragraphe concernant Les modalités d'énoncés' (XXIII, 2.2.2, p. 978), "Les temps du verbe peuvent exprimer l'attitude du locuteur vis-à-vis du procès. Le futur et le conditionnel, tournés vers l'avenir, évaluent les chances de réalisation du procès respectivement en termes de probabilité et de possibilité." Nous avons vu, dans les exemples que je viens d'analyser, que le conditionnel présent temporel exprime aussi une valeur *modale* évoquant l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du procès: Se fondant sur son savoir, sa conviction, son expérience ou son sentiment, il exprime, par l'énoncé au conditionnel, une prédiction ou une supposition, une intention, une décision, un souhait ou un désir. Cependant, comme le dit la *GMF* en parlant du futur et du conditionnel (p. 978): "Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de séparer les valeurs temporelles et modales de ces temps verbaux". Le même problème se pose quant aux formes verbales traduisant le conditionnel et le futur en norvégien, telles les formes composées de *skulle* ou *ville* + un verbe principal. Celles-ci expriment toujours, selon *Norsk referansegrammatikk* (1997: 543-544), une valeur modale en supplément de leur valeur temporelle. Le preteritum futurum et le preteritum perfektum futurum peuvent donc exprimer à la fois les deux valeurs, temporalité et modalité. Les exemples que j'ai regroupés sous l'entête EMPLOIS MODAUX ne sont pas tous exempts d'une valeur temporelle, mais je considère leur valeur modale comme primordiale. Comme dans l'analyse du conditionnel temporel, j'ai opté pour une systématisation des exemples selon la forme verbale utilisée dans la traduction en norvégien.

Le conditionnel présent modal traduit par le preteritum futurum avec *skulle*

Les exemples (30) – (58) sont choisis parmi les 97 exemples du conditionnel présent modal traduits par le preteritum futurum avec *skulle* qui sont contenus dans le premier chapitre de *Les choses*.

(30) P – 11 L'oeil, d'abord, **glisserait** sur la moquette grise d'un long corridor, haut et étroit.

(30) W – 9 Først **skulle** øyet **gli** bortover det grå vegg-vegg-til-teppet i en lang gang.

(31) P – 11 La moquette, alors, **laisserait** place à un parquet presque jaune

(31) W - 9 Der **skulle** et vegg-til-vegg-teppet nærmest **overgi** plassen til en gulaktig parkett

(32) P – 11 Ce **serait** une salle de séjour, longue de sept mètres environ, large de trois.

(32) W – 9 Det **skulle være** et oppholdsrom, omtrent syv meter langt og tre meter bredt.

(33) P – 12 Tout **serait** brun, ocre, fauve, jaune: un univers de couleurs un peu passées

(33) W – 11 Alt **skulle være** brunt, okergult, gulbrunt, gult; en verden av gammeldagse farger

- (34) P – 12 Ce **serait** une pièce du soir.
 (34) W – 11 Det **skulle være** et kveldsværelse.
- (35) P – 13 Alors, l'hiver ... elle **serait** havre de paix, terre de bonheur.
 (35) W – 11 På vinterkveldene ... **skulle** det **være** som en fredens havn, en lykkens jord.
- (36) P – 13 La première porte **s'ouvrirait** sur une chambre
 (36) W – 11 Den første døren **skulle åpne** mot et værelse
- (37) P – 13 Un grand lit anglais **occuperait** tout le fond.
 (37) W -11 Hele denne innerste delen **skulle være fylt** opp av en dobbeltseng av engelsk type.
- (38) P – 13 Une table de chevet ... **supporterait** un chandelier d'argent.
 (38) W – 12 På et nattbord ... **skulle** det **stå** en sølvlampe.
- (39) P - 14 La seconde porte **découvrirait** un bureau.
 (39) W – 12 Neste dør **skulle vende inn** mot et arbeidsværelse.
- (40) P – 14 Les murs, de haut en bas, **seraient tapissés** de livres et de revues.
 (40) W – 12 Fra gulv til tak **skulle** veggene **være tapetsert** av bøker og tidsskrifter.
- (41) P – 14 La lumière **viendrait** d'une vieille lampe de bureau ...
 (41) W – 13 Lyset **skulle komme** fra en gammel og vanskelig innstillbar arbeidslampe.
- (42) P – 15 La vie, là, **serait** facile, **serait** simple.
 (42) W – 14 Der **skulle** livet **være** lett.
- (43) P – 15 Toutes les obligations, tous les problèmes ... **trouveraient** une solution naturelle.
 (43) W – 14 Alle forpliktelser, alle problemer ... **skulle finne** sin naturlige løsning.
- (44) P – 15 Une femme de ménage **serait** là chaque matin.
 (44) W – 14 En hushjelp **skulle være** på plass hver morgen.
- (45) P – 15 On **viendrait** livrer, chaque quinzaine, le vin, l'huile, le sucre.
 (45) W – 14 To ganger i måneden **skulle** man **levere** vin, olje, sukker på døren.
- (46) P – 15 Il y **aurait** une cuisine vaste et claire, avec des carreaux bleus armoriés
 (46) W – 14 Kjøkkenet **skulle være** stort og lyst, med blå fliser dekorert med våpentegninger
- (47) P – 15 Il **serait** agréable de venir s'y asseoir, chaque matin
 (47) W – 14 Det **skulle være** godt å komme inn og sette seg hver morgen
- (48) P – 15 Il **serait** tôt. Ce **serait** le début d'une longue journée de mai.
 (48) W – 14 Det **skulle være** tidlig. Det **skulle være** begynnelsen på en lang dag i mai.
- (49) P – 16 Leur appartement **serait** rarement en ordre
 (49) W – 14 Som regel **skulle** det ikke **være** særlig ryddig i leiligheten deres
- (50) P – 16 Ils s'en **occuperaient** à peine : ils y **vivraient**.
 (50) W -15 De **skulle** ikke **stelle** i leiligheten i særlig grad; de **skulle leve** i den.
- (51) P – 16 Le confort ambiant leur **semblerait** un fait acquit
 (51) W – 15 Den **skulle ha** en komfort som var der som en kjensgjerning

(52) P – 16 Leur vigilance **serait** ailleurs: dans le livre qu'ils **ouvriraient**, ...

(52) W – 15 Deres oppmerksomhet **skulle være** andre steder: i boken de **åpnet**, ...

(53) P – 16 Mais ils ne s'y **sentiraient** pas enchaînés

(53) W – 15 Men de **skulle** ikke dermed **føle seg innestengt**

(54) P – 16 certains jours, ils **iraient** à l'aventure.

(54) W – 15 Enkelte dager **skulle** de **gi seg langt bort** – på oppdagerferd

(55) P – 16 Nul projet leur **serait** impossible.

(55) W – 15 Intet prosjekt **skulle virke** umulig på dem.

(56) P – 16 Ils ne **connaîtraient** pas la rancoeur, ni l'amertume, ni l'envie.

(56) W – 15 Ikke **skulle** de **vite** hva nag var, heller ikke kjenne bitterhet eller misunnelse.

(57) P – 16 Car leurs moyens et leurs désirs **s'accorderaient** en tous points, en tout temps

(57) W – 15 For deres muligheter og deres lyster **skulle** alltid **svare til hverandre**

(58) P – 16 Ils **appelleraient** cet équilibre bonheur

(58) W – 15 Denne likevekten var det de **skulle kalle** lykke

L'écrivain décrit l'appartement souhaité par Jérôme et Sylvie, ensuite les pensées qu'ils se font au sujet de leur vie entre ces quatre murs. Ils s'y imaginent un intérieur correspondant tout à fait au goût dominant de cette époque: le ton brun, fauve, ocre du mobilier et des rideaux et, en contraste surprenant, l'orange ou le jaune de quelques coussins, deux banquettes tendues de tissu écossais. Dans la cuisine vaste et claire, les murs seraient décorés de carreaux bleus.

Il s'agit de phrases indépendantes au style indirect libre. Selon la *Grammaire méthodique du français* (2011: 556), le conditionnel présent temporel employé au style indirect transpose le futur simple au discours direct. Dans son analyse du futur, la grammaire explique cependant ceci (p. 549): "avec le futur simple, la charge d'hypothèse est minimale, et, même si la réalisation du procès n'est pas avérée, sa probabilité est grande." Rien ne donne à supposer que la réalisation du rêve de Jérôme et de Sylvie d'un appartement nouveau meublé à leur goût soit "avérée". Penseraient-ils quand même que "sa probabilité est grande"? Si cela est le cas, le conditionnel présent de ces énoncés transpose le futur simple, et nous avons affaire à l'emploi temporel du conditionnel. Mais il s'agit apparemment d'une série d'hypothèses dont la condition est sous-entendue: Si Jérôme et Sylvie parvenaient à se procurer un nouvel appartement, ils sauraient comment s'y mettre à l'aise et comment le meubler et le décorer. Le conditionnel présent exprime donc un procès de valeur modale, malgré sa localisation future évidente. Et le conditionnel serait employé aussi au discours direct pour exprimer leur rêve de l'appartement idéal: 'Dans notre appartement futur, les murs seraient des placards de bois

clair'; 'la vie, là serait facile, serait simple'. Du point de vue des deux personnages en question, il s'agit d'une situation future *potentielle*. Mon analyse d'autres exemples va montrer que le conditionnel peut aussi exprimer un procès *irréel*.

Nous avons vu que le conditionnel présent temporel exprimant un désir peut se traduire en norvégien par le preteritum futurum avec *skulle*. Il s'avère, à regarder les exemples cités ci-dessus, que cette forme peut aussi traduire un désir exprimé par le conditionnel présent d'emploi modal.

Voici encore quelques exemples du conditionnel exprimant une hypothèse sans condition explicitée:

(59) P- 82 Ce **serait** une matinée comme les autres.

(59) W – 88 Det **skulle være** en morgen akkurat som alle andre.

(60) P – 82 Ce **serait** trois chèques avec des ribambelles de chiffres.

(60) W – 88 De **skulle inneholde** tre sjekker med en hel rekke tall.

(61) P - 82 ils **se passeraient** la main sur le visage, doutant de leurs yeux, croyant rêver encore; ils **ouvriraient** la fenêtre toute grande.

(61) W – 88 de **skulle stryke** hånden over ansiktet, ikke tro sine egne øyne, innbille seg at de fremdeles drømte, og de **skulle åpne** vinduet på vid vegg.

(62) P – 84 Ce **serait** l'appartement d'un diplomate en mission

(62) W – 90 Det **skulle være** leiligheten til en diplomat på jobb

(63) P – 84 Ils **connaîtraient** les moindres recoins.

(63) W – 90 I leiligheten **skulle** de **kjenne** hver eneste krok.

(64) P – 84 Ils **sauraient** où trouver la petite vierge du douzième

(64) W – 90 De **skulle vite** hvor det lille madonnbildet fra det 12. århundre befant seg

(65) P – 84 Pas un muscle de leur visage **tressaillirait**.

(65) W – 91 Ikke en muskel i ansiktene deres **skulle skjelve**.

(66) P – 84 En bas les **attendrait** leur voiture.

(66) W – 91 Nede **skulle** bilen deres **vente** på dem.

(67) P – 84 Ils **prendraient** la route de Belgique

(67) W – 91 De **skulle ta** veien mot Belgia

(68) P – 98 Ils rêvaient de vivre à la campagne, à l'abri de toute tentation. Leur vie **serait** frugale et limpide.

(68) W – 106 De drømte om å bo på landet, i ly for alle fristelser. Livet deres **skulle være** nøysomt og velordnet.

(69) P – 98 Ils **auraient** une maison de pierres blanches, à l'entrée d'un village.

(69) W – 106 De **skulle ha** et hvitkalket hus i utkanten av en landsby.

(70) P – 98 ils **feraient** chaque jour de longues promenades dans les forêts.

(70) W – 106 hver dag **skulle de ta** lange spaserturer i skogen.

(71) P – 98 Puis ils **rentre raient**, ils **se prépareraient** du thé et des toasts ... Ils **poseraient** sur le plateau de l'électrophone un quator qi'ils ne **se lasseraient** jamais d'entendre ... ils **recevraient** leurs amis.

(71) W – 106 Så **skulle de komme hjem, lage seg** te og toasts ... Så **skulle de legge** ...sin yndlingsstrykekvartett på grammofonen ...De **skulle få besøk** av venner.

Jérôme et Sylvie s'imaginent, dans les exemples (59) – (61), *une matinée comme les autres* mais avec une surprise incroyable: la trouvaille de *trois chèques avec des ribambelles de chiffres*. Les exemples (62) – (67) nous présentent Jérôme et Sylvie comme cambrioleurs et voleurs dans l'appartement luxueux *d'un diplomate en mission*, où ils seraient en quête d'un butin susceptible de leur offrir la possibilité d'une vie heureuse. Avec le butin volé, ils se mettraient en route pour le vendre. Ensuite, ils se figurent devenus propriétaires d'une *maison de pierres blanches, à l'entrée d'un village* (69). Il s'agit de leur rêve d'une vie *à la campagne*, où ils **seraient à l'abri de toute tentation**. Leur vie **serait frugale et limpide** (68).

Les exemples (59) – (61) et (68) – (71) expriment des événements souhaités, hypothèses qui pourraient, en théorie, se réaliser. Au sujet de l'acte criminel décrit dans les exemples (62) - (67), Jérôme et Sylvie n'y penseraient guère en termes d'une réalisation possible, mais plutôt comme une situation purement *imaginaire*: 'Nous serions des cambrioleurs et des voleurs'.

En tous cas, nous avons affaire à des situations hypothétiques exprimant des situations désirées ou imaginaires. Il convient donc de traduire le conditionnel présent modal de ces exemples par le preteritum futurum avec *skulle*.

Le conditionnel présent modal traduit par le preteritum futurum avec *ville*

(72) P – 59 Ils rêvent de richesse et **pourraient s'enrichir**: ...

(72) W – 63 De drømmer om rikdom og **ville** også **være i stand til å gjøre seg rike** hvis de satset på det.

(73) P – 74 un bonheur continu ... que nul bouleversement, ... ne **remettraient en question**.

(73) W – 79 – 80 en vedvarende lykke ... som ingen omveltning ... **ville forandre på**.

L'attitude résignée de Jérôme et de Sylvie concernant la réalisation de leur rêve de devenir riches se voit dans les réflexions qui précèdent l'exemple (72): (p. 58) "Ceux qui ne veulent

que vivre, et qui appellent vie la liberté la plus grande, la seule poursuite du bonheur, l'exclusif assouvissement de leurs désirs ou de leurs instincts, l'usage immédiat des richesses illimitées du monde – Jérôme et Sylvie avaient fait leur ce vaste programme –, ceux-là seront toujours malheureux." La traduction de l'exemple (72) comporte un ajout, la subordonnée *hvis de satset på det*, qui évoque la condition non-exprimée dans l'original français, ce qu'il fallait faire pour obtenir la richesse rêvée. Mais, hélas, "c'est ici que leurs malheurs commencent" (p. 59); et cela s'explique ensuite: "Ils pouvaient, tout comme les autres, arriver; mais ils ne voulaient qu'être arrivés" (p. 60). Le malheur, c'est que Jérôme et Sylvie se rendaient compte de la possibilité de s'enrichir, mais "ils surent qu'ils n'auraient pas la force d'attendre." (p. 60). Le conditionnel présent *pourraient* sert à marquer la valeur modale du verbe principal, comme nous l'avons déjà vu au sujet de quelques exemples du conditionnel présent temporel.

On peut comparer le conditionnel présent *modal* de l'exemple (72) au conditionnel présent *temporel* de l'exemple (7) *ils rêvèrent du printemps à venir, ... lorsqu'il serait de nouveau possible de flâner... / når det på nytt ville være mulig ...* Là aussi, il s'agit d'un rêve, mais la venue du printemps et la possibilité de flâner sont prévues comme réelles et non pas comme des événements hypothétiques.

L'énoncé de l'exemple (73) fait partie de la description d'une série de situations hypothétiques qui pourraient se réaliser à condition *que tout dure: Ils auraient voulu, parfois, que tout dure, que rien ne bouge* (p. 74) Ce passage contient cinq verbes au conditionnel présent, dont le dernier est celui de l'exemple (73). C'est le seul à être traduit par le preteritum futurum; le premier de ces exemples est traduit par le preteritum, les trois autres par le preteritum perfektum futurum. J'y reviendrai dans mon analyse d'exemples du conditionnel présent modal traduit par le preteritum et le preteritum perfektum futurum.

Le conditionnel présent modal traduit par le preteritum futurum avec *kunne*

(74) P – 12 la lumière ... **rendrait** cette pièce un peu triste, malgré les roses.

(74) W – 11 når lyset flommet innover værelset, **kunne** det, på tross av rosene, **få** et litt trist preg.

(75) P – 16 Il leur semblerait ... qu'une vie entière **pourrait** ... **s'écouler** entre ces murs

(75) W -15 ... virket det som om et helt liv **kunne utspille seg** ... mellom disse vegger

(76) P - 29 **Aimeriez-vous, Madame, donner en location** votre chambre à un Noir ?

(76) W – 30 **Kunne** De **tenke Dem**, frue, å **leie bort** en hybel til en mørk hudet ?

Les exemples (74) et (75) expriment une possibilité étant traduit par le preteritum futurum avec *kunne*. La forme de politesse exprimée par le conditionnel présent avec *kunne* dans l'exemple (76) correspond à deux exemples présentés dans *Norsk referansegrammatikk* (1997: 596):

Kunne jeg (få) låne telefonen? Kunne du åpne vinduet?

Knud Togeby, *Grammaire française, Volume II*, (1982: 289), constate que cet emploi du conditionnel à la deuxième personne est presque toujours interrogatif. Ces exemples sont présentés:

Pourriez-vous me rendre un service? Auriez-vous l'obligeance de m'accompagner?

Le conditionnel présent modal traduit par le preteritum

(77) P – 74 Ils n'**auraient** qu'à **se laisser aller**

(77) W -79 Til denne tanken **var** det bare å gi seg hen

(78) P – 82 Ils rêveraient de prendre, ne **serait-ce** qu'une seule fois, le métro en première...

(78) W – 88 De skulle hatt en drøm om å kjøre metro på første klasse, om **det** så bare **var** en eneste gang...

(79) P – 82 Leur pièce **serait acceptée**, leur gisement **découvert**, ...

(79) W – 88 Stykket deres **ble antatt**, oljeforekomsten deres **ble oppdaget**, ..

(80) P – 85 ils **revendraient** leur butin.

(80) W – 91 de **solgte** hele byttet sitt.

(81) P – 85 Ils **feraient le tour** du monde. Ils **erreraient** longtemps.

(81) W – 91 Så **reiste** de jorden **rundt**. De **reiste hit og dit**

(82) P – 85 Ils **se fixeraient** enfin dans un pays au climat agréable.

(82) W - 91 Til slutt **slo** de **seg ned** på et sted hvor klimaet var behagelig.

(83) P – 85 Ils **achèteraient** ... une grande maison de pierres blanches au milieu d'un parc.

(83) W – 91 Her **kjøpte** de seg ... en stor eiendom i hvit kleberstein

(84) P – 123 Et si nous revenions, ... Tout **pourrait** être comme avant

(84) W – 136 Men sett at vi reiste hjem igjen ... Alt **kunne** jo bli som før

Le conditionnel de ces exemples pourrait aussi se traduire par le preteritum futurum:

(77) **var** det bare å gi seg hen = **ville** det bare **være** å gi seg hen, (78) om det så bare **var** = om det så bare **skulle være**, (79) stykket deres **ble antatt** = **skulle bli antatt**, (80) De **solgte** hele byttet sitt = **skulle de selge** hele byttet sitt, (81) Så **reiste** de jorden rundt = De **skulle reise** jorden rundt, De **skulle reise** hit og dit, (82) **slo** de **seg ned** = **skulle de slå seg ned**, (83) Her **kjøpte** de seg = Her **skulle de kjøpe** seg, (84) Alt **kunne** jo bli som før = **ville** jo **kunne** bli som før.

Les verbes auxiliaires que j'ai choisis dans la traduction alternative par le preteritum futurum correspondent, à mon avis, à la valeur modale exprimée par les verbes au conditionnel de l'original français: Le verbe modal *ville* convient comme auxiliaire dans les exemples (77) et (84), qui expriment une *supposition*, alors que *skulle* s'applique pour traduire *l'imaginaire* exprimé par les exemples (78) – (83). Comme on le voit, le preteritum futurum permet, au moyen du verbe auxiliaire, de mieux marquer la valeur modale exprimée par le conditionnel présent français à traduire. *Norsk referansegrammatikk* (1997: 560) constate à ce sujet que le preteritum futurum exprime le sens temporel d'une façon plus claire que ne le fait le preteritum. On pourrait ajouter que le sens modal est aussi mieux marqué par le preteritum futurum, grâce au verbe auxiliaire. Les temps du futur du norvégien sont d'une construction plus compliquée que ceux du français, mais semblent avoir l'avantage de pouvoir exprimer plus de nuances.

Les exemples (76) et (84) se distinguent des autres par leur emploi du verbe *pouvoir* comme auxiliaire pour exprimer la valeur modale du verbe principal. L'auxiliaire se met au conditionnel présent *pourrait*, qui se relie à l'infinitif du verbe principal. Nous avons vu le même emploi des verbes *pouvoir* et *devoir* pour marquer la valeur modale supplémentaire au sens temporel des exemples (10), (12), (20) et (24)..

Le conditionnel présent modal traduit par le preteritum perfektum futurum

(85) P – 30 Est-ce que vous **préféreriez** une machine à laver qui sécherait votre linge aussi
 (85) W – 30 **Ville** De **ha foretrukket** en vaskemaskin som også tørker ?

(86) P - 74 Leur vie les **bercerait**.

(86) W – 79 Livet **ville vugget** dem i søvn

(87) P – 74 Elle **s'étendrait** au fil des mois ...

(87) W – 79 Det **ville bredt seg ut** fra måned til måned ...

(88) P – 74 Elle ne **serait** que la suite harmonieuse des journées et des nuits, ...
(88) W – 79 Livet **ville** bare **ha vært** en harmonisk rekke av dager og netter, ...

(89) P – 81 Ils **auraient** trois actes au fond d'un tiroir.
(89) W – 88 De **skulle hatt** et tre akters skuespill gjemt dypest nede i en skuff.

(90) P – 82 Leur jardin **contiendrait** du pétrole ...
(90) W – 88 Hagen deres **skulle ha inneholdt** olje

(91) P – 82 Ils **vivraient** longtemps dans la misère, dans la gêne, dans l'incertitude.
(91) W – 88 De **skulle ha levd** lenge i fattigdom, i usikkerhet, i dårlige kår.

(92) P – 82 Ils **rêveraient** de prendre ... le métro en première.
(92) W – 88 De **skulle hatt en drøm** ... om å kjøre métro på første klasse.

Le conditionnel présent des exemples (85) – (92) est traduit par le preteritum perfectum futurum au lieu du preteritum futurum, qui est la forme habituelle utilisée pour traduire le conditionnel présent. Je me propose de montrer pourquoi la traduction choisie pour ces exemples semble justifiée.

Il s'agit dans l'exemple (85) d'un conditionnel de politesse, comme dans (76), où le verbe au conditionnel présent est traduit en général par le preteritum futurum. Le conditionnel présent de l'exemple (85), par contre, est traduit par le preteritum perfectum futurum, qui présente la question d'une façon moins directe, perçue comme plus polie. La forme verbale de présent dans la traduction de l'autre verbe de cet énoncé, *tørker*, marque qu'il est question d'une faculté permanente de la machine à laver. *Norsk referansegrammatikk* (1997: 620) donne deux exemples avec *ville* dans un énoncé de politesse au preteritum futurum:

Ville du gi meg smøret; Ville du ikke gjøre deg ferdig med studiene først

Norsk morfologi (2006: 85), rend compte de l'emploi (a) du preteritum et (b) du preteritum perfectum dans des énoncés de politesse. Le preteritum perfectum exprime un plus fort degré de politesse que le preteritum:

(a) Var det mulig å ... (b) Hadde det vært mulig å ...

Je reviens à mon analyse des exemples (30) – (58) pour comparer leur traduction par le preteritum futurum à la traduction des exemples (85) – (92) par le preteritum perfectum futurum.

Il s'agit d'abord, (30) – (58), de la situation de Jérôme et de Sylvie quand ils avaient récemment abandonné leurs études pour s'engager comme employés d'une agence

publicitaire. Ils pensaient à ce moment là, peut-être avec un certain optimisme, aux choses qu'ils pourraient se procurer avec l'argent gagné, tel un appartement à leur goût. Le conditionnel présent, traduit par le *preteritum futurum*, convient pour décrire cette situation potentielle. Plus tard, ils s'imaginent une vie future sans soucis, *la suite harmonieuse des jours et des nuits* étant décrite par les exemples (86) – (88), et ensuite, les événements décrits par les exemples (89) – (92). Comme l'écrivain le dit (p. 89): "Ils se livraient sans retenue aux délires de l'imaginaire." Le traducteur obtient, au moyen du *preteritum perfektum futurum*, au lieu du *preteritum futurum*, de mettre en relief la distance qu'il y a entre cet état souhaité et leur vie actuelle. La valeur d'incertitude est renforcée. On peut en conclure qu'il n'y a pas toujours correspondance entre les deux formes françaises, le conditionnel présent et le conditionnel passé, et les deux formes norvégiennes, le *preteritum futurum* et le *preteritum perfektum futurum*.

Quant à l'emploi des auxiliaires *ville* et *skulle* dans les exemples (86) – (92), je trouve qu'il est justifié pour les mêmes raisons que nous avons vues attestées au sujet d'autres exemples déjà analysés. Dans les exemples (86) – (88), Jérôme et Sylvie se trouvent dans un état de lassitude: "Ils auraient voulu que tout dure ..." (p. 74). À condition "que tout dure", la conséquence serait que *Leur vie les bercerait / Livet ville vugget dem i søvn ...* Il s'agit d'une situation attendue, et *ville* convient comme auxiliaire. Les exemples (89) – (92) expriment une situation imaginaire, qui se traduit par *skulle*.

Bilan

Le conditionnel présent d'emploi modal peut se traduire en norvégien par le *preteritum futurum* avec l'auxiliaire *ville* quand le verbe exprime une supposition ou une situation attendue. Un désir ou une situation imaginaire peut se traduire par le *preteritum futurum* avec *skulle*. Le verbe modal *kunne* convient comme auxiliaire du *preteritum futurum* pour exprimer l'attitude polie du locuteur vis-à-vis son interlocuteur. Le conditionnel présent modal du français peut se traduire alternativement par le *preteritum*. Pour renforcer l'expression de la valeur modale, le français peut se servir d'un verbe auxiliaire comme *pouvoir* ou *devoir*. En l'occurrence, c'est le verbe auxiliaire qui se met au conditionnel présent relié à l'infinitif du verbe principal. La traduction de *pouvoir* et *devoir* par *kunne* et *måtte* relié à l'infinitif du verbe principal demande un deuxième verbe modal pour exprimer le sens de cet auxiliaire, qui peut aussi se traduire par le *preteritum*. Le conditionnel présent modal peut se traduire par le *preteritum perfektum futurum* si on veut souligner la valeur modale exprimée par le verbe.

3.1.2 Le conditionnel passé

EMPLOIS TEMPORELS

Ny fransk grammatikk, 2006: 93, donne cet exemple du conditionnel passé d'emploi temporel: "Il me disait qu'il viendrait quand il **aurait terminé** son travail." On voit que le conditionnel passé, *aurait terminé*, marque un procès futur par rapport au moment de l'énoncé *Il me disait*, et de plus, un procès antérieur à l'événement exprimé par le conditionnel présent *viendrait*. *Fransk grammatik*, 2000: 361, dit que le conditionnel passé peut exprimer "fortidens før fremtid", 'le passé du futur du passé', surtout dans une subordonnée de temps reliée à un verbe au conditionnel présent, illustré par cet exemple: "Il se disait que Marie-Louise allait retrouver tout cela, et que lorsqu'elle **serait arrivée**, ils pourraient vivre tous ensemble un vrai moment de bonheur." (Clavel, *Fransk grammatik*, p. 361).

Le conditionnel passé de l'exemple (93) trouvé dans *Les choses* exprime à la fois, comme les deux exemples cités ci-dessus, un procès futur par rapport à un verbe au passé et un procès antérieur au procès marqué par un verbe au conditionnel présent. C'est le seul exemple contenu dans *Les choses* qui, à mon avis, satisfait le critère d'un conditionnel passé d'emploi temporel.

Le conditionnel passé temporel traduit par le preteritum futurum avec *ville*

(93) P – 70 ils rêvèrent du printemps à venir, ... lorsque, comme disaient les journaux, **se seraient apaisées** les passions fratricides, lorsqu'il serait à nouveau possible de flâner, de se promener dans la nuit, le coeur tranquille, le corps sain et sauf.

(93) W – 75 drømte de om våren som var på vei, ... når brodermordenes tid **ville være over**, slik avisene uttrykte det, når det på nytt ville være mulig å spasere rundt i byen, slentre omkring i natten, med ro i hjertet og en sunn og frisk kropp.

La valeur temporelle de futur du conditionnel passé de cet exemple est marquée par l'indication *du printemps à venir*. Nous avons affaire à deux subordonnées de temps, dont la seconde est déjà analysée dans l'exemple (7). J'ai dit que le conditionnel présent, *serait*

possible, exprime un procès futur par rapport à un verbe au passé simple, *rêvèrent*. La première subordonnée comporte un verbe au conditionnel passé, *se seraient apaisées*, qui exprime aussi une situation future par rapport au verbe *rêvèrent*, et de plus, une situation antérieure à celle exprimée par le conditionnel présent. Avec la venue du printemps, *les passions fratricides*, événements redoutables pendant cette "époque triste et violente" (p. 69), *se seraient apaisées*.

La *Grammaire méthodique du français* (2009 : 556), rend compte de l'opposition aspectuelle entre le conditionnel présent et le conditionnel passé, dans leur emploi temporel: "le premier présente un procès en cours de déroulement, le second envisage un procès accompli dans l'avenir, toujours par rapport au passé." Cela se voit dans l'exemple (93): Le conditionnel présent, *il serait à nouveau possible de se promener ...* et le conditionnel passé, *se seraient apaisées*, exprime chacun un procès futur par rapport au passé: le conditionnel passé, un procès accompli avant le procès en déroulement exprimé par le conditionnel présent.

Le traducteur a choisi la forme verbale *være over* pour rendre en norvégien le sens du verbe au preteritum perfektum futurum, *ville ha roet seg*, qui aurait correspondu au conditionnel passé *se seraient apaisées*, alors que la forme *være over* (synonyme de *ha roet seg*) demande l'emploi du preteritum futurum: *ville være over*. Le conditionnel passé *se seraient apaisées* exprime une situation future sans qu'elle soit provoquée par une intention ou une décision, ce qui justifie la traduction en norvégien par le preteritum futurum avec *ville*.

En norvégien, l'opposition aspectuelle entre le preteritum futurum et le preteritum perfektum futurum correspond à celle qui existe entre le conditionnel présent et le conditionnel passé du français, comme dans la traduction de l'exemple (93): le preteritum futurum, *ville være over*, en tant que forme verbale synonyme du preteritum perfektum futurum, *ville ha roet seg*, marque un procès futur accompli par rapport au passé, et le preteritum futurum, *ville være mulig å spasere ...* dénote un événement futur non-accomplis, aussi par rapport au passé.

EMPLOIS MODAUX

Les exemples du conditionnel passé que j'ai définis comme modaux expriment une valeur modale primordiale par rapport à leur sens temporel. La plupart des exemples sont traduits par le preteritum perfektum futurum avec *skulle*, *ville* ou *kunne*. Je les ai classifiés selon le verbe

auxiliaire employé. Le conditionnel passé est aussi traduit par le preteritum perfectum ou par le preteritum. Ces exemples sont regroupés selon le temps verbal respectif. Finalement, le plus-que-parfait du subjonctif tient lieu du conditionnel passé dans quatre exemples, qui sont traduits par le preteritum perfectum futurum ou par le preteritum perfectum.

Le conditionnel passé modal traduit par le preteritum perfectum futurum avec *skulle*

(94) P – 17 Ils **auraient aimé** être riches.

(94) W- 16 De **skulle ha likt** å være rike.

(95) P – 17 Ils croyaient qu'ils **auraient su** l'être.

(95) W – 16 De trodde de **skulle behersket** den kunsten.

(96) P – 17 Ils **auraient su** s'habiller

(95) W – 16 De **skulle visst** å kle seg

(97) P – 17 Ils **auraient eu** le tact, la discrétion nécessaires.

(97) W – 16 De **skulle hatt** den nødvendige takt og diskresjon.

(98) P – 17 Íls **auraient oublié** leur richesse.

(98) W – 16 De **skulle glemt** sin rikdom.

(99) P – 17 Ils ne **s'en seraient pas glorifiés**.

(99) W – 16 De **skulle ikke hovert** over rikdommen.

(100) P – 17 Ils l'**auraient respiré**.

(100)W – 16 Den **skulle formelig lyst** av dem.

(101) P – 17 Leurs plaisirs **auraient été** intenses.

(101) W – 16 Deres gleder **skulle vært** intense.

(102) P -17 Leur vie **aurait été** un art de vivre.

(102) W – 16 Deres liv **skulle vært** fylt av selve den kunst det er å leve.

(103) P - 21 Les livres s'empilaient sur deux étagères de bois sale, ... dans des placards qui n'**auraient dû** leur être réservés.

(103) W - 20 Bøkene samlet seg opp på to hyller av skittent tre som aldri **skulle vært brukt** til bøker.

(104) P – 30 Leur travail ne leur plaisait pas: **aurait-il pu leur plaire?**

(104) W – 31 De trivdes ikke med arbeidet. Hvorledes **skulle de ha kunnet gjøre** det?

(105) P – 31 Ils **auraient partagé** leur temps entre la National Gallery, Saville Row et ...

(105) W –32 Der **skulle de ha delt** sin tid mellom National Gallery, Saville Row et ...

(106) P – 41 où ils allaient, d'ailleurs, moins souvent qu'ils ne **l'auraient voulu**

(106) W - 44 hvor de likevel ikke gikk så ofte som de **gjerne skulle ha gjort**

(107) P – 82 Sous la porte d'entrée on **aurait glissé** trois enveloppes

(107) W – 88 Under entrédøren **skulle** man **ha stukket inn** tre lange og smale konvolutter

Je me permets de répéter un détail morphologique concernant les exemples du conditionnel passé analysés ci-dessus déjà commenté dans la Première partie : *Norsk referansegrammatikk* (1997: 526) explique qu'un verbe modal au preteritum peut se relier directement au participe passé du verbe principal, mais que l'infinitif *ha* ou *være* est toujours sous-entendu. Sans ou avec *ha* ou *være*, nous avons affaire à un *infinitif passé* (perfektum infinitiv). Cette forme relié au verbe modal auxiliaire constitue *le preteritum perfektum futurum*.

Les exemples (94) – (102) évoquent la vie souhaitée par Jérôme et Sylvie, comment ils auraient su se comporter honnêtement dans leur état nouveau de gens riches. J'ai montré par les exemples (30) – (58) déjà analysés que le *conditionnel présent* exprime des faits futurs potentiels concernant cette vie imaginaire: (30) *L'oeil, d'abord, glisserait sur la moquette grise d'un long corridor*; (32) *ce serait une salle de séjour*; (41) *La lumière viendrait d'une vieille lampe de bureau*; (42) *La vie, là, serait facile*; (57) *Car leurs moyens et leurs désirs s'accorderaient en tous points*. Ces exemples se trouvent dans le premier chapitre du roman. Ensuite, les deux premiers paragraphes du chapitre suivant (p. 17 – 18) comportent les exemples du *conditionnel passé* (94) – (102). On peut dire que ce passage grammatical du conditionnel présent au conditionnel passé constitue aussi un passage de focalisation d'une sorte d'objet à une autre: D'abord, le *conditionnel présent* du premier chapitre décrit les détails de l'appartement désiré et l'attitude de Jérôme et de Sylvie vis-à-vis de ces choses, leurs espérances d'une telle vie, pourvu qu'ils parviennent à se procurer un nouvel appartement. Le *conditionnel passé* des exemples (94) – (102) évoque la distance entre la vie en confort et sans soucis qu'ils auraient pu mener s'ils avaient été riches, - et leur situation réelle et lamentable du présent. Le conditionnel passé renforce cette distance.

Les exemples (103), (104) et (106) expriment un procès contrefactuel, contraire à la réalité: (103) décrit la façon déplorable du rangement des livres dans des placards qui *n'auraient dû leur être réservés* / *som aldri skulle vært brukt til bøker*. Le verbe *devoir* au conditionnel passé a ici le sens du verbe norvégien *burde*. Dans l'exemple (24), *devoir* est employé dans son sens de *måtte*. L'exemple (104) évoque la vie professionnelle de Jérôme et de Sylvie en tant qu'enquêteurs d'une agence de publicité, métier qu'ils exécutaient sans enthousiasme,

pourtant sans trop d'ennui non plus: *Leur travail ne leur plaisait pas: aurait-il pu leur plaire / de trivdes ikke med arbeidet; hvordan skulle de ha kunnet gjøre det ?* L'exemple (106) concerne les salles de l'Hôtel Drouot que Jérôme et Sylvie fréquentaient, mais moins souvent qu'ils ne *l'auraient voulu / gjerne skulle ha gjort*. Du point de vue de Jérôme et de Sylvie, le conditionnel passé des exemples (103), (104) et (106) exprime un *irréel du présent*. Le verbe modal *skulle* convient comme auxiliaire pour exprimer le sentiment de Jérôme et de Sylvie au sujet de la situation dont il s'agit.

Les constructions possibles pour exprimer un procès hypothétiques avec le verbe *kunne* que nous avons considérées au sujet de l'exemple (10) sont aussi d'intérêt pour l'analyse de l'exemple (104). Les alternatives 4, 5 et 6 de la liste présentée dans *Norsk referansegrammatikk* (1997: 597) comportent le verbe *ville* qui s'ajoute comme auxiliaire modal à *kunne*. À mon avis, *skulle* peut aussi s'employer pour assumer la fonction de cet auxiliaire:

1. I så fall kunne det være en god løsning
2. I så fall kunne det (ha) vært en god løsning
3. I så fall hadde det kunnet være en god løsning
4. I så fall *ville / skulle* det kunne være en god løsning
5. I så fall *ville / skulle* det kunne (ha) vært en god løsning
6. I så fall *ville / skulle* det (ha) kunnet være en god løsning

Dans les alternatives 4, 5 et 6, *ville* dénote une supposition ou une prédiction portant sur le procès décrit par *kunne*. Avec le verbe *skulle*, le locuteur exprime son opinion ou son sentiment au sujet du procès, comme dans l'exemple (104), qui correspond à la forme de l'alternative 6. La question posée par Jérôme et Sylvie concernant leur métier révèle un sentiment de reproche: *aurait-il pu leur plaire ? / skulle de ha kunnet gjøre det ?*

Le verbe auxiliaire *skulle* dans la traduction de l'exemple (107) marque l'imaginaire exprimé par le conditionnel passé: *Under entrédøren skulle man ha stukket inn tre lange og smale konvolutter.*

Le conditionnel passé modal traduit par le preteritum perfektum futurum avec *ville*

(108) P – 21 Il leur **aurait fallu** emprunter, économiser, investir.

(108) W – 20 De **ville ha måttet** låne, spare, satse penger.

(109) P – 23 Ils **auraient aimé** vivre dans le confort, dans la beauté.

(109) W – 23 De **ville så gjerne vært** de som levde i bekvemmelighet, i skjønnhet.

(110) P – 24 Ils rêvaient encore de les posséder; ils **auraient assouvi** ce besoin immédiat, évident, d'être à la page, de passer pour connaisseurs.

(110) W – 25 De drømte fremdeles om å eie slike ting; det **ville ha dekket** deres umiddelbare og sterke behov for å vite hva som var *in* og for å regnes som kjennere.

(111) P – 33 Ils **auraient été surpris** de constater, s'ils y avaient un instant réfléchi – mais, ces années-là, ils ne réfléchirent point – à quel point s'était transformée la vision qu'ils avaient de leur propre corps, et, au-delà, de tout ce qui les concernait, de tout ce qui leur importait, de tout ce qui était en train de devenir leur monde.

(111) W – 34 Hvis de hadde reflektert – men i disse årene reflekterte de overhodet ikke – **ville de blitt overrasket** om de hadde sett i hvilken grad de forandret seg, hvorledes deres syn på egen kropp ble et annet, og, i forlengelsen av det, overrasket over alt som angikk dem, over alt som var viktig for dem, over alt som var i ferd med å bli deres verden.

(112) P – 35 Cette ultime révélation, qui n'en fut d'ailleurs pas une au sens strict du terme, mais l'aboutissement d'une lente maturation sociale et psychologique dont ils **auraient été en peine** de décrire les états successifs, couronna leur métamorphose.

(112) W – 36 Denne siste åpenbaringen, som egentlig ikke var noen åpenbaring i ordets egentlige betydning, men avslutningen på en langvarig sosial og psykologisk modningsprosess som de **ville hatt de største problemer** med å beskrive de ulike etappene i, var selve kroningen på deres forvandling.

(113) P – 44 Une analyse poussée **aurait décelé** aisément, dans le groupe qu'ils formaient, des courants divergents, ...

(113) W – 47 En grundig analyse innenfor den gruppen de utgjorde, **ville lett ha avdekket** ulike brytninger og konflikter; ...

(114) P – 70 Ils **auraient aimé** vivre en Angleterre

(114) W – 75 De **ville ha likt** å bo i England.

(115) P – 73 Ils n'**auraient pas su** dire exactement ce qui avait changé avec la fin de la guerre.

(115) W – 78 De **ville ikke klart** å forklare helt nøyaktig hva som hadde forandret seg i og med at krigen var over.

(116) P – 78 ils **auraient aimé** la solidité, la certitude, la voie limpide vers le futur.

(116) W - 84 de **ville ha satt pris på** en trygg og sikker vei, den klare veien mot fremtiden.

(117) P – 119 Ils **se seraient damnés, jadis**, pour les carreaux peints des salles de bains, pour les jets d'eaux des jardins, ...

(117) W- 130 **I gamle dager ville de ha solgt sin sjel** for de malte flisene på badeværelsene, for springvannet i hagene, ...

Dans l'exemple (108), le verbe impersonnel *falloir* au conditionnel passé est traduit par le verbe modal *måtte* au preteritum perfektum futurum avec *ville*: *ville ha måttet*. Le

conditionnel passé ainsi que le preteritum perfektum futurum est relié à l'infinitif présent des verbes principaux, *emprunter, économiser, investir / låne, spare, satse penger*. La forme *ville ha måttet låne* correspond à l'alternative 6 de la liste des configurations hypothétiques avec *måtte* présentée dans *Norsk referansegrammatikk* (1997: 602) que j'ai montrée au sujet de l'exemple (24). Le verbe de l'exemple (108) pourrait aussi prendre la forme des alternatives 2, 3 et 5: *måtte vi ha lånt, spart, satset penger; 3 hadde vi måttet låne ...; 5 ville vi måtte (ha) lånt ...*

Le conditionnel passé *auraient aimé* est traduit par le preteritum perfektum futurum avec *skulle* dans l'exemple (94), où il exprime le désir de Jérôme et de Sylvie. Les exemples (109), (114) et (116) traduits par le preteritum perfektum futurum avec *ville* expriment aussi un désir, ce qu'ils *auraient aimé*, mais il s'agit là de *conséquences* de la réalisation de leur désir primaire, la richesse, qui amènerait ces résultats favorables: (109) *vivre dans le confort*, (114) *vivre en Angleterre*, (116) *la solitude, la certitude, la voie limpide vers le futur*. Le conditionnel passé exprime cette fois-ci une supposition, et la traduction par le preteritum futurum avec *ville* convient. Le verbe principal, *aimer*, est traduit par ces trois formes différentes: (94) et (114), *like*; (109), *gjerne være*; (116), *sette pris på*.

Un énoncé apparaissant à la page 24, dans le même passage que l'exemple (110), explique de quoi il s'agit dans cet exemple: "ils aimaient avec force ces objets que le seul goût du jour disait beaux ..." L'exemple (110) avec le conditionnel passé, *auraient assouvi*, exprime le prestige que Jérôme et Sylvie pensaient obtenir dans leur entourage, grâce à leur possession de "ces objets", qui sont pronominalisés par *les* dans le complément d'objet indirect du verbe *rêvaient*. En fait, comme le contexte le révèle, le goût de Jérôme et de Sylvie était en train de se transformer lentement: (p. 24) "à la faveur des expériences accumulées, il apparut qu'ils prenaient un peu de champ à l'égard de leurs ferveurs les plus exacerbées ... Leurs désirs eurent le temps de mûrir; leur convoitise devint moins hargneuse." L'adverbe *encore* dans l'exemple (110) désigne donc une concession: malgré la tendance d'un goût "plus sûr, plus pondéré", leur rêve de posséder certaines choses persistait, moins, peut-être, à cause des choses elles-mêmes que pour le prestige que celles-ci leur donneraient aux yeux des gens. La proposition principale de l'exemple (111), avec le conditionnel passé, *auraient été surpris*, est associée à une subordonnée de condition introduite par la conjonction *si*. Le verbe de la subordonnée au plus-que-parfait, *avaient réfléchi*, est en accord avec la règle montrée dans la *Grammaire méthodique du français* (2009: 557): "Dans un système principale-subordonnée avec *si*, le conditionnel présent s'emploie en corrélation avec l'imparfait, le conditionnel

passé avec le plus-que-parfait." Le contenu de l'exemple (111) concerne la transformation de l'attitude et du goût des deux personnages, transformation dont ils ne se rendaient pas compte eux-mêmes, car, *ces années-là, ils ne réfléchirent point*. Enfin, dans l'exemple suivant, (112), la description de cette transformation, appelée maintenant une *métamorphose*, est caractérisée comme *l'aboutissement d'une lente maturation ... dont ils auraient été en peine de décrire les états successifs ...* Quant à la traduction de l'exemple (111), il y a correspondance, dans la première partie de l'énoncé, entre les temps verbaux de l'original français et les temps employés dans la traduction; *auraient été surpris / ville blitt overrasket; avaient réfléchi / hadde reflektert*. Ensuite, le traducteur a préféré une deuxième subordonnée conditionnelle, *om de hadde sett i hvilken grad de forandret seg*, pour rendre en norvégien le complément infinitif *de constater ... à quel point s'était transformé la vision qu'ils avaient ...*

L'exemple (113) concerne le groupe d'amis dont Jérôme et Sylvie faisaient partie. L'atmosphère dans le groupe n'était pas toujours marquée d'harmonie et d'idylle: *une analyse poussée aurait décelé aisément ...des courants divergents*.

L'exemple (117) exprime une supposition portant sur le passé marquée par l'adverbe temporel *jadis*. Nous avons déjà vu que le conditionnel passé *temporel* exprimant une supposition peut se traduire par le preteritum perfektum futurum avec *ville*. Il s'avère, dans les exemples (108) – (176), qu'un verbe au conditionnel passé exprimant une supposition de valeur *modale* peut aussi se traduire par cette forme.

Le conditionnel passé modal traduit par le preteritum perfektum

(118) P – 20 Des arrangements judiciaires **auraient été** possibles

(118) W – 19 Det **hadde** utvilsomt **vært** mulig med enkelte veloverveide tilpasninger

(119) P – 23 ils y **auraient multiplié** les signes de leur possession.

(119) W – 23 at de stadig **hadde funnet** nye tegn på at *de* var deres eiere.

(120) P – 26 Nul ne sait d'ailleurs où les **aurait menés** le libre développement d'inclinations tout à fait indolentes.

(120) W – 26 Selvfølgelig vet ingen hva det **hadde blitt av** dem hvis de hadde fulgt sine tilbøyeligheter fullt ut.

(121) P – 26 Ils **auraient aimé**, certes, comme tout le monde, **se consacrer** à quelque chose

(121) W – 26 De **hadde** naturligvis, som alle og enhver, **gjern** **viet seg** en eller annen oppgave

(122) P – 26 une ambition qui les **aurait soulevés**, une passion qui les **aurait comblés**

(122) W – 26 en ambisjon som **hadde drevet** dem **fremover**, en lidenskap som **hadde fylt** dem fullstendig.

(123) P – 40 Où **auraient-ils pu trouver** plus exact reflet de leurs goûts, de leurs désir?

(123) W – 42 Hvor **hadde** de ellers **kunnet finne** et like nøyaktig speilbilde av egen smak og egne behov?

(124) P – 51 Ce film qu'ils **auraient voulu faire. ... qu'ils auraient voulu vivre.**

(124) W -55 ... den filmen de **hadde villet lage. ... den filmen dehadde villet leve.**

(125) P – 62 Ils **auraient voulu** que leur histoire soit l'histoire du bonheur;

(125) W – 67 De **hadde villet** at beretningen om dem skulle være beretningen om lykken;

(126) P – 74 Ils **auraient voulu** parfois que tout dure ...

(126) W – 79 Innimellom **hadde** de **ønsket** at alt hadde blitt som før

(127) P – 76 Ils **auraient** peut-être **aimé** avoir eu vingt ans pendant la guerre d'Espagne

(127) W – 71 Kanskje **hadde** de selv **foretrukket** å ha vært tyve år under borgerkrigen i Spania

(128) P – 77 Une méfiance qui, quelques mois auparavant **auraient été impossible** s'instaurait dans leurs rencontres.

(128) W – 83 I kretsen kom det etter hvert inn en gjensidig mistro som **hadde vært utenkelig** for bare noen måneder siden.

(129) P - 84 Ils **auraient fait le plein**

(129) W – 91 Bensintanken **hadde** de **fylt opp**

(130) P – 84 Ils **se seraient préparés** à partir

(130) W - 91 Flukten **hadde** de **forberedt**

(131) P – 119 dans cette Tunisie-là ... qu'il leur **aurait été** le plus facile de s'installer

(131) W – 131 i det Tunisia ... at det **hadde vært** aller enklest for dem å slå seg ned

(132) P – 123 Ils n'**auraient** pas **manqué** d'argent.

(132) W – 135 De **hadde** ikke **manglet** penger.

(133) P – 123 On **aurait fini** par les **nommer** à Tunis.

(133) W – 135 **Til slutt hadde** man nok **gitt** dem en stilling i Tunis.

Selon *Norsk referansegrammatikk* (1997: 561), le preteritum perfektum peut tenir lieu du preteritum perfektum futurum. L'auxiliaire employé dans cette alternative dépend du sens exprimé par le verbe au conditionnel passé à traduire. Le conditionnel passé traduit par le preteritum perfektum dans les exemples suivants exprime, à mon avis, une supposition. Le verbe auxiliaire **ville** serait donc employé dans la forme alternative, le preteritum perfektum futurum: :

(118) **hadde ... vært mulig** = **ville ha vært mulig**, (119) **hadde funnet** = **ville ha funnet**, (120) **hadde blitt** av dem = **ville ha blitt** av dem, (122) **hadde drevet** dem frem; **hadde fylt** dem = **ville ha drevet** dem frem; **ville ha fylt** dem, (123) **hadde de ellers kunnet finne** = **ville de ellers ha kunnet finne**, (124) **hadde villet lage** = **ville ha laget**; **hadde villet leve** = **ville ha levet**, (127) **hadde foretrukket** = **ville ha foretrukket**, (128) **hadde vært utenkelig** = **ville ha vært utenkelig**, (131) **hadde vært** aller enklest = **ville ha vært** aller enklest, (132) **hadde ikke manglet** penger = **ville ikke ha manglet** penger, (133) **hadde** man nok **gitt** dem = **ville** man nok ha gitt dem.

Le conditionnel passé **auraient aimé** de l'exemple (121) exprime le désir aussi bien que la volonté de Jérôme et de Sylvie. Les deux auxiliaires, **skulle** et **ville**, seraient acceptables:

(121) **hadde gjerne viet seg** = **skulle /ville gjerne ha viet seg** .

Le conditionnel passé **auraient voulu** dans l'exemple (125) est traduit par le preteritum perfektum **hadde villet**, qui ne pourrait pas prendre la forme du preteritum perfektum futurum **skulle (ha) villet** ou **ville (ha) villet**. Cela est montré dans *Norsk referansegrammatikk* (1997: 611), qui rend compte de la possibilité du preteritum perfektum **hadde skullet**, auquel on pourrait ajouter **hadde villet** correspondant à l'exemple (125). Par contre, selon cette grammaire, le preteritum perfektum futurum **ville (ha) skullet**, evt. **skulle (ha) skullet** n'est pas acceptable. Et on pourrait y ajouter: ni non plus **skulle (ha) villet**, evt. **ville (ha) villet**. Il s'avère, comme le constate *Norsk referansegrammatikk*, qu'il y a moins de possibilités de formes hypothétiques avec *ville* et *skulle* qu'avec *måtte* et *kunne*.

Le conditionnel passé **auraient voulu** de l'exemple (126) exprime aussi un désir, cette fois-ci traduit par le verbe *ønske*. **Skulle** serait employé comme auxiliaire dans la forme alternative, le preteritum perfektum futurum: **hadde ønsket** = **skulle ha ønsket**.

Dans l'exemple (127), **auraient aimé** est traduit par le perfektum futurum **hadde foretrukket**. C'est le sens du verbe *foretrekke* (préférer) qui m'a fait employer *ville* comme auxiliaire de la traduction alternative, le preteritum perfektum futurum (voir ci-dessus). La traduction par *skulle ha foretrukket* aurait désigné que Jérôme et Sylvie auraient pu *décider* ou *désirer* de préférer d'*avoir eu vingt ans pendant la guerre d'Espagne*. Les deux auxiliaires seraient possibles si *auraient aimé* était traduit par le verbe *like*: **skulle / ville ha likt**.

Les exemples (129) et (130)) concernent les préparatifs d'un *tour du monde*, un événement imaginaire s'exprimant par *skulle* dans la traduction par le preteritum perfektum futurum: (129) Bensintanken **hadde de fylt opp** = **skulle de ha fylt opp**, (130) Flukten **hadde de forberedt** = **skulle de ha forberedt**.

Le conditionnel passé modal traduit par le preteritum perfektum futurum avec *kunne*

(134) P – 46 Ils **auraient pu marcher, courir, danser, chanter** toute la nuit.

(134) W – 50 Det var som de **kunne ha gått, løpt, danset, sunget** hele natten.

(135) P – 68 Ils **auraient pu mesurer**, à cette indifférence, la vanité, ou peut-être même la veulerie, d'un bon nombre de leurs ardeurs.

(135) W – 73 Ut fra denne holdningen **kunne de ha innsett** hvor likegyldig, hvor forfengelig og kanskje til og med hvor hvor feigt en del av deres engasjement egentlig var.

(136) P – 68 Ils **auraient pu**, après tout, **vieillir** plus mal, ou plus vite.

(136) W – 74 De **kunne** selvsagt **ha blitt eldre** på en enda raskere eller mer utrivelig måte.

(137) P – 114 Ils tentaient d'échapper de Sfax, ... de trouver quelque chose qui les **aurait éblouis** ..., des splendeurs chaleureuses qui les **auraient vengés**.

(137) W – 125 et eller annet ...som **kunne ha blendet** dem, ... **kunne ha gitt** dem **hevn**.

(138) P – 123 Tout **aurait pu continuer** ainsi.

(138) W – 135 Alt **kunne fortsatt** slik.

(139) P – 123 Ils **auraient pu rester** là toute leur vie.

(139) W – 135 De **kunne blitt der** hele sitt liv.

(140) P – 123 Jérôme, à son tour, **aurait pris** un poste.

(140) W – 135 Jérôme **kunne** i sin tid **fått seg** en jobb.

(141) P – 123 Ils **se seraient faits** de nouveaux amis

(141) W – 135 De **kunne funnet seg** nye venner

(142) P – 123 Ils **auraient acheté** une voiture.

(142) W – 135 De **kunne kjøpt** seg en bil

(143) P -123 Ils **auraient eu**, à la Marsa, à Sidi bou Saïd, à El Manza, une belle villa, ...

(143) W – 135 I Sidi bou Saïd, à El Manza, **kunne de fått** seg en fin villa, ...

Dans les exemples (134), (135), (136), (187) et (139), le verbe *pouvoir* au conditionnel passé, *aurait / auraient pu* a la fonction d'auxiliaire pour marquer la valeur modale exprimée par le verbe principal à l'infinitif. La traduction de ce verbe auxiliaire au conditionnel passé se fait par la forme verbale correspondante, le preteritum perfektum futurum avec *kunne*. Le conditionnel passé des exemples (137), (140), (141), (142) et (143) est également traduit par

kunne, bien que le verbe *pouvoir* ne soit pas employé dans l'original français. Nous avons vu le même phénomène dans la traduction du *conditionnel présent* de l'exemple (19), où le conditionnel présent *trouveraient* est traduit par le preteritum futurum *kunne oppfatte*. J'ai montré dans mon analyse de cet exemple que le verbe *kunne* convient pour exprimer la valeur modale du procès. Je me propose d'expliquer qu'il en est de même au sujet des exemples du conditionnel passé mentionnés ci-dessus:

L'exemple (137) concerne la recherche de Jérôme et de Sylvie pour *trouver quelque chose qui les aurait éblouis, ... qui les aurait vengés*. Le verbe *kunne* employé comme auxiliaire modal dans la traduction par le preteritum perfektum futurum exprime la possibilité d'une recherche réussie.

Jérôme et Sylvie pensaient aux possibilités de rester à Sfax: *Ils auraient pu rester là toute leur vie* (p. 123). Les exemples (140), (141), (142) et (143) concernent cette vie future. À mon avis, le verbe modal *kunne* est bien choisi comme auxiliaire dans la traduction pour exprimer les procès potentiels décrits par le conditionnel de ces exemples.

Le conditionnel passé modal traduit par le preteritum

(144) P – 22 **Il aurait fallu** que le monde, les choses, de tout temps leur appartiennent, et ils y auraient multiplié les signes de leur possession.

(144) W – 23 Det som **måtte til** for at de skulle bli fornøyd , var at verden, tingene, tilhørte dem fra alle tider og at de stadig hadde funnet nye tegn på at *de* var deres eiere.

(145) P – 38 Ils avaient de l'argent, pas trop, mais suffisamment pour n'avoir qu'épisodiquement, à la suite de quelque folie, dont ils n'**auraient su dire** si elle faisait partie du superflu ou du nécessaire, des finances vraiment déficitaires.

(145) W – 39 og i en slik situasjon **visste** de ikke om det de hadde brukt penger på, var nødvendig eller bare noe bortkastet.

(146) P – 110 ils l'**auraient voulue** femme de professeur et professeur elle-même

(146) W – 121 De **ville** at en som selv var lærer, skulle være gift med en lærer

Le conditionnel passé du verbe *falloir* de l'exemple (144), cette fois-ci suivi d'une subordonnée complétive, est traduit par une forme idiomatique avec le verbe *måtte*: Det som **måtte til, ...** Cette expression de forme impersonnelle dénote un procès nécessaire, de même que le verbe impersonnel *falloir*. En norvégien oral, on emploie aussi cette forme verbale avec les verbes *skulle* et *ville*. Je me souviens d'avoir entendu deux fois l'emploi de la forme *ville til*. La première fois remonte aux années de la dernière guerre, dans une discussion entre ma mère et la bonne au sujet de la préparation d'un gâteau. La bonne, originaire de Hedmark,

doutait qu'on puisse le faire, à cause de la quantité nécessaire de sucre: "det 'vil tel mye sukker!" La deuxième fois, une trentaine d'années plus tard, ma famille avait hérité d'un vieux chalet à Valdres. Il fallait le restaurer, et mon mari en a parlé à un menuisier avec ces paroles: "Eg måtte nok hatt ein hundre tusen om det skulle vørte brukbart", à quoi le menuisier a répondu: "Ja, det ville nok 'te, det!" Un énoncé avec *skulle til* s'entend aussi: "Det skulle mye til at jeg ikke ville unne meg den fornøyelsen."

Le verbe *savoir* dans l'exemple (145) exprime le sens de *pouvoir*, ce qui est attesté par *Le petit Robert*, 2006, dans l'entrée de ce mot, p. 2374.4: "(Au conditionnel, et en tour négatif avec *ne* seul) Pouvoir." Le dictionnaire présente cet énoncé à titre d'exemple: "*Je ne saurais vous répondre*". Traduit en norvégien, on dirait: "Jeg kan ikke svare Dem/dere ", réponse qui pourrait se simplifier en: "Jeg vet ikke." Parallèlement, l'énoncé au conditionnel passé, **Ils n'auraient pu savoir**, peut se traduire, de façon simplifiée, comme dans l'exemple (145): **visste de ikke**.

Le conditionnel passé de l'exemple, **auraient voulu** de l'exemple (146) est traduit par une transcription comportant une subordonnée complétive: *De ville at en som selv var lærer, skulle være gift med en lærer*.

Norsk grammatikk for andrespråklærere (2000: 308) rend compte d'un emploi transitif du verbe *ville* en présentant cet exemple, aussi avec une subordonnée complétive: "Betty vil at Carlo skal ta henne med på biltur."

Le conditionnel passé modal traduit par le preteritum futurum

(147) P – 20 Et il **se serait dégage** de l'ensemble, propre et net, une chaleur amicale
W- 20 Av denne helheten **ville** det **tre frem** en atmosfære av varme og vennskap

(148) P – 51 ce film parfait qu'ils n'**auraient su** épuiser.

(148) W – 55 filmen som var så fullkommen at ingen **ville få nok**.

(149) P – 21 Ils **auraient fait venir** les architectes, les entrepreneurs, les maçons,

(149) W – 21 De **skulle tilkalle** arkitekter, byggmestere, murere, ...

(150) P – 21 Ils **seraient partis** en croisière et **auraient trouvé**, à leur retour, un appartement transformé

(150) W – 21 Så **skulle** de **reise** på cruise, og når de kom hjem, **skulle** en forvandlet leilighet **vente** på dem

(151) P – 71 Ils **auraient aimé** que quelque chose leur prouve que ce qu'ils faisaient était important

(151) W – 77 De **skulle ønske** det fantes et eller annet tegn som viste at det de drev med, var noe viktig

(152) P- 21 nul projet rationnel, qui **aurait concilié** les nécessités objectives et leurs possibilités financières, ne venait s'insérer.

(152) W – 21 trengte det seg aldri inn noe rasjonelt prosjekt, noe prosjekt som **kunne forene** deres objektive behov og deres økonomiske muligheter.

(153) P – 26 Ils auraient aimé, certes, ... sentir en eux un besoin puissant, qu'ils **auraient appelée** vocation

(153) W – 26 De hadde naturligvis, ... gjerne ... følt i sitt indre et mektig behov som de **kunne hevde** var et kall.

(154) P – 67 Et l'on **n'aurait pu** sérieusement leur reprocher de s'être, en l'occurrence, trompés

(154) W – 72 Og man **kunne** ikke for alvor **kritisere** dem for at de i dette tilfellet hadde tatt feil

L'emploi du preteritum futurum comme traduction du conditionnel passé de ces exemples fait penser au cas contraire que nous avons vu au sujet du conditionnel présent des exemples (85) – (92), qui a été traduit par le preteritum perfektum futurum. Ce serait un sujet intéressant à étudier à la base d'un corpus plus étendu.

Le choix de verbes auxiliaires dans les exemples (147) – (154), est en accord, à mon avis, avec les règles que j'ai déjà montrées: *Ville* exprime, dans l'exemple (147), une *supposition* optimiste au sujet du renouvellement potentiel de l'appartement de Jérôme et de Sylvie, et dans (148), une *supposition* désolée: le film qu'ils venaient de voir n'était pas *ce film parfait qu'ils n'auraient su épuiser / filmen som var så fullkommen at ingen ville få nok*.

Un *désir* est exprimé par *skulle* dans exemples (149) et (150): le désir de Jérôme et de Sylvie d'un renouvellement potentiel de leur appartement, de pouvoir partir en croisière et de retrouver à leur retour *un appartement transformé / en forvandlet leilighet*. L'exemple (151) concerne leur engagement pendant la guerre d'Algérie et le désir, aussi exprimé par *skulle*, de voir l'importance de ce qu'ils faisaient: *De skulle ønske at det fantes et eller annet tegn som viste at det de drev med var noe viktig*.

Dans les exemples (152) – (154) une *possibilité* est exprimé par l'auxiliaire *kunne*: (152) la possibilité d'un *projet rationnel qui aurait concilié... / noe prosjekt som kunne forene...*, (153) la possibilité d'un *besoin puissant, qu'ils auraient appelé une vocation / som de kunne hevde var et kall*, (154) la possibilité que *l'on aurait pu .. leur reprocher ... / kunne kritisere dem ...*

Le plus-que-parfait du subjonctif traduit par le preteritum perfektum futurum ou par le preteritum perfektum

(155) P – 20 pour peu qu'elle **fût repeinte, décapée, arrangée** avec quelque amour, leur demeure **eût-elle été** incontestablement charmante

(155) W – 19 hvis man omsorgsfullt **hadde malt, skurt og ryddet, ville** bostedet deres utvilsomt **blitt** ganske koselig

(156) P – 44 Un sociomètre tatillon et sourcilleux **eût têt fait** de découvrir des clivages

(156) W – 47 En grundig analyse ... **ville** lett **ha avdekket** ulike brytninger.

(157) P – 75 Mais ç-**eût été** pourtant le mot d'ordre qui les aurait le plus facilement mobilisés.

(157) W – 80 Men dette **hadde vært** en utfordring som hadde fått dem til virkelig å engasjere seg.

(158) P – 79 Ils ... évitaient la sinistre rue Cuvier, qui ne les **eût conduits** qu'aux abords plus sinistres encore de la gare d'Austerlitz.

(158) W – 85 De unngikk den dystre rue Cuvier som bare **hadde ledet** dem til det enda dystre området rundt Gare d'Austerlitz.

La forme verbale employée dans ces exemples est définie dans la *Grammaire méthodique du français* (2011: 555), comme "le plus-que-parfait du subjonctif employé dans la langue classique, avec la valeur du conditionnel passé, pour exprimer une supposition portant sur le passé." Cette forme est aussi présentée dans *Fransk grammatik* (2000: 320), comme une variante stylistique du conditionnel passé modal, que l'on peut trouver en français soutenu. *Ny fransk grammatikk* (2006: 123), donne trois exemples de constructions hypothétiques dont le premier contient cette variante dans la subordonnée conditionnelle, le deuxième dans la principale et le troisième dans les deux propositions. *Le bon usage* (2011: 1154), dit que l'emploi de cette forme "est particulièrement fréquent à la 3^{ième} personne du singulier". Dans l'exemple (155), le plus-que-parfait du subjonctif apparaît dans les deux propositions, la principale et la conditionnelle introduite par *pour peu que*. La *Grammaire méthodique du français*, 2009: 859, définit la fonction de cette locution conjonctive: "*Pour peu que* introduit la condition minimale, mais suffisante, pour entraîner la conséquence exprimée dans la principale." C'est le cas dans l'exemple (155), où "la condition minimale" pourrait s'exprimer par 'si seulement', traduit par 'hvis bare'. Le verbe de la subordonnée de l'exemple (155) est traduit par le preteritum perfektum. Dans la proposition principale, il est traduit par le preteritum perfektum futurum avec *ville*. On pourrait aussi traduire le verbe de la principale

par le preteritum perfektum: ‘**hadde** bostedet deres utvilsomt **blitt** ganske koselig’, ce qui donnerait une correspondance intéressante aux formes verbales de l’original français, où le plus-que-parfait du subjonctif apparaît dans les deux propositions. Dans l’exemple (156), le verbe est traduit par le preteritum perfektum futurum avec *ville*, et dans (157) et (158), par le preteritum perfektum. Là aussi, les deux formes, le preteritum perfektum et le preteritum perfektum futurum, sont interchangeables.

Je trouve qu’il vaudrait la peine d’étudier le parallélisme, dans une construction hypothétique, entre l’emploi du preteritum perfektum en norvégien et du plus-que-parfait du subjonctif en français. Et l’on pourrait y inclure l’emploi hypothétique du plus-que-parfait du subjonctif en allemand.

Bilan

Mon analyse a montré que la plupart des exemples du conditionnel passé temporel ou modal sont traduits en norvégien par le preteritum perfektum futurum, temps verbal composé d’un verbe modal auxiliaire, *skulle*, *ville*, *kunne* ou *måtte* au preteritum + le verbe principal à l’infinitif passé. Une décision, un désir ou un procès imaginaire s’exprime par *skulle*, une supposition, une présomption ou une prédiction par *ville*, une possibilité par *kunne* et un procès nécessaire par *måtte*.

Le conditionnel passé est aussi traduit par le preteritum perfektum et quelques fois par le preteritum. Le plus-que-parfait du subjonctif, avec la valeur du conditionnel passé exprimant un souhait, est employé dans quatre exemples. Cette forme est traduite par le preteritum perfektum ou le preteritum perfektum futurum avec *skulle* ou *ville*.

Les exemples analysés dans le mémoire

J’ai trouvé 170 verbes au conditionnel présent et 72 verbes au conditionnel passé dans *Les choses*, de plus, 5 exemples de verbes au plus-que-parfait du subjonctif employé au sens du conditionnel passé. Il y a une différence entre le nombre total d’exemples de verbes au conditionnel, 247, et le total d’exemples numérotés de mon analyse, 158. Cette différence a plusieurs raisons:

- Chapitre 1, p. 11 – 16, contient 97 verbes au conditionnel présent qui expriment la même valeur modale et qui sont traduits par le preteritum futurum avec *skulle*. Je me suis limitée à en analyser 29.

- Une douzaine d'exemples épars de mon analyse comportent plus d'un seul verbe au conditionnel. Les verbes additionnels ne sont pas pourvus d'un propre numéro, ce qui donne une réduction du total d'exemples numérotés de mon analyse:
- Parmi les 12 verbes au conditionnel passé à la page 17, qui expriment la même valeur modale et qui sont traduits par le preteritum perfektum futurum, j'ai choisi d'en analyser 3.
- La locution verbale au conditionnel présent, p. 11, *ferait pendant*, n'est pas traduite, de même que cet énoncé comportant un verbe au conditionnel présent, p. 110: *Ils resteraient les inconnus ...*. Un verbe au conditionnel présent, p. 16, *Ils leur semblerait parfois ...*, a échappé à mon analyse. Un verbe au conditionnel présent est traduit par une forme nominale. (P – 98 / W 106), *un quator qu'ils ne se lasseraient jamais d'entendre / sin yndlingskvartett*.

Conclusion

Mon mémoire de master est consacré à l'étude de l'emploi du conditionnel en français comparé à la traduction en norvégien de ce temps verbal. À ma connaissance, il n'y a qu'une seule étude jusqu'ici à avoir abordé l'emploi du conditionnel d'un point de vue contrastif français – norvégien, à savoir: Marianne Hobæk Haff (2010). En passant du français au norvégien, comme je l'ai déjà indiqué, le traducteur se trouve face à un problème de choix: laquelle des alternatives morphologiques norvégiennes présentées ci-dessus convient pour rendre en norvégien tel ou tel sens du conditionnel en français? Je me suis proposé pour objectif de mon étude contrastive d'essayer de trouver quelques critères susceptibles de répondre à cette question.

Le conditionnel dans *Les choses* a été traduit par plusieurs formes verbales différentes: en premier lieu, le conditionnel présent, par le preteritum futurum (le preteritum + presens infinitiv), et le conditionnel passé, par le preteritum perfektum futurum (le preteritum perfektum + perfektum infinitiv). Le preteritum tient lieu du preteritum futurum dans la traduction du conditionnel présent: les exemples (20) – (29) et (77) – (84), et le preteritum perfektum est employé au lieu du preteritum perfektum futurum pour traduire le conditionnel passé dans les exemples (108) – (117). En plus des formes citées ci-dessus, qui sont généralement utilisées dans la traduction du conditionnel, le traducteur de *Les choses* a eu recours à d'autres formes verbales: le preteritum perfektum futurum pour traduire le conditionnel présent temporel: les exemples (85) – (92), le preteritum pour traduire le

conditionnel passé modal: les exemples (144) – (146), et le preteritum futurum dans la traduction du conditionnel passé modal: les exemples (147) – (154). Le plus-que-parfait du subjonctif avec la valeur du conditionnel passé a été employé dans les exemples (155) – (158), qui sont traduits par le preteritum perfektum ou par le preteritum perfektum futurum. La valeur modale exprimée par les formes norvégiennes, le preteritum futurum et le preteritum perfektum futurum, dépend du verbe employé comme auxiliaire, *skulle*, *ville*, *kunne* ou *måtte*. Dans la traduction de *Les choses*, c'est le verbe *skulle* qui est employé le plus fréquemment, deux fois plus que *ville*. Cela reflète le sens exprimé par les verbes au conditionnel dans le roman: *skulle* exprime l'imaginaire, le fantasme et l'aspiration nourris par les protagonistes.

Kunne et *måtte* traduisent les verbes modaux français *pouvoir* et *devoir*. Le verbe *kunne* est employé comme auxiliaire dans quelques exemples étant traduits par le preteritum futurum sans que le verbe *pouvoir* apparaisse dans l'original français: les exemples (19), (74) et (76). C'est aussi le cas pour la traduction par le preteritum perfektum futurum avec *kunne* dans les exemples (137) et (140) – (143). Avec référence aux grammaires norvégiennes sur lesquelles je me suis appuyée, j'ai montré pourquoi tel auxiliaire est utilisé dans la traduction du conditionnel. Grâce aux auxiliaires modaux, les formes verbales norvégiennes sont, à mon avis, aptes à exprimer plus de nuances que le conditionnel en français.

Georges Perec a dit, dans une conférence donnée 1967 à l'université Warwick (Grande-Bretagne) que "*Les choses* sont les lieux rhétoriques de la fascination" (Perec, "Pouvoirs et limites du romancier français contemporains", p. 408). Il fait par là allusion au sous-titre du roman, *Une histoire des années soixante*. Perec se sert du conditionnel comme moyen littéraire pour dépeindre la fascination qu'exercent *les choses* sur l'homme de cette époque-là.

Bibliographie

- Børli, H. 1966. "Der skulle vi ha vøri, Kal ". *Etterkrigstidens lyrikk*. Oslo: Gyldendal
- Faarlund, J.T., S. Lie, K.I.Vannebo. 1997. *Norsk referansegrammatikk*. Oslo: Universitetsforlaget
- Grevisse et Goose. 2011. *Le bon usage*. Bruxelles: De Boeck, Ducolot
- Hagen, J.E. 2002. *Norsk grammatikk for fremmedspråklærere*. Oslo: Gyldendal
- Heggstad, L. 1951. *Gamalnorsk grammatikk*. Oslo: Olaf Norlis Forlag
- Helland, J.P. 2006. *Ny fransk grammatikk*. Oslo: Universitetsforlaget
- Hobæk Haff, M. 2010. *Counterfactual conditions in focus*. Universitetet i Oslo.
- Le Petit Robert de la langue française. 2006. Paris: Dictionnaires Le Robert
- Lie, S. 1993. *Kontrastiv grammatikk – med norsk i sentrum*. Oslo: Novus forlag
- Lie, S. 2006. *Norsk morfologi*. Oslo: Ling forlag
- Norsk salmebok. 1985. Oslo: Verbum
- Martinsen, Lind, Raastad. 1983. *Fra rune til slang*. Oslo: J.W. Cappelens Forlag
- Perec, G. 1967. *Die Dinge*. Eine Geschichte aus der sechziger Jahren. Berlin: Volk und Welt
- Perec, G. "Pouvoirs et limites du romancier français moderne", in Coulet, Henri (sous la direction de / red): *Idées sur le roman – Textes critiques sur le roman français XII^e et XX^e siècle*. Paris: Larousse. 1992, pp. 403-409
- Riegel, M., J.-C. Pellat, R. Rioul. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF
- Togeby, K. 1982, II. *Grammaire française*. København: Akademisk Forlag
- Viken, T., J. Haug. 1989. *Alf Prøysen*. Oslo: Tiden Norsk Forlag
- Aasen, I. 1926. "Saknad ". *Skrifter I*. Oslo: Gyldendal

Corpus

- Perec, G. 1965. *Les choses*. Une histoire des années soixante, in *Les Lettres Nouvelles*, publication dirigé par Maurice Nadeau. Paris: René Julliard
- Perec, G. 1999. *Tingene*. En historie fra sekstiårene. Traduction de *Les choses* par Truls Winther. Oslo: Gyldendal

